



L'Ancêtre

Bulletin
de la Société de généalogie de Québec

ISSN 0316-0513

Vol. 26- N^{os} 7 et 8

Mars - Avril 2000



Photo: Monique Houle
(86)

**Tout comme à Ste-Croix, le bourg de Manou possède
lui aussi une rue portant le nom de Louis Houde.**

La Saga des Houde

Les Fortin-Houdet au temps de Jacques Cartier

« Les Sauvages sont passés ! »

SOCIÉTÉ DE GÉNÉALOGIE DE QUÉBEC

1991-2000

Société sans but lucratif fondée le 27 octobre 1961, elle favorise l'entraide des membres, la recherche sur la généalogie et l'histoire des ancêtres ou des familles, la diffusion de connaissances généalogiques par des conférences et la publication de travaux de recherche. La Société est membre de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie et de la Fédération canadienne des sociétés de généalogie et d'histoire de famille. La Société est aussi un organisme de charité enregistré.

Adresse postale : C.P. 9066, Cité universitaire, Sainte-Foy (Québec) G1V 4A8
Siège social : Salle 4266, Pavillon Louis-Jacques-Casault,
1210, avenue du Séminaire, Université Laval, Sainte-Foy
Tél. : (418) 651-9127 Télécopieur : (418) 651-2643

Adresse Internet : <http://www.genealogie.org/club/sgq/>
Courriel (E - Mail) : sgq@total.net

SOMMAIRE

Articles de fond

- 223 Louis Houde, pierre d'assise
d'une grande famille
- 255 Arbre généalogique Fortin-Houdet à
l'époque de Jacques Cartier
- 270 Le village huron de Lorette:
une crèche du XVIII^e siècle

Études

- 239 Jean-Baptiste Jehannot et
Marie-Anne Martin
- 248 Familles Jean-Baptiste Féron(d) et
Louis Rousse

Chroniques

- 221 Nouvelles du conseil d'administration
- 233 *L'Ancêtre*, hier, aujourd'hui, demain
- 238 Nos membres publient
- 242 *L'Événement* de 1899
- 250 Fichier Origine
- 275 Regard sur les revues
- 277 Les erreurs en généalogie
- 280 Écho de la bibliothèque
- 282 Service d'entraide

La Saga

COMITÉ DE L'ANCÊTRE 1999 - 2000

Édition:

Directeur : Lorne Laforge
Coordonnatrice: Nicole Robitaille
Conseillers :
Gabriel Brien
Claude Le May, délégué du C.A.
Jacques Saintonge
Renaud Santerre

Collaboration:

Jocelyne Gagnon, Alain Gariépy,
Rycharde Guénette, Cora Fortin-Houdet,
Michel Langlois,
Henri-Pierre Tardif,
Jean-François Tardif,
Yvon Thériault.

L'Ancêtre, organe officiel de la Société de généalogie de Québec, est publié 5 fois par année en numéros doubles.

Abonnement :

Canada 30,00\$ / année
É-U et autres pays 30,00\$ US / année

Prix à l'unité:

(vol. 1 à 24) 2,50\$
(vol. 25 et suivants) 5,00\$

Frais de poste

au Canada : 10% (minimum: 2,00\$)
autres pays: 15%

Dépôt légal:

Bibliothèque nationale du Canada
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN 0316-0513

© Les textes publiés dans *L'Ancêtre* sont sous la responsabilité de leur auteur. Ils ne peuvent être reproduits sans le consentement de la Société et de l'auteur.

Imprimé par *Les Impressions Martel Enr.*,
Sainte-Foy.

COTISATION DES MEMBRES

*Membre individuel (Canada) 30,00\$
*Membre individuel (autres pays) 30,00\$
Membre associé 15,00\$
*Membre à vie 500,00\$
• Ces membres reçoivent *L'Ancêtre*

Note: Les cotisations des membres sont renouvelables avant le 31 décembre de chaque année.

La nouveauté, si légère soit-elle, plaît en général. Nous avons été en mesure de le constater après la parution du dernier numéro de *L'Ancêtre* (vol. 26, n^{os} 5 et 6), si nous en jugeons par les commentaires que nous avons pu recueillir auprès d'une large majorité de nos lecteurs. Nous apprécions la critique constructive et objective, surtout celle qui nous permet d'apporter les ajustements souhaités dans les prochains numéros. De même, il convient de souligner que le contenu de chaque article est la responsabilité de son auteur. Ainsi, nous pensons que chaque auteur devrait être considéré comme un expert dans son domaine, si tant est qu'un expert est celui qui en sait de plus en plus sur de moins en moins de choses! Toutefois, *L'Ancêtre* ne peut ouvrir ses pages à la polémique, sinon il se transformerait en *bateau ivre*, sans boussole et sans gouvernail. D'ailleurs, le nouveau conseil d'administration de la Société a déjà pris position sur cette question, dès le début de son mandat.

Aujourd'hui, dans la livraison de *L'Ancêtre* (vol. 26, n^{os} 7 et 8), nous créons un précédent. Nous présentons la première partie d'un article de fond dont la longueur assez importante nous oblige à le scinder en deux, et à publier la suite (la seconde partie) dans le prochain numéro de *L'Ancêtre* (vol. 26, n^{os} 9 et 10). C'est ainsi que l'article de monsieur Jacques Saintonge, *Louis Houde, pierre d'assise d'une grande famille*, et l'article de madame Cora Fortin-Houdet, *L'arbre généalogique Fortin-Houdet à l'époque a) de*

Jacques Cartier, b) des Cent-Associés, trouveront place dans (mars-avril et mai-juin). Nous avons cru que la qualité et la densité de ces articles nous interdisaient de demander à leurs auteurs de les réduire ou de les mutiler.

La chronique *Regard sur les revues* est très appréciée des lecteurs de *L'Ancêtre*. Voilà pourquoi le comité éditorial de *L'Ancêtre* a décidé, à partir du numéro de septembre-octobre, de lui donner plus d'ampleur, en lui ajoutant des recensions d'ouvrages ou d'articles ou de comptes rendus de lecture. À cet effet, nous aimerions établir un réseau de membres qui pourraient lire pour nous et rédiger un bref résumé du contenu des ouvrages ou des articles choisis par le responsable de la chronique. Le réseau pourrait être *fonctionnel* dans les meilleurs délais, soit le plus tôt possible, pour nous permettre de publier les premières recensions dès le mois de septembre. Nous savons qu'un très grand nombre de lecteurs de *L'Ancêtre* pourraient faire profiter de leurs connaissances, de leur compétence et de leur talent, l'ensemble des fidèles intéressés. Également, un appel à tous est lancé pour recueillir des articles de fond et des études. Notre réserve d'articles fond comme neige au soleil du printemps.

Dans le dernier numéro de *L'Ancêtre*, madame Mariette Parent, présidente de la Société de généalogie de Québec, soulignait que les recherches du généalogiste contribuaient à la

La Saga

transmission de la mémoire collective. *Retracer le portrait de famille permet de transmettre la continuité de la filiation et de laisser un point d'ancrage aux générations futures.* (vol.26, n^{os} 5 et 6, p. 149). En élargissant la perspective, nous pourrions prétendre que le rôle de *L'Ancêtre*, en tant qu'organe privilégié de la Société, est de servir de tribune à ce même généalogiste dans la chaîne de transmission d'un grand pan de notre culture. Car la généalogie est une science surtout culturelle, puisqu'elle fréquente un grand nombre de domaines qui servent à l'affirmation et à l'illustration de la culture.

Mais de quelle culture parlons-nous? Dès le départ, il importe de s'entendre sur le concept de culture. En effet, il se crée tous les jours sinon toutes les heures, et pour son grand malheur, une nouvelle définition de la culture. La notion de patrimoine culturel dépasse les domaines des Beaux-Arts et des Belles-Lettres, domaines qui renvoient à la culture légitime et légitimée. *La culture c'est l'air que nous respirons, c'est le tatouage indélébile par lequel nous nous reconnaissons, nous nous identifions entre individus appartenant à un même groupe.* (Laforge, 91). Le lien avec la généalogie s'impose de soi, si on considère que celle-ci se définit comme l'histoire des origines et du développement des individus groupés en famille. Mais nous ne sommes pas suffisamment compétents pour apprendre à des généalogistes quoi que ce soit sur la généalogie, science qui joue d'une part le rôle d'auxiliaire de nombreuses sciences humaines et qui d'autre part a son objet et ses méthodes propres.

Ce que nous attendons des généalogistes, en particulier de ceux qui veulent publier, c'est une polyvalence, un éclectisme dans l'objet et dans les

résultats tangibles de leur recherche. Cette recherche, nous la souhaitons dure et raffinée. Nous aimerions surtout pouvoir un jour publier dans *L'Ancêtre* des textes qui, par exemple, puissent présenter quelque ressemblance avec le genre et la qualité des Sagas islandaises. Pourquoi ne pas publier une saga de l'ancêtre Houde, comme nous le présentera monsieur Jacques Saintonge dans les deux prochains numéros de *L'Ancêtre*? Bien sûr, la Saga fut créée à partir du XII^e siècle, en Islande. C'est un chef-d'œuvre narratif très bref, en avance de plus d'un demi-millénaire sur son temps et qui continue de passionner la critique par les problèmes que posent sa genèse, son contenu et son art.

Ce qui pique la curiosité du généalogiste, c'est le fait que, de la très lointaine conception de la famille germanique sacrée (*aett*), les Islandais ont gardé la passion des généalogies et qu'ils ont conservé en mémoire et consigné par écrit dès que l'Église chrétienne, implantée dans l'île en 999, leur aura apporté l'écriture. Les Islandais relatent les souvenirs de leur passé proche ou lointain, ce qui les rapproche des préoccupations des généalogistes modernes.

Cependant, les généalogistes modernes possèdent des avantages sur les auteurs de Sagas; ils disposent d'une instrumentalisation et d'une technique puissantes; ils peuvent fréquenter d'autres disciplines établies et échanger des données pertinentes à leur recherche. Les généalogistes modernes devraient pouvoir atteindre des performances d'auteur aussi valables que celle des auteurs de Sagas. La barre est haute mais nullement inaccessible! C'est ainsi que l'auteur perpétue la qualité et l'originalité de la culture.

Lorne Laforge, directeur

Comité éditorial de *L'Ancêtre*

* * * * *

Nouvelles du conseil d'administration

C'est un exemple émouvant que la famille Bouchard a choisi pour témoigner de la pérennité de ses racines. C'est également une façon de transmettre une information concrète sur sa famille.

Semaine de la généalogie à la Place Laurier

Du 10 au 13 février, la Société de généalogie s'est jointe à la Fédération des familles-souches et à neuf associations de familles pour faire la démonstration des outils utilisés en recherche généalogique tout en rejoignant le plus grand nombre de gens au centre commercial de la Place Laurier. Plusieurs bénévoles sont venus partager leur passion avec le public. Grâce à l'initiative d'un de nos membres, M. Fabien Langlois, organisateur de ce rassemblement, cet événement a également été couvert par le journal *Le Soleil* et par l'émission *Salut bonjour* du réseau TVA.

Nouvel administrateur

La Société de généalogie de Québec est heureuse d'annoncer la nomination de monsieur Michel-G. Banville comme administrateur depuis le 21 février 2000. Michel Banville est bénévole depuis deux ans. Il a une expérience de plusieurs années dans les organismes de bénévolat. Il a une formation en administration et en sciences politiques, et il est directeur à l'encaissement au Ministère du Revenu du Québec.

Rappel du Marché aux puces

Le samedi 15 avril 2000, de 10h à 13h, à l'entrée de la Société. Les bénévoles organisent ce marché aux puces au profit des activités de la bibliothèque. Profitez de cette occasion pour faire des dons de volumes dont vous voulez vous départir et qui pourront reprendre une seconde vie au bénéfice de la Société. Le maintien de votre appui à la Société est très

important quelle que soit la façon de le formuler.

Règlement général de la Société

Les travaux de la refonte du règlement général de la Société sont terminés. Le dit règlement sera disponible pour les membres à partir du 11 avril au local de la Société.

Annulation du voyage généalogique à Salt Lake City (UTAH)

À cause d'un nombre insuffisant de voyageurs généalogistes pour assurer la rentabilité de ce voyage, le Conseil d'administration a décidé d'annuler ce projet. Nous sommes désolés pour tous ceux qui avaient souhaité se rendre aux archives des Mormons.

Atelier de banques de données numérisées pour les bénévoles

Les bénévoles au service à la clientèle ont demandé une formation sur les logiciels disponibles pour les chercheurs. Une séance d'information a été donnée à deux reprises par M. Alain Gariépy depuis le début de cette année. Cette aide ponctuelle a été très appréciée par tous les participants qui ont ensuite manifesté le désir d'avoir des heures de pratique guidée. Il y aura de plus en plus d'heures d'exercice offertes aux bénévoles qui veulent assurer le service le plus compétent possible.

Si d'autres membres de la Société désirent offrir leurs services, nous sommes toujours prêts à les accueillir. Depuis le dernier numéro de *L'Ancêtre*, plusieurs bénévoles ont répondu à l'appel et ont été initiés à diverses tâches de la Société. Communiquez avec les responsables Louise Savard et Martin Riou.

La présidente

Mariette Parent

Louis Houde, pierre d'assise d'une grande famille (première partie)



Jacques Saintonge

par Jacques Saintonge

Journaliste, né à Trois-Rivières. A fait ses débuts au *Nouvelliste* en 1949, comme chroniqueur des arts et spectacles. A ensuite œuvré sur les scènes municipales, judiciaires et politiques. Courrieriste parlementaire à Québec de 1954 à 1958. Chef de pupitre puis directeur de l'information au *Nouvelliste* de 1959 à 1965. Au *Journal des débats* de 1965 à 1992, où il a occupé successivement des postes de réviseur, éditeur adjoint et directeur. De 1978 à 1981, a publié dans le *Nouvelliste* plus de cent histoires ancestrales. Coauteur de la série *Nos Ancêtres* avec le père Gérard Lebel (30 volumes) et auteur de nombreux articles publiés depuis une vingtaine d'années dans les revues *L'Ancêtre*, *Héritage* et *Sainte-Anne*.

* * * * *

Résumé

Beaucoup de choses ont été dites ou écrites depuis un demi-siècle sur l'ancêtre Louis Houde, figure de proue de l'une des plus grandes familles canadiennes-françaises enracinées en sol américain. L'histoire de ce pionnier français commence en 1646, soit un an plus tôt qu'on ne l'avait cru jusqu'ici. En effet, l'inventaire de Noël Juchereau des Châtelets, rédigé par le notaire Audouart en 1649, révèle que son serviteur *Houille* a été payé pour la troisième année de ses services. Détail important auquel personne ne semble avoir prêté attention jusqu'à ce jour.

Rédigé pour le premier rassemblement de l'Association des descendants de Louis Houde et de Madeleine Boucher tenu à Sainte-Croix de Lotbinière le 27 juin 1993, le texte qui suit est demeuré en majeure partie inédit. Il raconte la vie trépidante de l'un des principaux bâtisseurs de la Nouvelle-France, et celle de sa nombreuse famille. Nous y avons ajouté, en annexe, l'acte de partage de la terre ancestrale de Sainte-Croix, rédigé par le notaire Dehorné, le 7 décembre 1712. Un document de la plus haute importance et qui fourmille de détails qui nous aident à mieux connaître l'histoire du colon manousien et de ses enfants.

* * * * *

Le manousien Louis Houde est accroché aux plus hautes branches du peuplier généalogique de mes enfants. Il s'y est faufilé, je dirais, un peu à l'improviste. Même si les aïeux de ma lignée paternelle – tous sauf le pionnier Jacques Payan – ont vécu dans Lotbinière ou Nicolet, comtés que les descendants de Louis ont littéralement envahis, ceux-ci n'ont pas réussi à s'infiltrer dans mon ascendance. Par contre, une lignée maternelle de mon épouse, née Beaumier, passe par les Caron de Saint-Maurice et Champlain, les Gagnon de Saint-Léon, les Plante de Louiseville et Yamachiche, pour aboutir enfin aux Rognon dit Laroche de Sainte-Croix et atteindre Louis Houde par sa fille benjamine Marie-Angélique. Il arrive donc parfois que l'amour, étant aveugle, mais

peut-être pas autant que le veut le dicton, nous conduise à travers des chemins sinueux qui aboutissent là où le destin nous attend. Ma famille, qui avait acheté un grand nombre de billets à la loterie génétique de Louis Houde, a perdu; celle de mon épouse, qui n'avait qu'une chance, a gagné.

Le 13 octobre 1978, j'ai écrit au directeur de la rédaction du *Nouvelliste* pour lui proposer une série d'articles sur quelques familles pionnières de la région trifluvienne. Je désirais commencer avec les Houde, dont deux membres, Louis et Lorenzo Hould, le père et le fils, avaient atteint, comme leur ancêtre, une longévité remarquable. Louis était le grand-père de l'une de mes tantes. J'avais choisi Lorenzo, le presque centenaire, pour

représenter la famille et être interviewé à l'occasion de cette première publication. Comble de malheur, quand le journaliste a tenté de lui parler, Lorenzo dormait. Et l'on a été incapable de le réveiller. Quelques jours plus tard, l'entrevue s'est concrétisée. Puis Lorenzo s'est endormi pour de bon, dans la paix du repos éternel. Il venait tout juste de célébrer ses 100 ans.

L'homme serviable

Louis Houde, l'homme serviable, comme le veut la signification étymologique de son nom, a bien servi sa nouvelle patrie avec la complicité de son épouse, Magdelaine Boucher, qui lui a donné neuf fils qui se sont tous mariés, ainsi que cinq filles dont trois sont parvenues à l'âge adulte et se sont aussi mariées. Une telle fécondité a projeté cette famille au rang des plus importantes en Amérique du Nord, avec les Tremblay, les Côté, les Caron, les Gagnon, les Simard, etc. Les descendants de Louis et de Magdelaine, trois siècles et demi plus tard, se comptent par dizaines de milliers, désignés non seulement sous plusieurs variantes du nom originel, mais aussi sous tant de surnoms qu'on ne les connaît probablement pas tous.

Grâce aux recherches du frère Hubert Houle s.c., l'auteur du dictionnaire intitulé *Louis Houde et sa descendance 1655-1985*, nous avons appris que l'ancêtre est né à Manou le 1er juillet 1617, du mariage de Noël Houde et d'Anne Lefebvre. Manou est une commune qui compte quelque 500 habitants. Elle est sise à sept kilomètres de La Loupe, chef-lieu de canton, et dans l'arrondissement de Nogent-le-Rotrou. Tout près, du côté nord, se trouve Senonches, la patrie de Saint-Simon, l'auteur des fameux *Mémoires sur le règne de Louis XIV et la Régence 1694-1752*, que j'ai connus par la collection des classiques Larousse.

Au temps de Louis Houde, Manou faisait partie du Perche. Depuis 1790, les anciennes provinces françaises sont subdivisées en départements. Manou s'est retrouvée dans celui de l'Eure-et-Loir, juste sur la frontière de l'Orne. L'Eure-et-Loir se trouve à cheval sur l'Orléanais, la Normandie, la Beauce et le Perche. Dans cette partie de la France, le climat est doux et tempéré; les hivers y sont moins humides et les étés un peu plus chauds, par exemple, que dans le département

voisin de l'Eure (du côté nord). Les vents de l'ouest y soufflent parfois avec violence. Ce pays a subi des dommages considérables durant la dernière Guerre mondiale.

Son arrivée

Le 1er juillet 1647, jour de son trentième anniversaire de naissance, Louis Houde voyage à bord de la barque de Nicolas Marsolet, en compagnie du missionnaire Jean de Quen, de son compagnon Jean Dufour et de quelques autres passagers, lorsqu'il est témoin du suicide de Charles Gorré, un matelot qui, ayant déjà avalé quatre tassées d'eau de vie, en exige davantage de ses hôtes. Essuyant un refus de leur part, Gorré lance bouteille et béret par-dessus bord, leur dit adieu et se jette à la mer sans que personne ait eu le temps de le retenir. Rédigé par Marsolet à Tadoussac, le procès-verbal de l'incident sera déposé au greffe de Claude Lecoustre. Selon l'historien Marcel Trudel¹ (*Catalogue des immigrants 1632-1662*, p. 182), ce document constitue la première mention de la présence de Louis Houde en Nouvelle-France. Mais est-ce là une preuve suffisante pour affirmer que l'ancêtre Houde a traversé l'Atlantique en cette même année 1647?

À cette époque, Nicolas Marsolet, déjà propriétaire de plusieurs seigneuries, dirige personnellement son commerce de traite des fourrures de Tadoussac. Il navigue souvent entre Québec et ce poste. Le père de Quen est l'un de ses passagers les plus assidus à l'aller et au retour de ses missions.

La même note de Trudel concernant Louis Houde mentionne un document beaucoup plus révélateur, à mon sens, sur l'arrivée à Québec du pionnier manousien. Il s'agit de l'inventaire de Noël Juchereau des Chatelets, rédigé par le notaire Guillaume Audouart le 7 octobre 1649. Commis général de la Compagnie des habitants, des Chatelets était décédé en France l'année précédente. Ledit inventaire révèle que Jean Juchereau, frère de Noël, s'est chargé de payer leur dû à *plusieurs particuliers et serviteurs*. Entre autres, 55 livres à Jean Dufour pour la dernière année de ses services; 75 livres à Louis Houle (sic), pour la troisième année de ses services; 75 livres à Pierre Tremblay, pour la deuxième

année de son service; 90 livres à Estienne Mabile, pour la troisième année de ses services; six vingt livres à Jacques Goulet, pour la troisième année de son service; 42 livres à Jacques Le Roy, sur ses services de deux années. Force nous est de constater que Louis Houde séjourne en Nouvelle-France depuis au moins trois ans. Il est donc arrivé au plus tard en 1646. Cette année-là, selon Trudel², la flotte de navires français arrive en septembre et octobre. Ce sont le *Cardinal*, 200 tonneaux, dirigé par Pierre Legardeur de Repentigny et le maître Jean Pointel; le *Saint-Sauveur* ou *Neuf*, 150 tonneaux, dirigé par Charles Legardeur de Tilly et le maître Thomas Leguien; le *Petit-Saint-Christophe*, 50 tonneaux, du maître L. Richard. Louis Houde a vraisemblablement fait la traversée à bord de l'un de ces vaisseaux.

Le fermier

Quatre jours après le règlement de l'inventaire de Noël Juchereau, un autre notaire entre en scène. Le 11 octobre 1649, Claude Bermen révèle que Louis Houde et son compagnon Jean Dufour avaient obtenu conjointement du seigneur Jean Juchereau de Maure, frère de Noël, une terre de 12 arpents de front sur la rivière de Cap-Rouge, sur 20 de profondeur. Cette terre, vraisemblablement encore inexploitée, passe alors aux mains de Mathieu Amiot dit Villeneuve, pour la somme de 55 livres. Dufour n'est pas présent à cette transaction étant, semble-t-il, retourné ou sur le point de retourner en France.

À la fin de son engagement envers la famille Juchereau, Louis Houde est maintenant libre d'offrir ses services ailleurs. Le 19 juin 1650 (Audouart), il obtient un emploi qui lui semble avantageux. Ce jour-là, le maître maçon Antoine Brassard lui afferme pour trois ans, avec possibilité d'un prolongement de trois autres années, quatre arpents d'une terre qui aurait appartenu à Jean-Paul Godefroy qui en revendique les droits, mais qui les perd dans un jugement prononcé contre lui en date du 30 décembre 1651. Cette terre fait front sur la Grande Allée, dans la seigneurie de Saint-Jean. La seule exigence de Brassard est que son fermier lui remette la moitié de ses récoltes³.

L'engagement de Houde envers Brassard a peut-être tenu trois ans, certainement pas six car, après son mariage, Louis réside déjà à la Côte de

Beaupré. Homme industriel et ambitieux, il a, entre-temps, transigé et exploité d'autres terres. Un contrat du notaire Audouart daté du 28 juin 1652 nous apprend que Houde *travaillant et demeurant dans la banlieue de Québec*, vend, pour la somme de 100 livres, à Nicolas Gaudry dit Boubonnière, une concession que lui a donnée, à une date indéterminée, Charles Legardeur de Tilly. Cette terre, sise sur la route de Saint-Michel, est d'une superficie d'environ 20 arpents, dont trois sont défrichés, trois en bois abattu et brûlé, le reste en haut bois. Elle se trouve dans une enclave de la Châtellenie de Coulonge, tout près de la seigneurie de Sillery. En bas de la falaise, dans l'anse Saint-Michel, Houde possédait aussi un emplacement d'un demi-arpent qui fait partie de la même transaction. Sur la carte de Trudel⁴, cette terre est inscrite au nom de Pierre Chapeau, qui l'a acquise de Pierre Tourmente.

En cette même année 1652, le 20 décembre (Audouart), Houde se transporte un peu plus loin, dans la seigneurie de Sillery, sur une terre qu'il acquiert de Louis Fontaine, pour la somme de 300 livres. Cette propriété de trois arpents de front sur vingt de profondeur fait face, du côté nord, au coteau Sainte-Geneviève (aujourd'hui le chemin Sainte-Foy), et aboute, au sud, à la route Saint-Ignace (prolongement de la Grande Allée, aujourd'hui le boulevard Laurier). Son emplacement actuel se trouverait du côté ouest de la rue Myrand et engloberait une partie des terrains de la cité universitaire, derrière le pavillon Casault (l'ancien Grand Séminaire), à Sainte-Foy. Houde ne conservera cette terre que quelques mois, la cédant aussi à Nicolas Gaudry, le 17 février 1653⁵.

À la côte de Beaupré

Il semble que c'est à la suite de cette transaction que Louis Houde se transporte à la Côte de Beaupré. Mais il n'y a pas d'absolue certitude. Son contrat de mariage passé devant Claude Auber le 10 novembre 1654 nous aurait peut-être renseignés à ce sujet, mais cet acte cité dans l'inventaire du 28 octobre 1709 (Dehorné) est perdu, comme probablement bien d'autres actes rédigés par le même notaire cette année-là. Seulement trois actes inscrits au greffe d'Auber en 1654 nous sont connus.

Louis est maintenant établi en Nouvelle-France depuis plus de sept ans. À l'âge de 37 ans,

il se considère assez bien nanti pour fonder un foyer. Marin Boucher et Perrine Malet sont du même avis et trouvent, malgré la différence d'âge (24 ans), qu'il constitue un excellent parti pour leur fille Magdelaine, baptisée à Québec le 4 août 1641, donc âgée de seulement 13 ans. Après la publication de trois bans, le mariage est célébré le 12 janvier 1655 au logis de Marin Boucher, par le père Paul Ragueneau, jésuite. Le célébrant déclare qu'il a interrogé Louys Houde fils de Noël Houde et d'Anne Lefebvre de la paroisse de Manou au Perche et Magdelaine Boucher fille de Marin Boucher et de Perrine Malet de cette paroisse (l'acte est inscrit au registre de Québec), et qu'il les a solennellement mariés en présence de Toussaint Toupin et de Noël Pinguet.

Le 8 octobre de la même année (Auber), Houde acquiert de Robert Anest, pour la somme de 200 livres, une terre de quatre arpents de front sur 125 de profondeur, sise entre celle de Jacques Gamache au sud-ouest, et celle de Robert Paré et Jean Espèse, au nord-est. Le 25 mars suivant (Auber), Louis remet cette terre à Robert Anest, en échange d'une autre située tout près. Nous sommes toujours dans le voisinage de la famille de Marin Boucher, qui vivait tout près du village de Château-Richer, du côté ouest; son gendre était alors installé du côté est, mais pas pour longtemps car, le 29 juin (Auber), il vend, pour la somme de 300 livres payable en blé froment, l'habitation qu'il vient d'acquérir. Houde donnera quittance à Gamache le 15 août 1661.

Comme on peut le constater, Louis Houde a la bougeotte. Il achète et revend de nombreuses terres. Le fait-il par appât du gain ou pour améliorer sa situation? Difficile de conclure. L'année suivante, il réside toujours à la côte de Beaupré, comme l'atteste un acte d'Audouart en date du 19 septembre 1657. Il y reconnaît devoir à Simon Rivereau dit Lahune et Michel Moreau, marchands, la somme de 261 livres et 4 sols pour marchandises reçues dont il se dit content.

Le sabotier

Certains ont prétendu qu'il n'existe aucune preuve certifiant que Louis Houde ait exercé le métier de maçon, tel qu'on l'illustre dans la galerie de portraits-robots publiée par Labatt⁶. Houde a surtout défriché et cultivé la terre, comme la plupart des colons de son époque. Mais, pour

réussir à joindre les deux bouts, il a aussi fabriqué des sabots. On en a la preuve dans le contrat rédigé par Auber le 26 mars 1656. Cet acte d'échange de terres avec Robert Anest comporte une clause stipulant que Houde, en plus de la terre qu'il donne en retour de celle d'Anest, s'engage à lui fournir 1200 paires de sabots bons, loyaux et marchands de bon bois de bouleau et merisier de plusieurs grandeurs, soit 400 paires de petits servant à la première neige pour enfants d'un à cinq ans, 400 autres paires pour enfants de six à neuf ans, les 400 dernières paires devant servir aux adultes. La moitié de ces sabots devra être livrée à la Toussaint et l'autre moitié un an plus tard. Houde doit donner à Anest l'exclusivité de ses sabots, sous peine de lui payer 150 livres. Ces sabots sont estimés à dix sols la paire.

Il semble que cette fabrication de sabots deviendra, avec le temps, une affaire de famille. On sait qu'une trentaine d'années plus tard, son fils Jean remplissait également des commandes pour des marchands de la ville de Québec. Témoin cet acte du notaire Duquet, en date du 30 mars 1685. Jean, le fils aîné, ne suivra pas le reste de la famille en train de s'établir à Sainte-Croix à cette époque. Ce jour-là, il accepte de livrer à Jean Lepicart, marchand de Québec, 400 paires de sabots, les deux tiers de cette quantité formés de grandes pointures et l'autre tiers pour des enfants de quatre ans et plus. Le pacte se conclut moyennant la somme de 25 livres les cent paires et autres considérations.

Lionel Séguin⁷ rapporte que, vers le même temps (1687), les sabots sont couramment portés en Nouvelle-France. À Montréal, Barthélemy Vinet en possède une paire qu'on estime à dix sols. Jacques Séguin s'engage lui aussi à en fabriquer 1200 paires *de bon bois et assortis petits et grands* pour le compte du marchand Jérôme Legay. Il les livrera à raison de cent paires par mois. Le sabotier Jean Robin dit Lapointe, lui, taille ses sabots dans du bois d'orme, de merisier et de plaine. Sa production est réservée au marchand Jean Malhiot et il en reçoit 36 livres les 100 paires. Donc, un bien meilleur prix que Jean Houde à Québec.

À l'Île d'Orléans

L'année 1658 est celle de l'établissement de la famille Houde à l'Île d'Orléans. Ce déplacement,

comme on verra, ne change en rien l'habitude de Louis de trafiquer des terres. Le 27 juin (Auber), Claude Guion lui vend quatre des cinq arpents qui lui avaient été concédés deux ans auparavant, près du fort Saint-Pierre, face au chenal nord du Saint-Laurent. La même terre est mentionnée dans l'Aveu et dénombrement qu'en fait le seigneur Charles de Lauson-Charny le 26 avril 1661⁸. Houde gardera la moitié nord-est et cédera à rentes, le 4 avril 1663 (Auber), la moitié nord-ouest. Ce dernier acte dit que les Houde sont établis *en l'Isle d'Orléans, coste et seigneurie de Lirec despendant de la coste et seigneurie de Beaupré*.

Le 2 février 1660, jour de la Purification de la Sainte-Vierge, Mgr de Laval s'amène à Château-Richer pour y effectuer sa première visite pastorale. Il était débarqué à Québec l'année précédente. Parmi les 170 personnes confirmées ce jour-là, *Louis Houde, fils de Noël et d'Anne Lefebvre, de l'Evesché de Chartres, paroisse de Manou au Perche*, ainsi que sa femme Magdelaine Boucher, fille de Marin et de Perrine Malet, de Québec. Celle-ci est aussi confirmée le même jour⁹.

Ceci nous mène à l'année 1666, celle du premier recensement général des habitants de la Nouvelle-France. La famille Houde est inscrite entre celle de Guillaume Landry et celle de Gabriel Roulleaux, à l'île d'Orléans. L'âge qu'on donne à Louis et à Magdelaine est exact; celui qu'on attribue aux enfants comporte moins de rigueur. Habite sous le même toit Florent Lefebvre, 24 ans, *domestique engaigé*. C'est la seule mention qu'on a de ce personnage qui n'a fait, semble-t-il, que passer au pays. L'année suivante, nouveau recensement général, celui de l'année précédente ayant été jugé incomplet. Louis *Houille* (sic) et les siens, toujours installés à l'île d'Orléans, ont comme voisins immédiats les familles de François Golin (Gaulin) et de Jean Allaire. Ils ont un nouveau domestique en la personne de Robert Tourneroché, 20 ans, originaire de Caudebec-en-Caux, Normandie. Contrairement à Lefebvre, Tourneroché fera souche en Nouvelle-France, mais il n'aura de descendants que par ses filles, son fils unique Joseph étant décédé à l'âge de neuf ans. En 1667, les *Houille* possèdent seulement trois bêtes et exploitent 17 arpents de leur terre.

En cette même année 1667, le 1er juin (Rageot), Louis Houde reconnaît devoir à Bertrand Chesnay de la Garenne, seigneur du fief de Lotinville, la somme de 832 livres, dont 40 livres en faveur de Robert Tournebroche, tailleur d'habits au service de Chesnay. La dette de Houde devait être entièrement payée le jour de Noël. L'acte révèle que Louis demeure à ce moment-là chez le seigneur. A-t-il remboursé sa dette en travaillant pour ce dernier?¹⁰

Si l'ancêtre a résidé au domaine de Chesnay, à L'Ange-Gardien, il ne l'a fait que temporairement. À ce moment-là, il avait feu et lieu depuis plusieurs années à l'île d'Orléans, où il continuait de s'adonner à son jeu favori : acheter et vendre des terres. Voici la suite de ces transactions.

Le 24 janvier 1666 (Fillion), achat de Marc Anthoine dit Saint-Marc d'une concession de deux arpents de front sise dans la seigneurie de Lirec (île d'Orléans), entre celle de Jacques Baudon et celle de David Létourneau, au coût de 200 livres. La transaction comprend deux vaches, un taureau et trois cochons. Cette terre est revendue le 14 mars suivant (Vachon), à Jacques Baudon de la Grange pour la somme de 300 livres. Houde empoche donc un profit de 100 livres et garde pour lui les animaux. Marc Anthoine et sa femme Catherine de Bois-André seraient retournés en France. On ne possède aucun renseignement sur eux après 1667.

Le 27 janvier 1666 (Auber), achat de Gervais Rocheron d'une concession de deux arpents de front, avec bâtiments, sise aussi dans la seigneurie de Lirec, entre les terres de Louis Martineau et de Jean Royer, pour la somme de 800 livres. Le 27 juin suivant (Auber), Houde revend cette terre pour le même prix à Mathieu Campagnat. Cette vente sera résiliée le 20 janvier 1667. Moins d'un mois plus tard, le 14 février (Auber), Louis cède la même habitation à son beau-frère Louis-Marin Boucher dit Boisbuisson, en échange des deux arpents qu'il avait cédés à celui-ci en 1663. L'ancêtre se trouve donc à reconstituer l'entière concession qui lui avait été consentie par Claude Guion en 1658. Cependant, le 15 mars 1668 (Fillion), Louis rachètera de Louis-Marin la terre ayant d'abord appartenu à Gervais Rocheron, pour la somme de 1000 livres. Savait-il déjà, à cette

date, que Jean Royer, son voisin immédiat, était intéressé à en faire l'acquisition? Exactement cinq mois plus tard, soit le 15 août (Vachon), il s'entend avec Royer pour la lui vendre pour la somme de 1200 livres, avec ses dépendances, circonstances, maison, jardin, terres labourables, pré, bois, pâturages, etc., sauf les grains qui sont pendants par la racine, les pailles, le fourrage, ainsi que quelques épis de blé d'inde et d'orge dont il se servira pour semer. L'acquéreur pourra garder sept minots et demi de blé d'Inde qu'il paiera en surplus.

Le 5 juin 1675 (Vachon), Louis Houde achète de Jean Toupin du Sault, habitant de Château-Richer, une concession sise au passage du sud de l'île d'Orléans (paroisse Saint-Jean), dont les voisins immédiats sont René Cochon dit Laverdière, chirurgien, et Pierre Terrien. Toupin avait obtenu cette terre de Mgr de Laval quelques années auparavant; il la cède à charge des cens, rentes et autres droits seigneuriaux ainsi que pour la somme de cent livres tournois. Le 28 février 1678 (Auber), la même terre sera revendue à François Blairy, maître carrayeur, pour la somme de 200 livres. Magdelaine Boucher ratifiera cette vente le 9 mars et Louis Houde en donnera quittance le 4 mars 1679. Blairy et sa femme seront recensés à cet endroit en 1681, mais cette dernière, Marie Binet, sera veuve lorsqu'elle vendra cette terre à Jean Plante, beau-frère de Louis Houde, le 1er juillet 1682 (Vachon)¹¹.

Le 19 août 1680 (Rageot), Louis Houde (est-ce le père ou le fils?) accepte de Claude Bermen, escuyer, sieur de la Martinière, au nom de son épouse Anne Després (veuve de Jean de Lauson) une concession de ce qui se trouvera de terre de front entre les habitations de Robert Coustard et de Louis Moreau, avec profondeur de 40 arpents, le tout en nature de haut bois, aux charges de s'y établir et d'y tenir feu et lieu d'ici un an, avec droit de chasse et de pêche. Cette concession, pas plus que celle accordée à Louis Moreau, ne semble avoir eu de suite. Ni l'un ni l'autre ne seront recensés à cet endroit en 1681.

Un logement à Québec

Le 7 mai 1667 (Rageot), Louis Houde loue pour deux ans de Bertrand Chesnay, sieur de Lotinville et de la Garenne, une maison sise dans la basse ville de Québec. Le loyer est fixé à 200 li-

vres par année, payable en paiements égaux de 100 livres versés à la Toussaint et à Pâques. Le propriétaire se garde le droit d'y loger à sa guise. Le contrat souligne qu'une chambre est occupée par le capitaine Bertier (Alexandre, futur seigneur de Berthier-sur-Mer), du régiment de L'Allier. On ignore pourquoi Louis Houde a loué cette maison. Quoi qu'il en soit, propriétaire et locataire tombent d'accord pour annuler ce bail trois mois plus tard. Le notaire Romain Becquet prend possession du logement dès le désistement de Houde. Cela n'empêchera pas Chesnay de faire d'autres affaires avec Houde. Il lui louera, entre autres, une vache et son veau et lui prêtera de l'argent à différentes occasions¹².

À la Prévôté de Québec

Le nom de Louis Houde, de 1658 à 1697, est associé aux activités de la Prévôté de Québec. Il y comparait comme demandeur, défendeur, le plus souvent comme témoin ou arbitre. On voit parfois aussi son épouse, Magdelaine Boucher, le représenter. Cette coutume de nos ancêtres de se faire représenter par leur conjointe est fréquente à cette époque où, pourtant, les professions libérales sont réservées à la gent masculine. Mais l'histoire donne des exemples de quelques femmes à la langue bien pendue qui se révèlent de fameuses plaideuses, notamment Madeleine de Verchères et Marguerite Hayet, femme de l'explorateur Médard Chouart des Groseillers.

Acquisition de deux cavalles

Le 25 mai 1678 (Rageot), Guillaume Jullien, boucher de Québec, reconnaît avoir reçu de Louis Houde la somme de 165 livres pour deux cavalles (juments) âgées de deux ans, à poil noir, qu'il livrera quand il plaira à l'acheteur. Tant et aussi longtemps que la livraison ne sera pas effectuée, Jullien se charge de les nourrir, héberger, soigner en sorte qu'il n'arrive ni perte ni dommage par sa faute, Houde ne se chargeant que des risques de mort naturelle. À cette époque, les habitants ne disposaient encore que de peu de chevaux. Louis Houde n'a sûrement pas manqué de faire parader fièrement ses deux cavalles. Le premier cheval était arrivé de France en 1647. Le 20 juin, le Journal des jésuites signale l'arrivée à Tadoussac du premier vaisseau à faire son apparition en Nouvelle-France cette année-là. Le 25, le quadrupède foulait le sol de Québec, sûrement à la grande

joie de la foule venue l'accueillir. Les Québécois en faisaient cadeau à leur gouverneur Charles Huault de Montmagny.

Départ de l'île d'Orléans

L'année 1682 marque un tournant dans la vie de Louis Houde. C'est celle où il s'engage à s'établir à Sainte-Croix. Le 13 février (Becquet), il est convoqué au parloir extérieur du monastère des Ursulines à Québec. Tout l'état-major des religieuses est présent : Mère Marie de Saint-Joseph (Marie Gibault du Breuil), supérieure; Marguerite de Saint-Athanase (Marguerite de Flecelles), assistante; Marie des Anges (Marie Lemaire), zélatrice; Cécile de Sainte-Croix (Cécile Richer), Marie de Saint-André (Marie de Villiers), Marie de Jésus (Marie Drouet), conseillères; Charlotte de Saint-Ignace (Charlotte Barré), dépositaire. Ces représentantes de la communauté déclarent avoir donné au sieur Louis *Houlde*, demeurant en l'île et comté de Saint-Laurent, paroisse de Sainte-Famille, une concession située en la seigneurie de Sainte-Croix comprenant neuf arpents de front sur le fleuve Saint-Laurent et quarante arpents de profondeur. Il y aura droit de chasse à l'intérieur des terres, aussi droit de pêche devant la concession. Il s'y trouve de l'anguille et de nombreux autres poissons. Le tout aux charges par le preneur de payer chaque année la somme de neuf livres en argent ainsi que neuf chapons gras vifs de rente seigneuriale, avec un sol de cens pour toute la concession, suivant la Coutume de Paris, échéant à la Saint-Martin d'hiver (11 novembre), plus une barrique d'anguilles *bonnes sallées et bien conditionnées*.

En outre, le concessionnaire devra y tenir feu et lieu, ou d'autres pour lui, dans un an à compter d'aujourd'hui, de bâtir, résider, travailler incessamment sans discontinuer, de faire moudre son grain au moulin de la seigneurie (quand il y en aura un), de faire passer les chemins publics, d'entretenir l'amitié avec ses voisins, de clore ses terres pour éviter les dégâts causés par les bestiaux, etc.

Quand Louis Houde a-t-il pris possession de son domaine de Sainte-Croix? Comme le titre de concession lui a été donné en plein hiver, il a dû attendre au printemps avant d'aller y établir son campement ou y ériger sa cabane. Trois ou quatre

de ses fils étaient déjà en mesure de lui apporter une aide substantielle. Jean était déjà marié et décidé à demeurer à l'île d'Orléans. Louis pouvait aller chasser, pêcher et entreprendre son défrichement à Sainte-Croix, mais n'oublions pas qu'il allait bientôt franchir le cap de ses 65 ans, donc un âge où la plupart des ancêtres s'étaient déjà *donnés* à l'un de leurs enfants afin de pouvoir vivre une vieillesse tranquille. Louis avait donc toutes les raisons du monde de vouloir rester à Sainte-Famille encore un certain temps.

Un mois après avoir accepté la concession de Sainte-Croix, soit le 16 mars (Vachon), Louis et Magdelaine décident de délaisser par *donation pure et simple et irrévocable entre vifs* à leur fils Jean un arpent de leur terre de Sainte-Famille, du côté de Louis Guion. Jean ne pourra aliéner cet arpent du vivant de ses père et mère, sauf à ses frères et sœurs, et il s'oblige à fournir à ses parents 30 minots de blé français, une vache mère et une couverte, le tout estimé à la somme de 212 livres, dont Louis et sa femme acquittent leur fils dès le lendemain.

Près de quatre ans plus tard, soit le 9 novembre 1685, Louis et Magdelaine, qu'on désigne toujours comme habitants de Sainte-Famille, s'amènent à l'étude du notaire Pierre Duquet, à Québec, afin de rendre légale la vente de leur habitation de l'île d'Orléans à messire François Lamy, curé de Sainte-Famille. Ladite habitation de trois arpents de front comprend maison, grange, étable et prairie; elle a pour voisins Jean Houde et les héritiers de défunt François Gaulin. L'acte édicte que cette terre servira à l'établissement *des escolles pour l'instruction de la jeunesse du comté de Saint-Laurent*. La transaction se fait pour la somme de 1800 livres, dont seulement 115 sont payées comptant, le curé promettant d'ajouter 285 autres livres en juillet de l'année suivante. Le solde sera remboursé en paiements égaux au cours des quatre années subséquentes. Le 27 juillet 1686, Louis reconnaîtra n'avoir reçu que 185 des 285 livres promises.

Toutefois, le 14 juin 1690 (Genaple), à la suite d'une entente avec quelques marchands de Québec, Louis Houde et sa femme, que l'on désigne maintenant comme habitants du Platon de Sainte-Croix, donnent quittance au sieur Lamy pour la dette contractée par celui-ci envers eux. Entre-temps, soit le 16 octobre 1687 (Rageot), le

curé Lamy avait également acquis de Jean Houde le demi-arpent de la terre voisine du même et provenant de la donation à lui faite cinq ans plus tôt par ses parents. Cette transaction avait été conclue dans le but d'agrandir le domaine des religieuses de la Congrégation de Notre-Dame, pour la somme de 150 livres, et à la condition que celles-ci prennent Jeanne Houde (fille de Jean), alors âgée de deux ans, comme pensionnaire, et cela tout à fait gratuitement.

Louis Houde et son fils Jean ont donc facilité la tâche du curé Lamy dans l'établissement de la Congrégation Notre-Dame à Sainte-Famille et, par ce fait, contribué largement à l'éducation des enfants de l'île. Le 11 novembre 1685, soit deux jours après que Louis eut vendu sa terre, les sœurs Marie Barbier et Anne Meyrand quittaient Montréal par un temps hivernal, à destination de Sainte-Famille. Les religieuses logeront d'abord chez la veuve Gaulin, *qui faisait avec ses enfants et ses domestiques une famille assez nombreuse et c'est ce qui en rendait la demeure tout à fait incommode aux sœurs, qui ne pouvaient faire leurs exercices qu'avec beaucoup de contrainte*, racontera plus tard Marie Barbier¹³.

L'établissement de Sainte-Croix

En 1682, la seigneurie de Sainte-Croix, malgré que les ursulines l'eussent acquise de la Compagnie des Cent Associés quelque 45 ans plus tôt, titre confirmé par le gouverneur Jean de Lauson en 1652, demeure inhabitée jusqu'en 1680. Cette année-là, une première famille décide de s'y établir, celle des Denevers. Le patriarche Étienne de Nevers dit Brantigny étant décédé en 1678, sa veuve Anne Hayot décide à la fin de la même année de convoler de nouveau en justes noces avec Léonard Debord. Les Denevers, mieux connus dès la deuxième génération sous le nom de Boisvert, connaissaient déjà très bien le Platon de Sainte-Croix puisque, dès 1676, ils avaient obtenu des Ursulines le droit de s'y installer et d'y exploiter un permis de pêche à l'anguille¹⁴. Le 23 janvier 1680 (Becquet), Debord, la famille Denevers, ainsi que Jacques Gauthier, qui avait épousé en 1672 Elisabeth-Ursule Denevers, obtiennent des Ursulines la permission de s'établir définitivement au Platon à condition de payer aux religieuses une rente annuelle de 40 livres. Un autre membre de la même famille, Guillaume Denevers, futur notaire

seigneurial, acceptera une autre concession au même endroit le 3 juin 1683 (Rageot), s'y plantera temporairement, avant de la revendre à son frère Jean-Simon, le 20 juin 1689 (Rageot). Le même jour, Guillaume recevait du seigneur René-Louis Chartier de Lotbinière une autre concession dans la paroisse voisine de Lotbinière.

Léonard Debord, la famille de sa femme ainsi que la famille de Jacques Gauthier seront recensés en 1681 dans la seigneurie de Lotbinière, de même que Michel Lemay, Jean Baudet et Jean Hamel (Lafontaine : livre cité, p. 178). Il est clair que le recenseur a confondu les deux seigneuries, celle de Sainte-Croix et celle de Lotbinière. En fait, seuls Lemay, Baudet et Hamel sont vraiment de Lotbinière; les autres vivent à Sainte-Croix. Cette seigneurie ne compte encore que peu d'habitants à la fin du XVII^e siècle. La terre que Louis Houde reçoit en 1682 est bornée au sud-ouest par un petit ruisseau et de l'autre côté par des terres non concédées. C'est dans la maison de l'ancêtre que le père Lalemant célébrera la première messe et c'est lui, Louis Houde, qui donnera à la paroisse le terrain nécessaire à la construction de la première chapelle en 1694. Cette chapelle était lambrissée en pierre des champs; elle était située en bas de la côte, près du fleuve, sur le terrain dit de l'Enfant-Jésus. Une croix érigée en 1933 en conserve le souvenir. De cet édifice primitif, seule la cloche a survécu à l'épreuve du temps¹⁵.

Il est certain que Louis Houde et sa famille se sont établis définitivement à Sainte-Croix dès 1686, comme en fait foi le contrat de mariage de Jacques rédigé par Guillaume Denevers le 6 octobre 1686 (déposé au greffe de Rageot le 5 novembre 1687). On y dit que les Houde demeurent à la côte et seigneurie de Sainte-Croix. La future épouse, Marie Baudet, est la fille de l'ancêtre Jean et de Marie Grandin, de la côte de Lotbinière. Lorsque ledit contrat est déposé au greffe de Rageot en 1687, ce notaire y ajoute que Jacques, demeurant à la seigneurie de Duquet (Saint-Antoine-de-Tilly), donne quittance à son beau-père des 200 livres, de la vache et des habits de noces promis l'année précédente. À la même date (Rageot) Jacques reçoit de Catherine Gaultier, veuve de Denis Duquet (le seigneur Pierre Duquet étant décédé le mois précédent, c'est sa mère qui prend en main les affaires de la seigneurie Duquet, appelée la Bazinière en 1687), une concession de

12 arpents de front sur le fleuve, sur 40 de profondeur; les voisins immédiats sont Jacques Bourgouin et Antoine Bisson.

Les dernières années

Les registres de Sainte-Croix, ou ce qui en reste, commencent en 1727, même si l'érection canonique en a été faite le 20 septembre 1721. Entre-temps, la paroisse, en raison de la faible densité de sa population, est desservie par des missionnaires. Ceux-ci parcouraient la Côte du Sud, de Bellechasse à Lotbinière; ils ont certainement inscrit un grand nombre d'actes sur des feuilles volantes (on en trouve dans les registres de Neuville) qui se sont, hélas, envolées irrémédiablement on ne sait où. Ces missionnaires déambulaient ou canotaient entre Berthier-en-Bas et la rivière du Chêne, soit une distance de 25 lieues. Ce furent Claude Volant de Saint-Claude (1681-1693), Félix Cappas (1694-1711), Antoine Delmino (1712-1713), Valentin Chartier de Lotbinière (1713-1723), Luc Flamand (1724-1725), Jean-Baptiste Lacoudray (1725-1727), Siméon-Alexis Angers (1727-1729), Jean-Baptiste Lajus (1729-1730), Siméon-Alexis Angers (1730-1731), Louis-Hyacinthe Dumesiet (1731-1737), Louis-Marie-Bonaventure Carpentier (1737-1738, Salvien Boucher (1738-1744), Amable Ambroise (1744), etc.

Faute de prêtres disponibles sur place, les habitants sont parfois obligés d'enterrer entre eux leurs morts, comme le déplore le procureur général Mathieu-Benoît Collet, chargé en 1721 par le gouverneur de Vaudreuil de faire enquête sur l'état des paroisses de la colonie. Jusqu'à présent, malgré des recherches intensives, nul n'a pu retracer la date exacte du décès de Louis Houde, ni celle de Magdelaine Boucher. Toutefois, trois documents importants (peut-être les plus importants pour l'histoire de la famille Houde), tous rédigés par le notaire Jacques Dehorné de Laneville, donnent de précieux renseignements à ce sujet. Il s'agit de l'inventaire de feu Marie-Magdelaine Boucher, en date du 28 octobre 1709, de la requête de Louis Houde l'aîné pour procéder à la vente en justice de la terre de ses défunts parents (29 juillet 1712), et du partage des biens de Louis Houde (7 décembre 1712).

L'inventaire de feu Magdelaine Boucher

Cet inventaire se fait au cours de l'avant-midi du 28 octobre 1709, à la requête de Louis Houde, veuf de la défunte, ce qui indique que celle-ci a dû mourir peu de temps auparavant. Leurs enfants Jean, Gervais et Marie-Louise sont déjà décédés, mais Louis l'aîné, Claude, Simon, Étienne, Joseph, Marie (représentée par son mari Joseph Grenier), Louis le jeune et Marie-Angélique (représentée par son mari Guillaume Rognon) sont présents. Seule l'absence de Jacques est notée. Suit la liste des biens meubles, argent monnayé ou non monnayé, des effets, bestiaux, vivres, créances et dettes dont la valeur globale n'est pas calculée.

La liste des papiers et enseignements nous donne de précieux renseignements, notamment sur l'existence du contrat de mariage de l'ancêtre passé par-devant Claude Auber le 10 novembre 1654 et faisant mention du douaire coutumier et du préciput (droit de prélever une somme sur des biens à partager) de la somme de 400 livres. Cet acte est aujourd'hui introuvable. Il s'ajoute aux nombreux contrats rédigés par Claude Auber au début de sa carrière de notaire et dont on ne sait ce qu'ils sont devenus.

La liste contient aussi le contrat de concession de 1682, de nombreuses quittances, ainsi que le procès-verbal d'arpentage dressé par Marin Boucher, le 12 avril 1695; celui-ci était le frère de la défunte. Ce Marin, né à Mortagne en 1630, était décédé à Québec en 1700, sans alliance. L'inventaire fait aussi mention d'un bail passé devant Guillaume Denevers le 1^{er} avril 1702, par lequel Louis et sa femme ont donné leur terre à leur fils Louis l'aîné, à la condition que celui-ci donne à ses parents 30 minots de blé, 5 minots de pois, le quart des poissons qu'il pêche, le bois de chauffage, le logement, etc. Le document est signé par Louis Houde l'aîné, François Biron, Joseph Duquet, Pierre Morisset et le notaire.

La vente en justice de la terre ancestrale

Moins de trois ans plus tard, c'est au tour de l'ancêtre de quitter les siens pour un monde meilleur. Le notaire Dehorné convoque les héritiers chez lui, au cours de l'avant-midi du

29 juillet 1712. Tous déclarent unanimement qu'ils consentent à la vente de la terre ayant appartenu à leurs défunts parents, qu'il n'y a là que de *méchant bâtiment*, que ladite terre est redevable envers eux et les créanciers de la somme de 1000 livres et qu'ils sont incapables de faire les paiements dus. Louis Houde l'aîné est nommé sur place procureur général et spécial de la famille; on l'autorise à poursuivre ladite vente et à agir en justice si nécessaire.

Le partage des biens

La requête de Louis Houde l'aîné a son importance, car elle précise que son père a dû mourir quelque part en juillet 1712. Le partage des biens effectué le 7 décembre compte une douzaine de pages manuscrites et comporte une foule de renseignements inédits sur l'ancêtre et sa famille.

Louis Houde l'aîné, héritier et procureur des cohéritiers, déclare que le partage de la succession, qui ne consiste qu'en une terre de neuf arpents sur quarante, a été décrété en vertu d'une ordonnance du subdélégué de l'intendant en date du 27 août et que ladite terre, à la suite de quatre proclamations (et d'une remise consentie par les héritiers), affichées aux églises de Sainte-Croix, Saint-Nicolas et Saint-Antoine, a été adjugée le 22 novembre audit procureur pour la somme de 1500 livres, à payer aux créanciers héritiers en cinq termes de 300 livres chacun commençant le 22 novembre 1713.

Le même document révèle que tous les enfants qui se sont mariés, sauf un, ont fait rédiger des contrats de mariage et qu'un acte de tutelle s'est fait le 8 août 1712, en vertu d'une ordonnance du subdélégué de l'intendant, nommant Charles Lemay tuteur des enfants issus de son mariage avec Louise Houde, ainsi que Catherine Denevers tutrice des enfants issus de son mariage avec Gervais Houde. Le notaire y fait un compte détaillé de ses démarches et de ses dépenses et fait

mention de messes célébrées pour le repos de l'âme de Magdelaine Boucher par des missionnaires récollets de même que par les curés Picard de Saint-Nicolas et Basset de Saint-François-de-Sales (Neuville). Un avenant daté du 2 août 1713 ajoute que des messes ont été aussi dites pour le repos de l'âme de Louis Houde, pour lesquelles Louis Delaplace, commissaire provincial des récollets, accuse réception de la somme de 70 livres. Il appert, d'après d'autres avenants sous forme de quittances, que Louis Houde l'aîné s'est bien acquitté de sa tâche de procureur des cohéritiers et qu'il a payé toutes les dettes provenant de la succession de ses parents.

Références

1. Hurtubise, *Catalogue des immigrants 1632-1662*, 1983, p. 182.
2. Idem, p. 159.
3. TRUDEL, Marcel, *Le terrier du Saint-Laurent en 1663*, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1973, p. 210.
4. Idem, p. 207.
5. Idem, p. 281; carte, p. 264.
6. *Les anciennes familles du Québec*, p. 42. Brochure non datée.
7. *La civilisation traditionnelle de l'habitant aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Fides, 1973, p. 474.
8. LAFONTAINE, André, *Recensements annotés de la Nouvelle-France 1666 et 1667*, Sherbrooke, 1985, p. 335.
9. *Bulletin des recherches historiques*, vol. 47, 1939, p. 139.
10. LABERGE, Lionel, *Histoire du fief de Lotinville*, L'Ange-Gardien, 1963, p. 69.
11. LAFONTAINE, André, *Recensement annoté de 1681*, Sherbrooke, 1981, p. 269.
12. LABERGE, livre cité, pp 102, 105, 273, 275, 284.
13. LÉTOURNEAU, Raymond, *Sainte-Famille, l'aînée de l'Île d'Orléans*, Ottawa, 1984, p. 362.
14. SAINTONGE Jacques, *Nos Ancêtres, Sainte-Anne-de-Beaupré*, 1986, vol. 6, p. 54.
15. LEGENDRE Judith, *La petite histoire des paroisses de la Fédération des Cercles de Fermières du district régional n°4*, 1950, pp 681 à 695.

(à suivre)

* * * * *

NDLR : Nous publions dans ce numéro les interventions de madame Cora Fortin-Houdet, de monsieur Claude Le May et de monsieur Jacques Saintonge à l'occasion d'un panel sur le passé et l'avenir de *L'Ancêtre* tenu le mercredi, 20 octobre 1999, à 19h30. L'intervention principale de monsieur Renaud Santerre sera publiée dans le prochain numéro.



Dans l'ordre habituel, monsieur Claude Le May, monsieur Gabriel Brien, madame Cora Fortin-Houdet, monsieur Renaud Santerre et monsieur Jacques Saintonge.

***L'Ancêtre* : hier, aujourd'hui, demain.**

Les « *tout débuts* » de son histoire

par Cora Fortin-Houdet

La première réunion de la Société Canadienne de Généalogie de la section de Québec eut lieu le 22 novembre 1961. Son exécutif était composé de MM. René Bureau, Benoît Pontbriand et G.-Robert Tessier. Dix-huit membres étaient présents.

En 1966, M. J.-Y. Godreau, président, eut l'idée d'un « journal de généalogie ». Un comité responsable de l'étude de ce projet fut formé en 1967. Mais l'évocation même de la création d'un tel comité fut annihilée par des protestations venant de Montréal : leurs *Mémoires*, ça suffisait !

Le projet de la création d'un vrai bulletin de liaison, pour notre société, fut mis à l'ordre du jour lors d'une réunion spéciale du conseil d'admi-

nistration, tenue à l'été 1974. Jusque-là, Mme Kathleen Mennie - de Varennes présentait de façon sporadique, le *Communiqué* :

- janvier 1963, le premier numéro paraissait sous la signature du secrétaire-fondateur de notre société, G.-Robert Tessier. En 1971, c'était Claude Roberge - avec le communiqué n° 82-71 - Le dernier de la série fut celui du 22 décembre 1974; il donnait le rapport financier de la Société de généalogie de Québec, signé par le trésorier, M^r Denis Racine.

Désirant avant tout répondre aux vœux souvent exprimés par plusieurs de nos membres, il fut donc, lors de cette mémorable réunion spéciale, de juillet

1974, discuté de la nécessité de tenter l'expérience de présenter un bulletin de liaison pour notre société : un bulletin sûr, régulier, soigné.

Séance tenante, un comité est constitué de messieurs R. Tessier, A. Breton, le fr A. Poirier, mesdames Esther Taillon et Cora Fortin-Houdet. Ce comité se réunira dès le 29 juillet, car on souhaite le lancement du premier numéro de ce nouveau bulletin pour septembre...

Un mois de septembre qui va venir très vite, car il y a beaucoup à faire : choisir et donner un nom à notre bulletin, réaliser le projet de l'en-tête (ce que fera M. Tessier), déterminer le format, le tirage et, surtout, le contenu! Le bien soigner, le rendre le plus utile possible pour les membres présents et futurs.

Le nouveau comité qui a veillé à la publication de ce premier numéro est formé de messieurs Tessier, Breton, Fragasso, Gauvin, Poirier, et de la secrétaire, madame Cora Houdet¹. Et le premier numéro du premier volume vit le jour.

Il faut bien savoir qu'alors, en 1974, tout était encore à faire, question outils de recherches pour le chercheur non initié.

À noter également, que c'est en juin 1974, lors de l'assemblée générale annuelle, que fut adopté le nouveau nom de notre société : Société de généalogie de Québec. Dans ce n° 1, vol. 1, de septembre 1974, paraissait le : *Rapport des activités du président*, rapport donné par le président Provencher, lors de la 13^e assemblée générale du 13 juin 1974. Y était inscrite la publication du Cahier E, de la collection *Cahier spécial*, alors sous la responsabilité de M. Robert Tessier².

Les responsables du Comité de publications présentaient aussi, alors, les n^{os} 30 et 31 de la collection *Contributions*, pour la sortie des répertoires de mariages, une responsabilité dont se chargeait M. Claude Roberge. Puis, sur le métier alors, il y avait aussi le projet de la réimpression de *L'Île d'Orléans*. Et moi, lentement, avec application, aidée de messieurs G.-Robert Tessier et Raymond Gariépy, je m'apprêtais à commettre le Cahier spécial F, *Julien Fortin - premier Fortin d'Amérique*. Ont également publié, à cette époque, le frère Eloi-Gérard Talbot, monsieur Benoît Pontbriand, messieurs Roland Auger et Raymond Gingras, le frère Dominique Campagna, et d'autres³.

Et, dès le n° 2 de notre tout nouveau bulletin *L'Ancêtre*, paraissait la transcription des *Registres*

de Notre-Dame de Québec 1621-1700 - *Baptêmes et Sépultures*, que rédigeait pour nous, notre président, M. Provencher.

Si nous prenons le temps de lire le n° 3 de ce premier volume, monsieur Michel Fragasso, dans son compte rendu de la réunion d'octobre de cette année 1974, nous informe que M. Raymond Gingras était présent au Congrès des Sciences généalogiques, congrès tenu à Munich, en Allemagne, en septembre. Quelques situations cocasses vécues et, de plus, racontées par M. Gingras, un auditoire attentif et bien déridé, une soirée mémorable en somme. Permettez que j'ajoute que monsieur le secrétaire fait aussi mention, dans son compte rendu, que la conférencière invitée ce soir-là était Cora Fortin-Houdet et elle présentait, aux 94 généalogistes amateurs présents que nous étions tous, son *Julien Fortin - premier Fortin d'Amérique* qui sortit des presses deux mois plus tard, soit en décembre 1974.

Les responsables des publications de notre société ont dû souvent faire leurs projets à vide, comptant sur de la générosité pour assurer la sortie du bulletin. Ainsi messieurs Rémy Roussel et Dominique Campagna font don du prix d'une sortie d'un numéro...⁴ Hier, comme aujourd'hui, on cherchait à obtenir ce qu'il fallait pour continuer. Nous étions alors affiliés au Conseil régional des Loisirs du Québec duquel nous recevions les services d'impression et de mise à la poste de notre bulletin, ainsi que la mise à jour d'un fichier d'adresses de tous nos membres. Nous étions, à ce moment-là, 178 membres.

Et septembre 1975, nous avons pu aussi bénéficier d'un local gratuit mis à notre disposition par la Fédération québécoise du loisir scientifique⁵, au 537 du boulevard Charest, pour nos réunions, et notre bibliothèque : il y eut, alors, corvée de nettoyage!

Pour les premières années de son existence, notre société avait eu la chance de profiter de l'hospitalité du Musée du Québec. Puis vint le temps où cela ne lui fut plus accessible. C'est à cette époque que la section *généalogie* des Archives Nationales du Québec a été déménagée au 1180, rue Berthelot. Là, on trouvait assistance auprès de monsieur Raymond Gingras et de son équipe et la possibilité de consultation de documents, tout ça gratuitement.

Venaient de paraître deux guides pour le chercheur débutant : de monsieur Roland J. Auger : *Comment retracer ses ancêtres au Québec jusqu'au*

lieu d'origine en France, 17 pages et de monsieur Raymond Gingras : *Précis du généalogiste amateur*, 40 pages.

On parlait aussi du projet de révision du code civil, projet d'un minutier central, etc...

Notes

1. Vol. 1, n° 10, p. 351, Rapport de Mme la présidente, Esther Taillon.
2. *La Société Canadienne de Généalogie (Québec) ses*

origines et ses réalisations, décembre 1973, 80 p. – monsieur Tessier a été président du comité des publications jusqu'en août 1985 – Ici, une parenthèse : à partir de septembre 1986 il y eut deux comités de publications distincts : a) le comité de *L'Ancêtre* et b) le comité des publications de la SGQ.

3. p. 8, vol. 1, n° 1, Rapport du président G.E. Provencher.
4. p. 346, vol. 1, n° 10.
5. Juin 75, vol 1, n° 10, p. 344.

* * * * *

L'Ancêtre au futur

par Claude Le May, délégué du C.A.

Introduction

On m'a demandé de préparer un topo sur l'avenir de la revue *L'Ancêtre*. Je veux dès le départ établir que mon propos n'est pas le reflet du C.A., mais plutôt le fruit de mes pensées sur le sujet puisque j'ai été mêlé au dossier depuis mon entrée en fonction en mai dernier. Je diviserai mon exposé en deux grandes parties : les structures, i.e. ce qui touche plus directement le comité de *L'Ancêtre* comme tel; et la facture de la revue.

Structures

Je souhaite d'abord que soit maintenue une politique éditoriale adaptée qui sera de nature à faciliter la tâche du directeur et du comité en place. Cette politique sera d'ailleurs présentée dans le prochain numéro de *L'Ancêtre*.

Le comité de *L'Ancêtre* assume déjà des tâches exigeantes. Mais il serait intéressant de lui adjoindre des membres désireux d'apporter une contribution efficace. À ce propos, je suggère au comité de se pencher sur l'idée d'améliorer son mode de fonctionnement en créant 3 nouveaux postes :

- un assistant directeur qui aurait l'occasion de prendre connaissance graduellement des dossiers et qui, éventuellement, serait appelé à assurer la relève du directeur;
- un secrétaire qui s'occuperait de tâches administratives : dresser les procès-verbaux, communiquer avec les auteurs lorsque nécessaire, répondre aux diverses

demandes faites au comité, recevoir les suggestions, etc.;

- un/une responsable qui s'occupera d'alimenter à chaque parution la chronique Internet appelée à prendre de l'expansion. Ou encore, qui a de l'intérêt pour les domaines de l'informatique et de l'édition.

Le comité compte déjà sur la collaboration indispensable de plusieurs membres; mais une banque de quelques textes longs et courts m'apparaît trop étroite. Pour élargir cette banque de textes, nous devons à brève échéance nous pencher sur des façons d'encourager les auteurs chevronnés à augmenter la cadence, et sur des façons de recruter de nouvelles et de nouveaux auteurs. Pourquoi les gens n'osent-ils pas publier et comment les encourager à le faire? Ces questions mériteraient d'être étudiées...

À longue échéance, le comité pourrait envisager la possibilité de confier la rédaction d'un numéro à une équipe qui se formerait pour la circonstance, au gré des intérêts de ses membres.

Bien que je n'en connaisse pas tous les résultats, je sais que cette expérience a été vécue et reconduite à Montréal et au Saguenay.

Je recommanderai au C.A. que le concours de *L'Ancêtre* soit désormais divisé en deux parties : l'une pour les textes longs qui favorisent l'esprit d'analyse; l'autre pour les textes courts qui favorisent l'esprit de synthèse. Bien sûr, l'argent ne peut être la première motivation des auteurs, et ne saurait se comparer à la fierté de produire; mais

j'estime qu'en divisant ainsi le concours, on donne une chance supplémentaire aux auteures et aux auteurs de s'illustrer.

Voilà pour les points qui, à mon sens, relèvent des structures. Passons maintenant à la facture de la revue.

Facture de la revue

Ici, il faut prendre facture non dans le sens de ce que la revue coûte, mais plutôt dans le sens de sa composition (son contenu) et de sa présentation.

D'abord, reconnaissons d'emblée que notre revue maintient un standard de qualité élevé. Déjà, elle présente des articles étoffés au niveau du contenu et de la recherche. Donc pas question ici de recommencer à zéro, mais plutôt un encouragement à poursuivre dans la même voie sans nier les possibilités d'amélioration.

Je souhaite que, comme dans bien d'autres domaines, la revue s'approche des membres de la base en s'efforçant de répondre à leurs demandes, dans les limites du possible et du raisonnable : ce virage est déjà amorcé, et on ne devrait pas s'y soustraire.

Monsieur Tessier, dans une déclaration de candidats qu'il faisait parvenir à la SGQ en avril 1999, exprimait le vœu que notre bulletin soit renouvelé, rajeuni (remerciements, si les personnes sont présentes, aux pionniers qui ont pensé à proposer des recommandations à la relève). Les chroniques diverses sont un bon pas en ce sens; et des auteurs chevronnés les assument déjà. Il n'y a pas de doute qu'on pourrait en ajouter d'autres à l'occasion; par exemple sur les mots anciens, les vêtements, les monnaies, les mesures, les objets de cuisine, les jeux et loisirs des époques plus ou moins lointaines, etc. Ou encore de courtes éphémérides d'intérêt historico-généalogique.

On se prend aussi à rêver de voir plus d'éléments visuels dans notre revue. On devrait y pourvoir chaque fois qu'on le peut, malgré les coûts supplémentaires. En fait, les photos et gravures anciennes sont parfois très éloquentes; mais il y a aussi l'usage de lettrines, de bordures, de logos, d'images, qui pourrait être mieux exploité. Bien entendu, l'idéal serait les photos couleur; et je n'exclus pas cette possibilité, du moins pour la page couverture. (Ce serait une belle occasion de célébrer le 25^e de la revue – sa 1^{re} édition couleur... – commentaires selon le degré d'attention perçu).

À mon avis, une façon stimulante d'articuler le renouvellement de la revue, ce serait de convoquer très bientôt une table ronde élargie regroupant non seulement tous les membres du comité actuel, mais aussi toute personne intéressée par le sujet et prête à rendre son idée à terme. Et de faire ensemble un brain-storming, un remue-méninges de toutes les idées nouvelles constructives qui pourraient être incorporées à *L'Ancêtre* dans les plus brefs délais.

Conclusion

L'Ancêtre a des éléments de force à conserver : qualité, intérêt, souci des membres. J'y ajouterai pour réflexion les résultats d'études récentes sur le profil des nouvelles lectrices et lecteurs : des articles longs, mais aérés (vulgarisés); des articles courts, mais denses; des notes qui divertissent; des sondages aux questions brèves, qui développent la fidélité à la revue; des recherches accessibles; des titres et des sous-titres accrocheurs; des chroniques variées et renouvelées.

L'Ancêtre présente déjà ce profil. Il nous appartient désormais de compléter ce profil selon nos possibilités, notre imagination, notre créativité et notre dynamisme (qui n'est pas une question d'âge, je vous assure!).

* * * * *

Jacques Saintonge

Je complète actuellement ma quinzième année comme membre du comité de *L'Ancêtre*. À l'occasion du panel organisé le 20 octobre dernier pour les membres de la Société de généalogie de Québec afin de souligner les 25 ans d'existence de

notre revue, j'ai relaté comment, sous l'impulsion de Madame Jacqueline Faucher-Asselin, alors présidente de la Société, le comité de *L'Ancêtre* était devenu une entité distincte de celle du comité des publications.

Le 5 août 1985, madame Asselin faisait part de ses intentions à des membres du Conseil d'administration et autres personnes très actives dans la vie de la Société. Le 22 août, le comité des publications était mis au courant du projet. Le premier comité de *L'Ancêtre* a été formé au cours des semaines qui ont suivi et a tenu sa première réunion le 23 septembre. Monsieur Gérard Provencher, sous la présidence duquel *L'Ancêtre* avait paru pour la première fois quelque onze ans plus tôt, a dirigé les activités de ce comité durant sa première année d'existence. Les premiers membres furent messieurs René Bureau, Serge Goudreau, madame Pierrette Gilbert-Léveillé et moi-même.

Un an plus tard, je pris la relève de monsieur Provencher. J'étais alors bien encadré par la

présence à nos réunions de messieurs Henri-Pierre Tardif, Lucien Laurin, Jacques Ratté et Raymond Deraspe, en plus de celle de monsieur Bureau et de Madame Léveillé. Je suis demeuré durant près de huit ans à la direction du comité. Au cours de mon mandat, la présentation graphique est passée de l'ère de la vétuste dactylo à celle de l'incontournable informatique. Depuis lors, sous l'impulsion de mes successeurs, madame Cora Houdet, messieurs Bernard Lebeuf et Gabriel Brien, d'autres améliorations se sont ajoutées. Monsieur Lorne Laforge, le nouveau directeur, se promet bien d'imprégner sa marque personnelle à la tenue de notre périodique. Et cela, bien sûr, en tenant compte des ressources mises à sa disposition.

* * * * *

Événements à retenir

1. Le rassemblement des descendants de Pierre Miville aura lieu à Madawaska (Maine), du 28 juin au 2 juillet 2000, dans le cadre des fêtes acadiennes. Notez que l'assemblée générale aura lieu lors d'une partie de blé d'Inde, à Château-Richer chez les frères Maristes. Pour plus de renseignements, veuillez contacter Charles-Henri Guay au (418) 658-7531 ou par fax (418) 666-9095.
2. L'association des familles Fortier, qui a obtenu ses lettres patentes en juillet 1999, tiendra son premier rassemblement des familles Fortier, à Québec, le 15 juillet 2000. Les descendants d'Antoine Fortier et de Madeleine Cadieu sont invités à visiter le site internet de l'association à : <http://familles.Fortier.net> ou Monsieur Yves Fortier, 3100, avenue Mallet, Beauport (QC), G1C 4G7, tél. : (418) 667-5828.
3. L'association des familles Bilodeau, Billaudeau, Billeaudeau(x) tiendra son ras-
- semblement, le dimanche 2 juillet 2000, au Château de la Grève à Saint-Martin des noyers (Vendée) France. Un programme culturel est organisé sur une semaine pour les cousins nord-américains. Pour plus de renseignements, veuillez contacter soit par téléphone : 05.49.35.29.21 (le soir après 18 h), soit par courriel : medocactus@wanadoo.fr ou billaudeauassociation@minitel.net, soit par le site internet : <http://perso.wanadoo.fr/ab/index.htm>
4. L'association des Tremblay d'Amérique tiendra son rassemblement annuel dans Charlevoix, le samedi 1^{er} juillet et le dimanche 2 juillet 2000. Pour plus de renseignements, prière de consulter le dépliant du programme au secrétariat de la Société de généalogie de Québec, ou madame Sylvie Tremblay, 218, route Racette, Saint-Augustin, Québec, G3A 1P8, ou l'Association des Tremblay d'Amérique, C.P. 133, Loretteville (QC), G2B 3W6.

* * * * *

Nos membres publient

1. Blouin, Jean-Guy
Thomas Matthews et sa descendance. État des recherches sur Thomas Matthews (1821-1896), résidant d'East-Hawkesbury (Ontario), Sainte-Justine-de-Newton et Pointe-au-Chêne (Québec). Inventaire des descendants. Janvier 2000, 52 pages, illustrations, carte et annexes, 24 x 16 cm, ISBN 2-98066 13-0-9. En vente chez l'auteur (10,00 \$ + 3,00 \$: poste et manutention), 1120, de Combrai, Sainte-Foy (QC), G1W 4E4. Courriel : blouin@globetrotter.qc.ca
2. Sylvestre, Jacqueline, g.f.a.
Nicolas Leroy et Jeanne Lelièvre, une histoire à suivre..., 1999, 200 pages. En vente chez l'auteure (25,00 \$ + 5,00 \$: poste et manutention), 663, rue de Gênes, Sainte-Foy (QC), G1X 2Y6.
3. Tardif, Henri-Paul
Complément de généalogie. Ce volume a pour but d'aider les généalogistes qui veulent poursuivre leurs recherches sur l'histoire des personnes qui les intéressent. Lecture de documents anciens. Sciences connexes : démographie/ethnologie onomastique, anthroponymie, toponymie, hérédité, génétique, etc., 1999, 188 pages, 7 x 8 ½, ISBN2-980 2234-5-X. En vente chez l'auteur (22,00\$ + 3,00 \$: poste et manutention), 1257, Jean-Dequen, Sainte-Foy (QC), G1W 3H5.
4. Tardif, Henri-Paul
Compendium de l'histoire des familles Tardif. Nouvel ouvrage sur l'histoire et la généalogie des familles Tardif. Dix-huit chapitres, 1999, 300 pages (38 pages d'illustrations), ISBN 2-98022 34-4-1. En vente chez l'auteur (40,00 \$ + 5,00 \$ [8,00 \$ US]), 1257, Jean-Dequen, Sainte-Foy (QC), G1W 3H5.
5. Brien, Gabriel
La famille Nicolas Leroy en la seigneurie de la Durantaye, 1999, 21 pages. En vente chez l'auteur, 923, Madeleine-de-Verchères, Québec (QC), G1S 4K6.
6. Tanguay, Dany
Les recensements : les Tanguay, 667 recensements nominaux et agricoles couvrant la période du XIX^e siècle, et renseignements importants sur les familles Tanguay. En vente chez l'auteur (20,00 \$ - frais postaux inclus), 294, rue Houle, Thetford Mines (QC), G6G 3R6.

* * * * *

Notes complémentaires sur l'article *L'ancêtre britannique Thomas Crump*

(*L'Ancêtre*, vol. 26, n^{os} 5 et 6, pp 199-200)

par Jean-Paul Gagnon

En lisant cet article, nous avons été tout particulièrement intéressé par le second mariage de Thomas Crump à Marie-Thérèse Gagnon.

Pour le bénéfice de nos lecteurs, nous aimerions y ajouter quelques renseignements supplémentaires.

Thérèse Gagnon est bien la fille de Jean Gagnon et de Marie-Anne Mesny de la paroisse

de Saint-François I.O. et non de la paroisse de Sault-au-Récollet. Elle est née à Saint-François I.O. le 12 septembre 1718, et elle décède à Québec le 28 décembre 1773.

Son mariage à Thomas Crump (Crowin) eut lieu effectivement le 24 janvier 1769, mais à la paroisse de Notre-Dame de Montréal, et non à Rigaud. Les registres de cette dernière paroisse ne commencent qu'en 1804.

* * * * *

Jean-Baptiste Jehannot et Marie-Anne Martin

par Paul-Henri Hudon



Né à Rivière-Ouelle en 1941, de Charles-Henri Hudon et Marie-Paule Dupont.
Baccalauréat ès arts obtenu au collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière.
Baccalauréat en pédagogie obtenu à l'Université Laval.
Professeur, retraité depuis 1997.
Marié, père de trois enfants, grand-père de six petits-enfants
A été échevin à Chambly et commissaire d'école.
Président d'Héritage-Chambly
Membre de plusieurs sociétés historiques et généalogiques.
Historien et chercheur en histoire locale du Bas-Saint-Laurent.

Paul-Henri Hudon

On les appelle familièrement les *Jean*, les *Janot* ou les *Janotte*.

Qui sont ces personnages? Quelle est cette famille Jehannot (Janotte, Janot, Jeanneau)? D'où vient-elle? On la découvre installée à Saint-Pierre de la Rivière-du-Sud vers 1730-33. Le père, Jean-Baptiste Jehannot, alors veuf de Marie-Anne Martin, marie ses quatre filles à des jeunes gens de la région. Je n'ai pas trouvé leur mariage, mais je présume que ces parents, mariés en France, sont arrivés ici vers 1730. La mère *Anne Martin, épouse de Jean*, est inhumée à *quarante-sept ans le 7 juin 1746* à Saint-Pierre; le père également est décédé à Saint-Pierre-du-Sud le 30 mars 1757 *âgé de soixante-dix ans, originaire de la paroisse de Languenan, évêché de Saint-Malo en Bretagne*. Ce couple vivait proche des familles de Michel et Joseph Blais, officiers de milice de la région. Peut-être était-il à leur emploi.

- Marie-Jeanne Jehannot, fille de Jean-Baptiste Jehannot et de Marie-Anne Martin, épouse (1) le 7 octobre 1748 à Saint-Pierre Louis Lemay, fils de Joseph Lemay et de Marie-Angélique Lecompte de Lagimaudière, originaire de Saint-Michel du Sault-au-Récollet. Jean-Baptiste Jehannot, père, est présent, *pour lors, excepté le dit Jehannot qui n'a pas signé, étant donné que nous n'avons pu l'avoir, ayant parti pour la France, avant que nous ayons pu avoir le présent registre; les registres de la paroisse ayant brûlé dans l'incendie du presbytère arrivé dans la nuit du 24 au*

25 septembre dernier. Ce couple a fait baptiser un enfant à Saint-Pierre-du-Sud, Louis Lemay, le 7 mai 1750. Nous croyons que c'est ce Louis Lemay, fils orphelin, qui est désigné *le fils de la femme Janot* et fut abattu lors du coup de feu de 1776, près de la maison de Michel Blais à Saint-Pierre-du-Sud. Louis Lemay, père, était décédé *âgé de trente ans, le 25 mai 1751* à Saint-Pierre-du-Sud. (Registre Saint-Pierre : 27 mars 1776 et RATQ, 1926-27, p. 488).

La veuve Jeanne épousera (2) le 27 octobre 1752 à Saint-Pierre Joseph Gaumont, fils de Joseph et de Dorothee Boulanger, *s'étant trouvé un empêchement d'honnêteté publique, et après en avoir obtenu dispense de l'évêque...*, dit le registre. Le père, Jean-Baptiste Jehannot, est alors présent. J'ignore ce que veut dire le curé par *honnêteté publique* de la part d'un des époux. Issues de ce second mariage, huit naissances au moins ont été relevées par les généalogistes Tanguay et Éloi-Girard, dont un couple de jumeaux. Le père sera parrain aussi de Madeleine Gaumont, baptisée à Saint-Pierre le 30 août 1753.

- Marie-Angélique Jehannot, *20 ans, fille de Jean Janote et de feu Anne Martin*, épouse le 16 juin 1749 à Saint-Pierre Paul Destroimaisons, veuf de Madeleine Rousseau (contrat Rousselot : 14 juin 1749.) Michel Blais *stipulant pour l'épouse*, en l'absence du père, étaient présents Pierre Gagné-Bellavance et Joseph Blais. Au moins trois

enfants naîtront de cette union, dont une sera parrainée par Michel Blais et Françoise Lizotte, son épouse, le 1^{er} mai 1756.

- Marie-Anne Jehannot, 24 ans, fille de Jean-Baptiste Jehannot, maintenant en France, et de feu Marie-Anne Martin, épouse le 17 novembre 1749 à Saint-Pierre, Antoine Rousseau, 25 ans, de rivière Etchemin, fils de Jean-Baptiste Rousseau et de feu Catherine Rouleau. (contrat Rousselot : 12 novembre 1749). Marie-Anne sera inhumée vers 1757. Antoine Rousseau, veuf, épousera le 26 février 1759, Rose Guillet, deux fois veuve, de François Rousseau et aussi de Jacques Chartier.
- Geneviève Jehannot, 20 ans, épouse le 20 janvier 1753, à Berthier, Joseph Proulx, 21 ans, fils de Joseph Proulx et de Marthe Gagné. Jean-Baptiste Jehannot, père, était présent (contrat Rousselot : 20 janvier 1753). Ce mariage ne paraît pas aux registres de la paroisse de Berthier. Les enfants de ce couple s'établiront à Saint-Joseph et Sainte-Marie de Beauce.

Jean Jehannot avait obtenu une concession de terrain par le seigneur Louis Couillard le 11 avril 1733. Il avait signé l'acte en compagnie de Jean-Baptiste de Choisy (notaire Abel Michon : 11 avril 1733, n° 2061). Est-ce la même terre que Jean-Baptiste Jehannot et Anne Martin de Saint-Pierre-du-Sud vendent à Messire Richard, prêtre missionnaire de Batiscaan, desservant Saint-Pierre-du-Sud ? (notaire Rousselot : 9 janvier 1739).

Jean-Baptiste Jehannot serait repassé en France entre 1748 et 1752. Allait-il régler les affaires de succession suite au décès de son épouse?

Nous sommes en présence d'une famille d'employés agricoles, sous-prolétaires, qui ne possède pas de châteaux.

D'autres Jeanneau dans la région

Le généalogiste Tanguay avait établi une filiation entre Jean Jehannot et Étienne Jeanneau. Il n'existe aucun lien de parenté.

1. Étienne Jeanneau (Janneau) (1663-1743), notaire et négociant, serait arrivé en Nouvelle-France vers 1693. Il habite à Rivière-Ouelle, seigneurie de La Bouteillerie, à partir de 1695.

Vers 1726, il s'installe à demeure à Saint-Roch-des-Aulnaies.

Il a épousé en 1694 (1) Catherine Perrot (Perreault) dit Vildaigre, de qui il eut plusieurs enfants, dont : (Joseph Dionne : 21 décembre 1752; partage des terres des héritiers de feu Étienne Jeanneau; Joseph Dionne : 8 décembre 1753).

2. Marie-Anne, baptisée le 22 juillet 1696; elle vivait encore le 23 juillet 1724 (Étienne Jeanneau : contrat de mariage Mary Dunn et Mathurin Dubé).
2. Étienne, baptisé le 25 juillet 1698; jumeau de Pierre; est demeuré célibataire; inhumé à Rivière-Ouelle le 11 avril 1775, âgé de 78 ans.
2. Pierre, baptisé le 25 juillet 1698, jumeau, est demeuré célibataire, inhumé à Rivière-Ouelle le 2 mai 1778, 81 ans.
2. Catherine, baptisée le 7 mai 1702; épouse Maurice Blondeau dit Vertbois, le 20 juillet 1725, fils de Joseph et d'Anne Giguère, seigneur de Rivière-du-Loup. (Barthélemi Richard : 18 mars 1762, Saint-Aubin : 16 septembre 1773).

Étienne Jeanneau a épousé en secondes noces le 26 mai 1726 Marie-Josephte Gagnon, fille de Jacques Gagnon et de Madeleine Rocheron. Enfants au nombre de six :

2. Jean-Baptiste, baptisé le 12 mai 1727. Il demeurait à L'Islet en 1752.
2. François, marié (1) à 24 ans, le 29 janvier 1753, à Élisabeth Thibault, veuve de Jean-Baptiste Cloutier; témoins au mariage : François Dubé, beau-père, Joseph Gagnon, mère; Louis Jeanneau, frère. Marié (2) à Geneviève Nadeau, veuve de Louis Bélanger le 3 novembre 1756, témoins François Dubé, beau-père. Ces mariages furent célébrés à L'Islet. Marié (3) à Agathe Dumont, le 21 juillet 1777, fille de Simon Dumont et de Marie-Claire Boucher, sans la permission des parents de la fille (Michel Saindon : 15 juillet 1777). Du second mariage sont nés :
3. Jacques Janot (Genost), fils de François et de Geneviève Nadeau, qui épouse à

Rivière-Ouelle, le 1^{er} septembre 1794, Marie-Thérèse Dubé, fille de Jean-François et de Marie Saint-Pierre. (notaire Noël Dupont : 2 mars 1760; Louis Cazes : 31 août 1794). Jacques Janot avait été élevé chez Jean Bérubé et Victoire Hudon, son bourgeois, de Rivière-Ouelle.

3. Nicolas Jeanneau (Janot), baptisé le 30 mai 1757, fils de François et de Geneviève Nadeau, qui épousera à L'Île-Verte, le 8 août 1791, Judith Dion (Augustin Dionne : 11 janvier 1799). Ce dernier Nicolas Jeanneau aura plusieurs enfants avec Judith Dion dont Antoine Jeanneau (Jeannot), surnommé Collet. Ce dernier habite Cacouna, où il épouse Lucie Saindon, veuve d'Étienne Beaulieu (Carbonneau, Généalogie des familles du diocèse de Rimouski).
2. Louis, baptisé le 30 novembre 1732 à La Pocatière.

2. Joseph, vivait encore en 1753 (Joseph Dionne : 8 décembre 1753).
2. Rose, baptisée le 18 juin 1741.
2. Angélique, baptisée le 5 août 1735 à Saint-Roch-des-Aulnaies; mariée le 29 octobre 1753 à Basile Cloutier, à L'Islet; mariée (2) le 24 janvier 1763 à Jean Buteau à L'Islet.

Ne pas confondre

Il importe de ne pas confondre ces deux familles Jeanneau avec le patronyme Jeannot qu'on trouve dans la région de Gaspé :

- Étienne Jeannot, Indien, demeurant à Gaspé, inhumé à Douglastown le 25 octobre 1818, âgé de 23 ans environ.
- Joseph Jeannot, enfant de Joseph et de Marie Arquimot, Indien demeurant à Gaspé (Bona Arsenault, selon les registres de Bonaventure).

* * * * *

Rappel

Rappel

Rappel

Marché aux puces Société de généalogie de Québec

Date : le samedi 15 avril 2000
Salle : 4266 (Centre de documentation Roland-J. Auger)
Lieu : pavillon Casault
Heure : 10h à 13h
Objet : Répertoires, livres d'histoires, etc.

Les membres sont invités à faire don de volumes et à les apporter au local de la Société durant les heures d'ouverture régulières, avant le 7 avril.

* * * * *

L'Événement de 1899

par Jacques Saintonge

Le contingent canadien – Le 9^{ème} Bataillon – Distance de Québec à Cape Town – Le fonds de conscription à Montréal

Le départ des troupes canadiennes pour l'Afrique aura lieu à Québec, mardi de la semaine prochaine, le 31.

Au cours d'un entretien avec un journaliste, M. Hugh Allan a dit :

“Le voyage de Québec à Cape Town est sans doute plus long que de Southampton, la distance étant de 7,015 milles marins contre 5,978. Le “Sardinian” devrait accomplir le voyage en 25 à 30 jours. Il devra faire de 10 à 12 nœuds à l'heure. Je n'ai pas de doute qu'il fera un peu mieux que 12 nœuds, durant le beau temps. Mais s'il rencontre du très mauvais temps, il ira probablement à 10 nœuds.”

Le colonel Guy, du bureau du quartier maître général de la milice canadienne à Ottawa est arrivé à Québec hier matin.

Il loge à l'hôtel Clarendon.

Le colonel Guy s'en vient acheter ici tout ce qu'il faut pour approvisionner les 1,000 officiers et soldats du contingent africain pour deux mois.

Cela représente des achats pour plus de \$75,000, en viande, pain, farine, épicerie de tout genre, légumes, vins, articles de pharmacie, etc.

Le gouverneur-général a manifesté le désir d'être présent ainsi que l'honorable Dr Borden, ministre de la milice, le général Hutton, le colonel Foster, l'hon. M. Tarte, le lieutenant-colonel Pineault.

Cent soixante-quinze volontaires pour le Transvaal ont subi avec succès l'examen médical à Montréal.

Le fonds public pour venir en aide aux Canadiens allant au Transvaal atteint \$2,000 dans cette ville.

Il est tout probable que cinq infirmières s'embarqueront avec le contingent canadien.

L'hon. M. Bain, orateur de la Chambre des Communes, a donné ordre de préparer un certain nombre de volumes qui seront mis à l'usage des soldats durant la traversée.

À l'occasion du départ du contingent, nous espérons que les différentes lignes de chemin de fer, diminueront les taux de passage, pour permettre aux parents et amis de se rendre à Québec, pour assister à l'embarquement.

CHAPELAIN DU CONTINGENT CANADIEN

Ottawa, 24.–Le Rév. P. M. O'Leary, de Québec, est à Ottawa pour demander d'être nommé chapelain catholique du contingent canadien qui va au Transvaal.

NOS VOLONTAIRES

Le Lt. Col. Évanturel a reçu une lettre de trois anciens membres du 9^e bataillon des Voltigeurs Canadiens actuellement résidant à Toronto. Ces messieurs désirent offrir leurs services pour joindre le contingent canadien au Transvaal. L'un des signataires de la lettre, Pierre Flamand, a fait partie du contingent qui s'était rendu au Nord-Ouest en 1885 lors de la rébellion. Nos lecteurs nous sauront gré de mettre sous leurs yeux la lettre de ces volontaires ex-québécois :

Toronto, 23 oct. 1899.

Mon cher Colonel,

Nous avons vu dans les journaux que vous aviez demandé à ceux qui voulaient monter au Transvaal, de donner leurs noms. Nous sommes ici trois jeunes gens qui appartiennent au 9^e bataillon et nous voudrions rejoindre notre bataillon tout en offrant nos services pour le Transvaal. Étant à l'étranger et n'ayant pas l'argent nécessaire pour nous rendre à Québec, nous recourons à vous pour les instructions nécessaires afin de rejoindre notre bataillon et nous vous demandons une réponse au plus vite.

Nous sommes vos serviteurs dévoués, Adélarde Lavoie, de la compagnie No 1; Pierre Flamand, qui a fait la campagne du Nord-Ouest; et Wilfrid Robitaille.

Vous adresserez votre lettre comme suit :

Adélarde Lavoie, 435 King St., East Toronto, Ont.

Le Lt. Col. Évanturel a répondu immédiatement à ces jeunes volontaires d'aller s'enrôler à Toronto même, où ils pourront subir leur examen médical sans être obligés de venir à Québec pour cela et ensuite leur transfert ici sera chose facile.

LISTE DES OFFICIERS ET SOLDATS ENRÔLÉS JUSQU'AUJOURD'HUI À QUÉBEC 8^e BATAILLON

Sergent du drapeau, A. Adams

Soldats Richard Canty.

“ Philip Crotty.

“ A.H. Dawson.

“ Michael John Delaney.

“ Richard Patrick Dalberg.

“ John Kennedy Hill.

Sergent d'état-major J. Hood.

Soldats R. Leconteur.

“ Joseph McCann.

“ Mathew Swift.

“ O.H. Tweddle.

“ A.J. Turner.

“ J.J. Wright.

“ P.E. Wright.

HUSSARDS CANADIENS

Sergent Edwin John Dyne.

“ Frank Jos. Home.

“ Pat. Sheehan.

9^e BATAILLON

Soldat Léonard Dolbec.

“ Jean D'amour.

“ Alphonse Demers.

“ Joseph Gingras.

“ Émile Jobin.

“ P.M. Lefebvre.

“ Noël Wiseman.

BATTERIE DE CAMPAGNE

Soldat Arthur Duberger.

On remarque que les recrues jusqu'à présent assermentées à Québec, se subdivisent comme suit quand (sic) au langage : 19 de langue anglaise, et 8 de langue française.

Un certain nombre d'hommes du 9^e bataillon se sont présentés au Manège pour prendre leurs uniformes et feront partie du détachement qui

escortera le contingent canadien à l'occasion de son départ pour l'Afrique. Afin de donner toutes les facilités possibles aux membres du régiment qui désireront faire partie du détachement, les officiers du 9^e se tiendront au Manège tous les soirs de cette semaine de 8 à 10 heures p.m.

Il y aura parade du détachement vendredi soir à 8 hrs p.m. au Manège, et le corps de musique sera présent. (25 octobre 1899)

Le vingtième siècle

M. Camille Flammarion discute dans la “Revue des Revues,” la curieuse question : “En quelle année commencera le vingtième siècle?” Tout le monde croit qu'avec le 1^{er} janvier 1900, nous entrerons en plein dans le vingtième siècle, et tout le monde a tort.

“Ce qui paraît, nous dit l'éminent astronome, tromper certains esprits – probablement superficiels, au moins en ce qui concerne la chronologie – c'est le changement des deux premiers chiffres, des chiffres séculaires, des nombres 1799 à 1800, 1890 à 1900, etc. On passe, en ces millésimes 00, de 17 à 18, de 18 à 19. C'est vrai. Mais il n'y a pas là d'autre différence que celle qui nous fait passer du nombre 9 au nombre 10, du nombre 99 au nombre 100, c'est-à-dire au complément de la dizaine et de la centaine dans le système décimal. Une dizaine va de 1 à 10, une centaine de 1 à 100.

“On a bien aussi varié dans la date du commencement de l'année : on a placé le commencement tantôt au 1^{er} janvier, tantôt au 25 décembre, ce qui était chrétiennement plus logique, car la circoncision n'est évidemment qu'un incident, tantôt à la conception de Jésus ou à l'annonciation de l'ange, fixée par l'Église à neuf mois de distance, au 25 mars; tantôt à Pâques, la fête de la résurrection et du printemps. On a, d'autre part, raccourci l'année de dix jours en l'an 1582, pour mettre d'accord le calendrier avec l'astronomie. Mais tout cela n'empêche pas que le dernier jour de l'année 1900 ne soit le dernier du dix-neuvième siècle et que le 1^{er} janvier 1901 ne soit le premier jour du vingtième siècle.

“Le vingtième siècle commencera donc le 1^{er} janvier 1901, à l'origine des heures pour chaque pays. C'est-à-dire à minuit, du 31 décembre au 1^{er} janvier. Les Asiatiques entreront avant les Européens dans ce nouveau siècle, et les Européens avant les Américains. On prétend qu'on peut tout faire avec de l'or. Non. Les milliards des Américains ne pourraient pas faire que Madrid ne fût en avance de cinq heures sur Washington et que

l'Espagne n'entrât au vingtième siècle avant les États-Unis. Souhaitons, avec Camille Flammarion, que cette ère nouvelle amène la suppression des guerres internationales et un avancement moral dans le progrès de l'humanité. " (4 novembre 1899)

Mort de l'échevin L.A. Boisvert – Représentant du quartier St-Pierre

M. L.A. Boisvert, échevin du quartier St-Pierre, est décédé hier matin, à sa résidence. Le défunt était indisposé depuis quelque temps, sa mort a été une cause de chagrin pour ses nombreux amis, mais elle ne les a pas surpris.

Depuis qu'il avait été élu représentant du quartier St-Pierre au Conseil de ville, l'échevin Boisvert a consacré tout son temps à la défense des intérêts de ses constituants et au progrès des affaires commerciales de notre ville, et tant qu'il n'a pas été atteint de la maladie qui l'a conduit au tombeau, il a toujours assisté aux assemblées du conseil municipal, et à celles des comités.

Le défunt laisse une fille et deux garçons.

Ses funérailles auront lieu mercredi matin.

Voici quelques notes biographiques sur feu M. l'échevin Boisvert, nous empruntons ces notes à l'Album Biographique des membres du conseil de ville, publié par M. Léon Lortie :

M. Louis A. Boisvert, échevin No 2 pour le quartier St-Pierre, est né à Ste-Croix, comté de Lotbinière, de parents cultivateurs, en 1838. Il vint à Québec à l'âge de onze ans, y suivit un cours commercial à l'école des Frères de la Doctrine Chrétienne, puis s'engagea comme commis. En 1859, il ouvrit un restaurant à son compte dans le quartier qu'il habite aujourd'hui, et depuis vingt ans tient le "Commercial Restaurant" à l'encoignure des rues St-Pierre et St-Paul.

Il était marié à Miss Bridget McGill, de cette ville. L'aîné des ses fils, M. Charles Boisvert, est médecin à Chicago.

M. Boisvert a été élu la première fois conseiller pour le quartier Saint-Pierre en 1892, et réélu par acclamation en 1894 et en 1896-1898.

À la famille en deuil nous offrons nos plus sincères condoléances. (6 novembre 1899)

Projet patriotique – Un comité se forme à St-Malo pour ériger un monument à Jacques-Cartier

Saint-Malo, France, 24.– Un comité va se former à Saint-Malo, pour l'érection d'un monument à Jacques-Cartier, dont le sculpteur Ogé vient de terminer la maquette. Ce monument, haut de neuf mètres, large de douze mètres à sa base, serait placé sur les remparts de Saint-Malo, au lieu dit la Hollande, le bras de Jacques-Cartier dirigé vers le nord de l'Amérique.

On espère intéresser le Canada à l'érection de ce monument, qui comprendrait, outre la statue du Christophe Colomb français, quatre figures allégoriques; la ville de Saint-Malo offrant une palme à son glorieux enfant, un Canadien levant un regard d'espérance et de gratitude vers le civilisateur de son pays, la Foi, la Géographie; quatre bas reliefs représentant : Jacques-Cartier et ses compagnons recevant la bénédiction de l'évêque de Saint-Malo avant d'entreprendre leur voyage, leur débarquement sur les rives du fleuve Saint-Laurent, les femmes indigènes apportant leurs enfants à toucher Jacques-Cartier en qui elles voyaient le prophète attendu, et enfin le retour de Jacques-Cartier dans sa ville natale.

Ajoutons à ces renseignements que l'initiative de l'idée de reconnaissance au vaillant marin revient à sa digne descendante, une Canadienne-française, Mlle Victoria Cartier, qui, lors de sa visite en France, sut intéresser les citoyens de la cité malouine à cet intéressant projet.

Notre vaillante artiste fit part de son projet à M. Hamon, alors maire de Saint-Malo, puis un concert fut organisé par elle, à Paris, pour aider à la souscription ouverte par la Société d'Études Historiques et Géographiques de Bretagne, pour ériger une statue à son illustre aïeul.

Le concert eut un énorme succès et la recette s'en fut grossir notablement la caisse.

Nous sommes heureux d'enregistrer ce beau succès dû à l'énergie et à l'esprit d'initiative d'une de nos compatriotes, assurés d'avance que les efforts qu'elle fera en ce sens, à Montréal, ou dans tout le Canada, seront efficacement secondés.

Une soirée, au cours de laquelle on représenterait un drame approprié à la circonstance, serait un excellent moyen de grossir notablement la souscription.

On nous dit même la chose fort probable. Un écrivain français vient justement d'achever un drame intitulé : "Jacques Cartier," lequel a été exécuté dans le pays du hardi découvreur, avec un succès colossal. Avec le concours de Mlle Cartier, à cette soirée, on serait assuré d'avance de toutes les bonnes sympathies du public canadien.

Tenter la chose, c'est courir au succès certain.
(24 novembre 1899)

Le contingent canadien - Une enthousiaste réception leur est réservée à Cape Town - La journée sera observée comme congé public

Londres, 23.-Un câblogramme de Cape Town au "Daily Mail" dit : Une réception chaleureuse a été préparée pour l'arrivée du contingent canadien dans le sud de l'Afrique, il est probable que la municipalité de Cape Town donnera une bienvenue officielle aux troupes canadiennes. Cela peut paraître surprenant : en vue des tendances pro-Boer du gouvernement. Lorsque le général, sir Redvers Buller est arrivé, pas un seul pavillon n'avait été hissé sur aucun des bureaux publics. Les loyalistes cependant, prendront note de tous les oublis de la part du gouvernement. Ils font tous les efforts possibles pour obtenir la permission pour les Canadiens de marcher à travers la ville au lieu de suivre les quais comme le font les autres troupes, mais à tout événement, les soldats de la Puissance sont sûrs d'être l'objet d'une bienvenue enthousiaste.

Plus récent

Cape Town, 23.- Les autorités militaires ont accordé la permission au contingent canadien, lors de son arrivée, de marcher à travers les rues de la ville qui seront décorées élégamment et la journée sera observée comme fête publique.
(24 novembre 1899)

La colonisation dans la province

On s'est plaint fréquemment, et avec raison, du fait que nous manquions de données assez étendues sur certaines parties de notre immense pays. Si nous en jugeons par la jolie brochure qui vient de paraître sous l'égide du Commissaire de la Colonisation et des Mines, l'honorable A. Turgeon, cette lacune va être comblée.

Cette brochure qui s'intitule : "La colonisation dans les comtés de Témiscouata, de Rimouski, de Matane, de Bonaventure et de Gaspé" constitue, à notre avis, le travail le plus important qui ait jamais été fait sur cette partie de notre territoire. Elle nous

met à même de juger de la richesse de notre sol et de l'avenir qu'offrent à ceux qui se destinent aux labours des champs, ou encore à l'exploitation de nos superbes forêts, ces cinq grands collèges électoraux situés dans le bas du fleuve St-Laurent.

Nous le disons en toute sincérité, il y a dans cette publication des renseignements de la plus haute importance pour tous ceux qui s'intéressent de près ou de loin au mouvement colonisateur dans notre pays. On fait d'abord défiler devant nos yeux, les principaux centres de population dans chaque comté, leur histoire, la formation des anciennes seigneuries concédées sous les rois de France, les humbles et rudes commencements des colonies dans les cantons, leur mouvement progressif, puis une analyse des plus détaillées de chacun des cantons, avec indication des cours d'eau qui les sillonnent, des routes qui les traversent, forment un guide des plus précieux, non seulement pour le colon, mais même pour l'étranger qui veut avoir une idée exacte de la fertilité de notre sol et de l'étendue de nos ressources forestières.

Ajoutons que tout cela est entremêlé de superbes photogravures représentant les principaux points du pays que l'on étudie. À admirer surtout les vues de la Rivière-du-Loup, de Cacouna, de St-Jérôme de Matane, du Petit Métis, de Carleton, de la paroisse de Bonaventure, de New-Richmond et du Bassin de Gaspé.

Nous ne saurions vraiment trop féliciter l'auteur d'avoir entrepris de faire connaître notre pays par une publication aussi attrayante et qui se recommande par l'abondance des renseignements qu'elle nous fournit et par leur exactitude. Si nous avions un souhait à formuler, c'est qu'il n'en restât point aux cinq comtés qu'il vient de décrire, mais qu'il continue pour les autres parties du pays susceptibles de développement, le travail qu'il vient de commencer."

Il n'est que juste d'ajouter que l'auteur de cette brochure dont quelques parties ont vu le jour dans "l'Événement," est M. Eugène Rouillard, l'un des principaux fonctionnaires du département des forêts. (30 novembre 1899)

Le contingent canadien à Cape Town - Une démonstration populaire - Tout le monde en bonne santé à bord du "Sardinian"

Londres, 29.- On a reçu cet après-midi, la nouvelle de l'heureuse arrivée à Cape Town, du steamer de la ligne Allan, le "Sardinian" avec le contingent canadien. Tout le monde était bien à bord. Les citoyens de Cape Town attendaient

depuis plusieurs jours l'arrivée des Canadiens pour leur prouver, ainsi qu'aux détachements d'Australie et de la Nouvelle-Zélande, combien le peuple anglais de l'Afrique australe reconnaissait cette manifestation extérieure de l'unité de l'Empire, à une heure de détresse.

Lorsque le "Sardinian" a été signalé de la *Montagne Table*, l'enthousiasme populaire devint intense, et des centaines de personnes accoururent sur le quai pour être les premiers à acclamer ces loyaux soldats, venant du lointain Canada. On n'a encore reçu aucun détail concernant la démonstration qui sera faite aux régiments coloniaux, mais il n'y a pas de doute qu'elle constituera un événement historique dans l'histoire de l'empire et du monde. (30 novembre 1899)

La question du jour – L'attitude des Canadiens-français et M. L.O. David

Dans son travail sur "la question du jour," M. L.O. David s'est efforcé de trouver la conduite que d'après lui, les Canadiens-français devraient suivre au sujet de la guerre au Transvaal :

"Évidemment," débute M. David, "nous sommes un peuple chevaleresque, car nos sympathies sont toujours du côté des faibles, des vaincus, même à notre détriment, contrairement à nos intérêts.

"Cette année, un bon nombre d'entre nous paraissaient être, au début de la guerre, en faveur des Boers. Pourquoi? Question d'habitude, de tradition, de sympathie naturelle pour le courage, pour le faible contre le fort. C'est beau, chevaleresque, mais ce n'est ni pratique ni raisonnable.

"Qu'on sacrifie ses intérêts à ses sentiments, quand l'existence et l'honneur de la patrie et de la religion sont menacés, c'est très bien, mais que pour des gens que nous ne connaissons pas, qui ignorent peut-être notre existence, et qui ne pourront jamais nous faire ni bien ni mal, nous nous exposions à faire suspecter notre loyauté, à froisser les sentiments de nos concitoyens anglais et même de tout l'empire britannique, c'est étrange."

À cela, la "Semaine Commerciale" répond :

"Mais ce qui l'est bien davantage, c'est d'entendre un homme comme M. David émettre en principe qu'on ne peut pas sympathiser avec un peuple injustement attaqué, qu'on ne peut pas flageller ceux qui sèment la dévastation dans le monde pour satisfaire leur soif du lucre, qu'on ne

peut pas se prononcer ouvertement sur une question qui regarde l'humanité entière, sans avoir dans la cause un intérêt immédiat, bien sonnante, doux au toucher, caressant à l'œil.

"On ne s'étonne guère d'entendre un homme comme M. Pacaud s'ébaudir sur les avantages matériels que le Canada va retirer du conflit par la vente de quelques misérables denrées. Il irait jusqu'à se réjouir du nombre de ceux qui tombent là-bas, si nous pouvions fournir les pelles pour les enterrer. Mais qu'un esprit éclairé comme l'est M. David prétende que l'on doive se taire devant l'injustice, la spoliation, le vol préparé de longue main : certes, cela nous étonne tout autant que cela nous afflige.

"M. David, qui est un délicat, ne devrait pas ignorer que l'injustice, où qu'elle se commette, appelle la réprobation et M. David, qui est un lettré, ne devrait pas oublier, non plus, que ce qu'il appelle "La question du jour" est une question humanitaire dont la discussion ne saurait s'embarasser, se surcharger, se souiller, dirons-nous, des considérations mesquines d'intérêts plus ou moins réalisables.

"Si M. David a un tant soit peu suivi ce qui s'est dit depuis un mois dans les journaux canadiens-français de quelque valeur, il a dû voir partout, non pas des manifestations de sympathie stérile pour les Boers, mais une franche et loyale protestation au nom du droit et de la justice. Et cette constatation, au lieu de l'alarmer, aurait dû porter la consolation dans un cœur de patriote comme le sien, qui a tant fait pour apprendre à la présente génération ce qu'il y avait eu de grand, de noble et de généreux dans la fermeté de nos ancêtres, lesquels ne transigeaient pas, eux, avec les sévères dictées de l'honneur et du patriotisme. Et s'il s'était donné la peine d'étudier un peu ce qu'une attitude semblable de la part des Canadiens-Français renferme d'excellentes promesses pour l'avenir, il aurait découvert que l'Angleterre elle-même ne saurait trouver à s'en plaindre. Car les empires comme le sien ne sont durables qu'en autant que les peuples qui les composent sont intelligents, francs et honnêtes." (2 décembre 1899)

La mort de Deslauriers – À bord du Sardinian – Nouveaux renseignements

Le "Temps", d'Ottawa, publie ce qui suit, au sujet de la mort de Deslauriers :

La triste nouvelle de la mort de "Teddy" Deslauriers, l'un des militaires du contingent

canadien d'Ottawa, a été reçue avec angoisse par les nombreux amis du défunt.

“Teddy” comme il était appelé familièrement, était l'un des jeunes gens des mieux connus et des plus estimés.

Il avait fait partie du corps militaire des Dragons de la Princesse Louise pendant cinq ans et il était considéré, à juste titre, comme étant un excellent cavalier.

Lorsque le gouvernement fit appel à la bonne volonté des militaires canadiens, pour aller combattre sous le drapeau britannique dans l'Afrique du sud, Deslauriers fut le premier à répondre à l'appel. Il était d'un tempérament enthousiaste et aventurier, et il aimait à faire face au danger.

Lorsque le petit détachement d'Ottawa quitta la capitale, Deslauriers était en bonne santé et de belle humeur. À Québec, pas un militaire partant pour le Transvaal ne se montrait aussi gai que lui et aussi désireux de se trouver sur un champ de bataille.

Le défunt n'était âgé que de trente ans, et il était, depuis de longues années, l'un des fidèles employés de la maison Bate et Cie, de la rue Sparks.

C'était un athlète et un grand amateur de jeux sportifs de tous genres. Il était un joyeux compagnon et il était estimé de tous ceux qui le connaissaient.

Il était le fils de M. Isidore Deslauriers, et frère de MM. John, Isidore, Samuel, Patrick et Joseph Deslauriers. (6 décembre 1899)

Une future célébrité canadienne – L'enfant prodige – Rosario Bourdon

Un phénomène psychologique assez rare pour être signalé se produit en ce moment et chacun, selon son degré de culture intellectuelle, peut en apprécier et en déterminer la valeur. Un jeune enfant qui dépasse à peine sa treizième année, le petit “Rosario Bourdon,” à l'âge où le plus grand nombre ne font que balbutier les notions élémentaires des connaissances humaines, est parvenu à un développement artistique qui tient vraiment du prodige. Non seulement il a atteint une virtuosité aussi merveilleuse que peut le permettre

un âge aussi tendre, mais il a, en plus, une conception artistique qui rappelle, ainsi que le faisait remarquer un de ses professeurs au conservatoire de Gand, Belgique, les étonnantes relations historiques sur Mozart. À dix ans, il obtenait son diplôme de “Premier degré” au concours de l'Académie de Musique de Québec. Huit mois après, le premier jugement porté sur lui par ses compatriotes était pleinement confirmé par l'obtention d'un Premier Prix au conservatoire de Gand et après trois années d'études suivies avec la plus grande diligence et une ardeur admirable, il sortait, lui, “Premier avec grande distinction,” sur quatre-vingts concurrents dont quelques-uns avaient presque le double de son âge. Les personnes qui l'ont suivi de près, comme son premier professeur, le violoncelliste J.B. Dubois, que beaucoup de nos lecteurs connaissent, ne tarissent pas en éloges sur le jeune “Rosario”, et commentent avec une admiration dont la sincérité ne peut être mise en doute, le prodigieux développement artistique de cet enfant qui promet d'être une illustration pour les Canadiens-français. À son début à Montréal, le mois dernier “Rosario” a provoqué dans un auditoire de deux mille cinq cents personnes une impression d'attendrissement et d'enthousiasme dont l'écho est parvenu jusqu'à New-York. Il a exécuté, en cette occasion, avec une grande vérité d'interprétation et un charme exquis des œuvres d'une grande envergure comme la Sonate de Grieg et le Concerto en La mineur de Rubinstein.

Pour les initiés, l'exécution de pareilles œuvres dénote incontestablement une intelligence d'élite, et chez un enfant de cet âge, une intention prodigieuse qui étonne. Si Dieu lui prête vie, le petit “Rosario” est évidemment destiné à fournir une carrière dont il est difficile de pronostiquer l'éclat. Ce sera une gloire artistique canadienne à l'instar de Madame Albani, et, peut-être comme compositeur—car il a déjà produit quelques œuvres fort élégantes dont on dit beaucoup de bien—atteindra-t-il des sommets plus élevés et une célébrité plus durable. Nous aurons la satisfaction d'entendre le petit “Rosario” à l'Académie de Musique, jeudi prochain, le 14 courant, dans une grande soirée artistique qu'il donne à son bénéfice, en compagnie de Madame Bennati, cantatrice, de messieurs J. Goulet, Violoniste, J.B. Dubois, violoncelliste, et Émery Lavigne, pianiste. En janvier prochain, le jeune virtuose se rend à Londres, pour deux mois, et de là, il passe sur le continent Européen. (9 décembre 1899)

* * * * *

Familles Jean-Baptiste Féron(d) et Louis Rousse. Anomalies dans un registre de la paroisse Sainte-Anne d'Yamachiche

par Origène Maillette



Né à Yamachiche en mars 1921, de Eugène Maillette et Antonia Gignac.
Baccalauréat ès arts obtenu au Séminaire de Nicolet (1941).
Baccalauréat ès sciences appliquées et ingénieur de l'École Polytechnique de Montréal (1947).
Carrière professionnelle :
6 ans en génie municipal, 8 ans en génie conseil.
26 ans au Département de l'Instruction publique et au Ministère de la Santé et Services sociaux.
Retraité et membre de la Société de généalogie de Québec depuis 1988. A contribué sporadiquement à *L'Ancêtre*.

Origène Maillette

Étant à compléter une recherche sur Louis Rousse et les siens, j'ai constaté que les auteurs consultés, Mgr Tanguay en tête, lui accordaient la paternité d'un certain René, baptisé le même jour qu'une autre enfant prénommée Marie-Joseph dont le père serait Jean-Baptiste Féron(d), le 14 septembre 1764. Le célébrant : Charles Maxime ChefDeville de la Garenne, premier prêtre curé résident d'Yamachiche.

M. Alide Pellerin, dans *Yamachiche et son histoire*, écrit de lui : « On peut imputer à ce curé certaines lacunes dans sa forme un peu singulière de tenir les registres paroissiaux et son peu de souci de l'orthographe française. »

Voici quelques libertés que se permettait ce pasteur :

- Inscrire dans un même acte les baptêmes ou sépultures de deux, même trois enfants souvent de familles distinctes.
- Omettre la mention de noms de parents.
- Faire des ajouts en marge sans indications de références dans le texte.
- Changer les prénoms d'enfants qu'il avait baptisés, lors de leur sépulture.

Suivent quelques exemples.

1- *L'an mil sept cent soixante et quatre le cinquième jour de 7bre je curé soussigné ai inhumés dans le symetiere de cette paroisse avec les ceremonies prescrites les corps de Joseph et Augustin fils légitimes de jean jarin et de jean crochettier age lun dun an et lautre de trois mois présence de jean rihouet qui a signé.*

Nous notons deux corps d'enfants de familles distinctes; noms des mères omis; absence de ponctuation; les nombreuses fautes d'orthographe.

2- Le cinquième enfant de la nombreuse famille de Jean Féron(d) et Marie Bibo fut baptisé le 21 février 1762 par Messier ChefDeville à Yamachiche et reçut le prénom de Julienne. Le registre ne mentionne aucun décès de Julienne Féron(d). Toutefois, une Marie-Louise Féron(d), enfant de Jean-Baptiste Féron(d), est inhumée le 8 juin 1765 à l'âge de trois ans. Après examen, nous ne pouvons que conclure qu'il s'agit de Julienne, un peu plus de trois ans plus tôt.

Voilà une substitution de noms.

3- Examinons maintenant l'acte où sont consignés les baptêmes de René et Marie-

Joseph, daté du 16 septembre 1764 et libellé comme suit :

*L'an mil sept cent soixante et quatre le seizième jour de 7bre, je curé soussigné ai baptisé rené et marie joseph et sa maraine sont maurice melenson et marie joseph gaudet lesquelles ont dit ne s'avoir signer.
Signé (Chefdeville ptre)*

Des deux enfants, qui est Rousse et qui est Féron?

a) Marie-Joseph

- 1) ses parain et marain sont Acadiens tout comme les parents Louis Rousse et Marie Comau;
- 2) une Louise Rousse, fille de Louis et Marie Commaux, est inhumée le 7 mai 1766 à l'âge de 18 mois, âge qu'aurait Marie-Joseph;
- 3) La marraine, Marie-Joseph Gaudet, a épousé le 9 février 1766 Maurice Comeau et est devenue la belle-sœur des époux Rousse.

Aucun doute pour nous : Marie-Joseph Rousse fut inhumée sous le prénom de Louise.

b) René

- 1) l'ambiguïté du texte ne permet pas de relier à coup sûr René à Jean-Baptiste Féron;
- 2) le baptême de René suit celui de Julienne traité plus haut, deux prénoms guère usités à l'époque;
- 3) à son mariage à la Rivière-du-Loup le 6 juillet 1750, Jean Féron donne comme parents René Féron et Julienne Traillé, de la Chapelle-Urée en Basse Normandie.

À notre avis, il aura voulu que deux de ses enfants portent leurs prénoms en leur souvenir.

Domage que Mgr Tanguay n'ait pas su interpréter la pensée du bon prêtre Chs Max. ChefDeville.

Sources :

1. Dictionnaire Tanguay.
2. Registres de la paroisse Sainte-Anne d'Yamachiche.
3. F.L. Desaulniers, *Les Vieilles familles d'Yamachiche*.

* * * * *

Corrections

1. Un lecteur de *L'Ancêtre* relève que dans le calendrier 2000, publié dans le vol. 26, n^{os} 3 et 4 (novembre-décembre 1999), à la date du 19 janvier 2000, il faudrait lire Marie et non Marguerite Janin.
2. Dans l'index de *L'Ancêtre* par auteur publié dans le vol. 26, n^{os} 5 et 6 (janvier-février

2000), sous le sous-titre *Sans mention d'auteur*, il faut lire dans le deuxième titre « À propos de généalogie... » et non « de la généalogie ». De plus, l'auteur de cet article est monsieur Henri-Pierre Tardif.

* * * * *

N.D.L.R. Nous présentons dans ce numéro de *L'Ancêtre* le *Fichier Origine* qui fera l'objet de la conférence du mercredi 19 avril.

Fichier Origine

(version 10 – 15 janvier 2000)

Le *Fichier Origine* est le répertoire informatisé des actes de l'état civil trouvés dans le cadre du projet franco-qubécois de recherche sur les origines familiales des émigrants français et étrangers établis au Québec, des origines à 1865.

Depuis le 15 janvier 2000, le *Fichier Origine* comprend également les actes connus des membres de la famille immédiate du migrant tels le baptême, le mariage ou le décès des parents, d'un frère ou d'une sœur du pionnier dans le cas où l'acte de baptême du pionnier n'a pas été retracé dans les archives françaises.

Le dépouillement et la publication des actes concernant les émigrants français et étrangers s'inscrivent dans le cadre d'une entente de coopération entre la Fédération française de généalogie et la Fédération québécoise des sociétés de généalogie. Des partenaires français et québécois apportent leur collaboration à la réalisation de ce projet.

L'objectif du projet est de rendre accessible gratuitement à tous les généalogistes et chercheurs une source de renseignements fiables sur l'origine des pionniers et des pionnières des origines à 1865. La coordination du projet est assurée au

Québec par l'historien et généalogiste Marcel Fournier et en France par le généalogiste Célestin Denis et le professeur Yves Landry.

Le répertoire contient 2 360 entrées. Il est mis à jour quatre fois par année par l'addition de nouvelles données ou la correction d'anciennes données (le nom du migrant est affiché en caractères gras dans les deux cas). Un communiqué de presse annonce la diffusion d'une nouvelle version.

Il est permis de reproduire les informations de ce répertoire avec mention de la source. Il est toutefois interdit de le reproduire en totalité sans l'autorisation des coordonnateurs et du diffuseur. Il est également interdit de diffuser des versions différentes du *Fichier Origine* sur le réseau Internet. Toutefois, nous vous invitons à faire un lien avec la page du *Fichier Origine* en indiquant la source.

Le *Fichier Origine* est financé par la Fédération québécoise des sociétés de généalogie qui reçoit une aide financière du ministère de la Culture et des Communications du Québec dans le cadre du volet international du Fonds de l'autoroute de l'information.

* * * * *

Société de généalogie de Québec

Message du comité de mise en candidature

Vous êtes invités à soumettre des candidatures aux quatre postes en élection en vue de l'assemblée générale de la Société de généalogie de Québec qui se tiendra le mercredi 17 mai 2000. Les administrateurs sont élus pour un terme de deux ans.

Admissibilité du candidat

- 1 – membre de la Société ;
- 2 – candidature proposée par écrit par trois membres à l'aide du formulaire ci-inclus à la présente livraison du bulletin ;
- 3 – candidature transmise à la présidence du comité, 30 jours avant la date prévue pour l'élection, soit le 17 avril 2000.

Composition du comité

Monsieur André Breton (0255) est président du Comité, et il est assisté de madame Suzanne Veilleux-Fortin (1202) et de madame Sylvie Tremblay (0628). Ces personnes peuvent recevoir les bulletins complétés dès maintenant en les adressant à :

Comité de mise en candidature
5205, Place Vaudreuil
Charlesbourg, QC
G1H 6X3

Louis-Marie Côté (3689)
secrétaire
Conseil d'administration

Notes

- La date d'affichage des candidats à la SGQ est le **3 mai 2000 avant 16 h 00.**
- Des bulletins de mise en candidature sont disponibles au local de la Société.



Société de généalogie de Québec

fondée en 1961

Société de généalogie de Québec

BULLETIN DE MISE EN CANDIDATURE

Nous, soussignés, proposons la candidature de _____, membre # _____,

résidant au _____, _____, _____
numéro et nom de la rue ville code postal

comme administrateur (trice) du Conseil d'administration de la Société de généalogie de Québec, pour les années de 2000–2002.

Signé :

_____	_____
_____	numéro de membre
_____	_____
_____	numéro de membre
_____	_____
_____	numéro de membre

Je, soussigné(e), accepte de poser ma candidature au poste d'administrateur(trice) du Conseil d'administration de la Société de généalogie de Québec lors de l'élection qui sera tenue à l'Assemblée générale du 17 mai 2000.

date signature du candidat

Tous les bulletins devront être retournés au président du comité de mise en candidature et reçus avant le 17 avril 2000 à 16 h 00 au comité de mise en candidature dont l'adresse ci-dessus.

5205, Place Vaudreuil
Charlesbourg Qc
G1H 6X3

Convocation

Assemblée générale des membres de la Société de généalogie de Québec

Date : le mercredi 17 mai 2000
Heure : 19 h 30

Les membres de la Société de généalogie de Québec sont convoqués à l'assemblée générale annuelle de cette société qui aura lieu le mercredi 17 mai 2000, au Montmartre Canadien, situé au 1669, chemin Saint-Louis, Sillery, (Qué).

Ordre du jour

1. **Ouverture de l'assemblée**
2. **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Acceptation du procès-verbal de la 37^e assemblée générale annuelle du 19 mai 1999**
4. **Adoption du règlement général de la Société**
5. **Rapport des comités**
6. **Rapport de la présidente**
7. **Adoption des états financiers annuels**
8. **Nomination d'un vérificateur ou d'un expert comptable**
9. **Rapport du comité de mise en candidature et élections**
10. **Levée de l'assemblée générale**

Sainte-Foy, le 28 février 2000

Louis-Marie Côté
secrétaire du Conseil d'administration

**DOCUMENTS DISPONIBLES POUR L'ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE**

- Règlement général de la Société
- Bulletin de mise en candidature

À partir du 10 avril 2000, ces deux documents seront disponibles au Centre de documentation Roland-J.-Auger sur présentation de votre carte de membre et aux heures d'ouverture régulière. Noter que le bulletin de mise en candidature est déjà inclus dans ce bulletin.

Le règlement général de la Société sera aussi disponible lors de l'assemblée générale annuelle du 17 mai 2000.

Le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 19 mai 1999 se retrouve dans le bulletin *L'Ancêtre*, vol. 25, n^{os} 9 et 10, juin – juillet 1999 et sera disponible au Centre de documentation Roland-J.-Auger pour les nouveaux membres après cette date.

Louis-Marie Côté (3689)
secrétaire
Conseil d'administration
28 février 2000

Société de généalogie de Québec

Formation avril à juin 2000

1^{er} avril 2000. Initiation à la généalogie (Plan 3)

Professeur : Mme Esther Taillon

Horaire : 9 h à 16 h Salle Roland-J.-Auger

Coût : non-membres : \$20, membres : \$10

29 avril 2000 et 6 mai 2000. Lecture et interprétation des actes notariés (Plan 6)

Professeur : M. Denis Racine

Horaire : 9 h à 12 h Salle Roland-J.-Auger

Coût : non-membres \$50, membres : \$25, bénévoles \$20

29 avril 2000 et 6 mai 2000. Initiation à la paléographie (Plan 6)

Professeur : M. André Dufresne

Horaire : 13 h à 16 h Salle Roland-J.-Auger

Coût : non-membres \$50, membres : \$25, bénévoles \$20

3 juin 2000. Initiation à la généalogie (Plan 3)

Professeur :

Horaire : 9 h à 16 h Salle Roland-J.-Auger

Coût : non-membres : \$20, membres : \$10

Tous les cours se donneront à la salle Roland-J.-Auger de la Société de généalogie de Québec.

Notre arbre généalogique Fortin-Houdet (première partie)



À l'époque de Jacques Cartier

par Cora Fortin-Houdet

Membre de notre Société depuis 1970 et membre actif à partir de 1971, l'auteure Cora Fortin était reporter et aussi responsable du Bureau régional de l'hebdomadaire *L'Écho d'Abitibi-Ouest*, au moment du départ de la famille Houdet de La Sarre, en 1965. À Québec depuis 1967, elle a publié dans le *Bulletin de la Fédération des Femmes du Québec*, *La Charcotte* de la Société d'histoire de Sillery, *Québécois* de la Société historique de Québec, et dans *L'Ancêtre*.

Cora Fortin-Houdet

Résumé

Pour la rédaction de cet article, on a utilisé au départ des *papiers de famille* et l'aide d'une parentèle qui garde précieusement la mémoire d'une ascendance en partie armoricaine. L'arbre généalogique Houdet-Fortin constitue un bel exemple pour apprendre et comprendre quand et comment a évolué la société à laquelle nous devons notre ascendance. Il faut y ajouter les découvertes faites au fil de lectures de travaux de recherches publiés par des spécialistes. Nous pouvons ainsi percer *la nuit des temps* et avoir une petite idée de ce qui occupait les pensées de nos devanciers, découvrir le contexte historique, leur environnement social et aussi leur mérite. Des patronymes, alliés aux Houdet par mariages, ont fait l'objet d'une recherche *des quartiers de leur ascendance*, fournissant ainsi des preuves irréfutables lorsqu'il s'agit de lettres patentes confirmant une noblesse. Cependant, il est à noter que les nobles et la société des marchands se sont fréquentés à leur gré, jusqu'à ce que Louis XIV impose une barrière sociale entre eux. Avant, de décennie en décennie, l'évolution normale changeait et les moyens et les occasions de poursuivre une ascension sociale. La première partie de notre recherche donne des patronymes inscrits et à notre arbre, et sur le rôle des compagnons de voyage de Jacques Cartier. Suivra une deuxième partie qui évoquera l'époque des Cent-Associés, un siècle plus tard.

Avant-propos

Le Deuxième millénaire de notre ère a commencé par la destruction de la basilique du Saint-Sépulcre, à Jérusalem, en l'an 1009. La chrétienté entière en a été terrorisée : que l'on ait pu toucher au tombeau du Seigneur a été perçu comme un signe du Ciel annonçant l'Apocalypse. Dès lors, on ne s'occupera que de coexistence entre fidèles et infidèles, négligeant pendant quatre siècles les

projets de navigations océaniques. Seuls des Vikings vont s'aventurer dans l'inconnu. l'Islandais Leiv Erikson (fils d'Erik le Rouge) va venir jusqu'à Terre-Neuve, et, paraît-il, jusque sur la côte est d'un nouveau continent¹ (à la hauteur de la Nouvelle-Angleterre).

Ce n'est qu'après la découverte faite par Christophe Colomb, en 1492, pour le compte de l'Espagne, que l'on s'intéressera à cette nouvelle

terre que l'on croyait le prolongement de l'Asie. Ce nouveau continent portait des promesses de richesses; Verrazzano, à la demande de Sa Majesté très chrétienne François 1^{er} de France, va, en 1524, scruter le littoral américain, de la Floride à l'île nouvelle de Jean Cabot (Terre-Neuve), à la recherche, vers le nord-ouest, d'un passage plus court, croyait-on, sous les hautes latitudes, passage qui permettrait d'atteindre le Cathay plus rapidement... Il n'y aura pas que les Espagnols et les Portugais pour en profiter². Mais Verrazzano n'a trouvé ni route, ni nouveau Mexique. Sur la carte du littoral oriental de l'Amérique du Nord qu'il a dressée, il a ajouté l'Arcadie terre des arbres (rebaptisée à tort Acadie par les géographes) et Gallia Nova ou Nouvelle-France³.

Une décennie passe. François 1^{er} qui, en 1532 - l'année durant laquelle le Parlement de Rennes signa l'annexion de la Bretagne au royaume de France - avait fait la connaissance d'un Malouin, Jacques Cartier⁴, maître de navire expérimenté, lui signa (commission datée du 15 octobre 1534) une commande d'exploration. Cartier devra trouver, au nord, le fleuve menant à la Chine. Pendant l'hiver 1534-1535 il procéda au choix de ses navires et de ses équipages, des Malouins : marins, marchands et bourgeois, des hommes qui connaissaient bien la mer.

Au printemps de cette année 1534, lors d'un premier voyage d'exploration, Jacques Cartier avait quitté Saint-Malo le 20 avril, avec une soixantaine de compagnons sur deux navires, non sans que le vice-amiral Charles de Moüy de la Melleraye ne leur ait fait prêter serment d'obéissance. Il avait suivi la route des pêcheurs terre-neuviens; ayant pénétré dans la baie des chasteaulx (par le détroit de Belle-Isle) - les Malouins allaient par le nord pêcher la mollue et les Basques, par le sud, courir la baleine, mais personne ne savait qu'il s'agissait de la même étendue d'eau⁵ - il avait longé un peu la côte du Labrador tout en scrutant la côte ouest de Terre-Neuve. Au havre, dit aujourd'hui de Cumberland, il s'était dirigé vers des îles (les Îles-de-la-Madeleine⁶) et avait contourné la pointe nord de l'île que nous connaissons aujourd'hui comme celle du Prince-Édouard. Puis longeant la côte (du

Nouveau-Brunswick) et À Dieu vat!, il était entré dans une baie s'ouvrant devant lui, la baie des Chaleurs, lui qui cherchait le Pacifique par l'océan glacial au delà de l'île nouvelle.

Il avait rencontré là des Micmacs et aussi des Iroquois venus d'une bourgade proche du cap de Stadaconé (près de Québec). L'automne s'annonçant, il prit le chemin du retour mais en emmenant avec lui deux fils du chef Donnacona en promettant de les ramener l'année suivante, 1535.

Pour ce second voyage d'exploration, guidé par eux, Jacques Cartier descendit le grand fleuve Saint-Laurent jusqu'à Stadaconé. Deux des navires furent toués dans la rivière Sainte-Croix (la rivière Saint-Charles, jusqu'à proche du ruisseau Lairé). Ce serait là que Cartier et ses compagnons mirent les navires en hivernement, proche du site choisi plus tard pour la maison principale des Jésuites (dans la seigneurie Notre-Dame des Anges).

Le Rôle d'Equipage des maîtres compagnons mariners et pillotes de cette deuxième expédition, a été présenté par Jehan Poullé⁷, à la Réunion de la Communauté de la ville de S-Malo, à l'abbaye Saint Jehan, mercredi, le trente unième jour de mars 1535⁸. Le retour à Saint-Malo se fit l'année suivante, le 16 juillet 1536 avec, à bord, une dizaine d'indigènes, dont le chef Donnacona et des interprètes et autres indigènes qui pourraient conter eux-mêmes tout ce qu'ils savent au roi François 1^{er}. De ces invités amérindiens, seule une fillette vivait encore en 1541, mais son sort nous est inconnu⁹.

Pour son troisième voyage d'exploration et de colonisation (départ le 23 mai 1541) Jacques Cartier quittait avec cinq navires et du ravitaillement pour quinze mois. Il avait choisi ses compagnons, artisans, ouvriers et laboureurs, nécessaires à la colonie naissante, car il devait y mener des gentilshommes qui recevront sans charges des terres, des fiefs et des seigneuries [...]; cent vingt marins destinés à la garde et à l'exploration de la colonie étaient également du voyage, ainsi que six hommes d'Église. Ayant

vainement attendu de la Rocque de Roberval qui devait le rejoindre, il quitta, au début de l'été, l'habitation fortifiée qu'il nommait Charlesbourg-Royal pour retourner à Saint-Malo (septembre 1542). (voir, p. 6, l'année 1541)

Compagnons de Jacques Cartier

Lors du second voyage d'exploration de Jacques Cartier, Claude Pontbriand¹⁰ a été l'un des quatre gentilshommes formant son escorte partie de Stadaconé en barques et arrivée le 2 octobre 1535, en vue d'une bourgade fortifiée : Hochelaga (sur l'île de Montréal). Il serait apparenté à Guyonne de Pontbriand dont l'époux (m 1496) a été un Charles du Breil, chevalier d'honneur de la duchesse Anne de Bretagne. Pour la traversée de l'océan il avait pris place à bord de la *Grande Hermine* : – ou estoit le *cappitaine general & pour maistre Thomas frosmont, Claude du pointbriant filz du seigneur de Montréal & eschansson de monseigneur le Dauphin*¹¹.

Commandaient les deux barques : – Macé Jollobert : *cappitaine et pillote* de la *Petite Hermine*,¹² beau-frère de Jacques Cartier; il était fils de Bertrand Jalobert et de Jehanne Maingard; il a, vers 1528, épousé Alyzon des Granges; et – Guillaume Le Breton (1508–1540), *cappitaine et pillote de la galiote l'Émérillon*;

Les autres demeurant sous l'autorité de Jacques Maingard, le *maistre d'équipage* de *L'Émérillon* – ancré dans une crique pour en assurer la sécurité (là où s'élève aujourd'hui Berthierville).

Le lendemain matin, vêtu d'un habit d'apparat, à la tête de ses gentilshommes et guidé par trois membres de la bourgade d'Hochelaga, Cartier s'est dirigé vers les cabanes adossées à la montagne, le mont Royal – Maingard pour : – maistre du galion, Jacques Maingard, fils d'Allain Maingard et de Colette des Granges, et né le 22 décembre 1498. – Cartier a été parrain d'un de ses fils le 22 février 1520. Il était l'époux de Gillette Eberard dont le père, Josselin Eberard accompagnait Cartier lors de son premier voyage. Les Maingard étaient nombreux alors, et trois d'entre eux étaient des bourgeois influents, qui ont contribué finan-

cièrement au projet d'exploration. Et lors de l'expédition de 1535, ils étaient au moins quatre Maingard à s'embarquer. Il a été sûrement du troisième voyage, car le 2 septembre 1541, sur ordre de Jacques Cartier, il fait le voyage de retour vers Saint-Malo, avec Étienne Noël, son neveu, aussi pilote, explorateur et traiteur.

L'Association des Descendants de la famille de Jacques Cartier et de ses Compagnons, a dressé une liste des cent dix compagnons de cette seconde expédition de Jacques Cartier au Canada (voir : *L'Ancêtre*, vol. 20, n° 7, mars 1994, p. 254). Nous avons également en main une photocopie d'une page tirée de *Picturesque Quebec*, par James Lemoine-McPherson, Appendix, *Jacques Cartier's Officers and Crew*¹³ ainsi que, en page 249 (en appendice), dans *Une Fête de Noël sous Jacques Cartier*, d'Ernest Myrand (paru en 1888) une transcription du *Rôle d'Équipage*, de ce second voyage, présenté par Jehan Poulet.

Parmi les patronymes mentionnés, se retrouvent, dans notre arbre généalogique HOUDET-FORTIN : outre les

Bochier, Guillaume et Guilbert, Guillaume :

- côté Houdet : **Henri Boschier**, seigneur de l'Ourxinié-en-Meslin, époux (m 1615) de **Jacquemine Lion**; et **Claude Boschier** seigneur du Tret, époux (m 1595) de **Michelle de La Chapelle**;
- côté Fortin : **Antoine Baucher** dit Morency époux de **Marguerite Guilbert** – présent trois fois dans notre arbre –; ils sont les p et m de **Guillaume Baucher**, l'époux de **Marie Paradis** dont m le 16 octobre 1656, à Québec;

Boulain : Georges, Laurens, Robin, Thomas et Jehan Boulain-Belestre et Guillaume Boulain-Vaillanroux :

- (voir côté Fortin : **Guillaume Couillart** époux [m à Saint-Servan en 1551] d'Henriette Boullain);

- voir ascendance Perrin : Olivier Pepin époux de Marie Boulain;

les Crosnier, Des Granges, Douayren, Gouyon :

- voir côté Houdet de notre arbre généalogique;

et les Chenu, Eon, Esmery, Esnault, Fleury, Gaillot et ou Guillot,

- **Guillot, Charles**, dit secrétaire de Jacques Cartier,
- venus en N.-F. : a) un Jean Petit dit Guillot, matelot; (Saintonge, J. manuscrit Petit - 1, (1977) Section Familles, Centre Auger. Un Vincent Guillot (1645-1716) fils de Nicolas Guillot, marchand et boucher, et de M.-J. Doribelle; il a épousé J. Sicard. Aussi c) Jean Guillot (1650-1745) charpentier du roi, fils de François et Jeanne Brou; il a épousé la veuve de Louis Lefebvre, sieur de Batonville, venu en 1665 (1640-1687) qui épousa Claire-Françoise Trut, fille de Mathurin, tailleur d'habits, et de Marguerite Gareman (dont m le 29 janvier 1652).
- côté Fortin : nous avons Galiot : **Jeanne Galiot** épouse de **Yvon Énaud** (dont les ascendances nous sont inconnues); un **Guillaume Esnault**, charpentier, aurait été du voyage, avec Jacques Cartier, en 1635; - voir, plus bas, à Gosselin;

Garnier, Jehan, sieur de Chambeaux

- une quinzaine de Garnier sont venus en Nouvelle-France, au XVII^e s.;
- côté Fortin voir **Françoise Garnier**, épouse de **Robert Boullé**, que l'on rencontre six fois dans notre arbre;
- un **Charles Garnier**, au nombre des Martyrs canadiens;

Gaultier le Jeune, Robin

- plusieurs Gauthier (plus de 14, au XVII^e s.) venus en Nouvelle-France;

- côté Fortin : **Renée Gauthier** épouse de **Louis Thibault le Jeune**;

Gosselin, Pierre

- venus en Nouvelle-France : un **Philippe Gosselin** époux de **Vincente Després**; et deux frères Gosselin, dont :
- côté Fortin : **Gabriel Gosselin** (1620-1697) dont m en 1653 avec **Françoise Lelièvre**; il aura été un des bourgeois les plus en vue de la ville de Québec et un des plus riches propriétaires terriens à l'île d'Orléans; en secondes nocces, il a épousé **Louise Guillot** (demi-sœur de **Louis Jolliet**), fille de **Geoffroy Guillot** dit **Lavallée** qui a été « *fermier* » chez **Éléonore de Grandmaison**, à l'île d'Orléans. La mère de **Louise** était **Marie d'Abancourt** (1618-1678) (vve de **Jean Jolliet** - dont m le 19 octobre 1651) venue avec ses p et m dès l'été de 1635;

Golet (Goulet), Julien

- venus en Nouvelle-France : **Jacques Goulet** (1615-1688) et son épouse **Marguerite Mullier**, en 1646. **Jacques Goulet** était le meunier du sieur **Noël Juchereau**. Venue aussi, vers 1668, sa demi-sœur **Louise Goulet** (1628-c1706), l'épouse de **René Letartre**;

Grout, Guilbert (ou Guillaume?); et Jehan Grout l'Aîné et Jehan Grout le Jeune :

- voir côté Houdet : **Nicolas Magon** époux (en 1633) de **Perrine Grout** (fille de **Bernard Grout** qui épousa, en 1607, **Françoise Pepin**, fille de **Julien Pepin** (1552-1604) sieur de la Chopaudière, dont second mariage avec **Jacquette Yvon**. Les p et m de **Julien Pepin** : **Guillaume Pepin**, sieur de la Blinaye, décédé avant 1558, qui épousa en 1543 **Jehanne Le Gobien**, la fille de **Pierre Le Gobien**, sieur des Douets et de **Frotu**, alloué de **Saint-Malo** en 1527, en 1530... et de **Marie Le**

Filleurs (m vers 1515), née à Saint-Malo le 17 décembre 1496. – **Pierre Le Gobien** aurait aussi traversé l'Atlantique avec Jacques Cartier. Serait-ce lors du premier voyage?

- côté Fortin : **André Pepin** époux de **Jeanne Chevalier** (ascendances inconnues) qui sont les p et m d'**Antoine Pepin** et de **Marie Testu** fille de **Jean Testu** et de **Louise Talonneau**;
- venu en Nouvelle-France dès 1634, à Trois-Rivières : **Guillaume Pepin** (+1697), 13 enfants; a épousé vers 1645 **Jeanne Meschim**, fille de **Jean Meschim** qui s'est noyé en 1646. En 1645, avec **François Marguerie**, **Jean Veron de Grandmesnil**, **Guillaume Isabel**, ils ont obtenu du gouverneur la permission de jouir des terres sises près du fort de Trois-Rivières¹⁴ (ascendance inconnue);
- un **Jean Pepin** aurait séjourné à Trois-Rivières (parrain 15 juin 1643);

Hamel, Jean

- venus en Nouvelle-France : 1) **Jean Hamel**, en 1653, obtint terre en 1663, + en 1674; était l'époux de **Marie Auvray**; 2) **Charles Hamel**, en 1662, terre en 1663; époux de **Catherine Lemaistre**; ils sont les p et m de **Jean** et de **Charles** venus avec eux;

Hervé, Henry et Michel

- ce dernier, **Michel**, épousa vers 1540 **Yvonne GRAVÉ**; il aurait été aussi du 3^e voyage;
- voir alliances **Houdet-Hervé** au XX^e s.;
- chez les **Cent-Associés** : **Étienne Hervé** n° 79, marchand-libraire;

Le Breton-Bastille : Guillaume

- il était capitaine et fils d'un autre **Guillaume Le Breton**, sieur de **La Bastille** (**La Bastille** était proche du manoir de **Limoilou**) et de **Guillaume Yvon**; il a épousé **Robine Desnos**. On ne sait pas

quelle parenté il y a entre **Jehan Le Breton** époux de **Jeanne des Granges** (m vers 1536) et **Olivier Le Breton** époux de **Gillette des Granges** autre nièce de l'épouse de Jacques Cartier (cf. **JOÛON des LONGRAIS**, F., p. 128-9);

- voir côté **Houdet** : **Guillaume Le Breton**;

Le Marié, Guillaume : *maistre du Courlieu*, époux de **Perrine RUEL**;

- voir côté Fortin : **Jacques Le Marié** époux de **Marie Morin**, fermier, pour un temps, d'**Olivier Morel de La Durantaye** (seigneurie **Notre-Dame des Anges**);

Le Tort, Robin :

- voir côté **Houdet** : **Pierre Letort** et **Marie Druelle**, sont les p et m d'**Amélie Blémur** dont le père, **Jean-Pierre Blémur**, était *terre-neuvas*, vers 1850;

Lucas, Jacques

- côté **Houdet** : **Jean Lucas**, sieur de **Lemoral**, conseiller au Présidial de **Vannes**, époux de **Michelle Regnaut**;
- en Nouvelle-France : **Claude Auber**, devenu notaire royal en 1664, avait épousé **Jacqueline Lucas**;

Mabille, Georget :

- voir : côté Fortin, alliance **Pelletier**, XVI^e s. : **Guillaume Mabille**, fermier (entre 1573-1582) à **Chanvillon**, propriété du seigneur de **Tourouvre**; il était le fils de **Jehan Mabille**, vivant à **La Poterie** pour **Guillaume Pelletier** (1598-1657), venu en Nouvelle-France en 1641, charpentier, épousa en 1619 **Michelle Mabille**¹⁵;

Martin, François :

- les **Martin** sont très nombreux, à cette époque-là et il s'en trouve inscrits chez les **Cent-Associés** aussi. Ils ont également été

nombreux à venir en Nouvelle-France au XVII^e s. On les trouve également des deux côtés de notre arbre généalogique;

Morel, Yves :

- en Nouvelle-France, outre le seigneur Olivier Morel (1640–1716), seigneur de La Durantaye (seigneurie rive sud du fleuve) fils de Thomas Morel et d'Élisabeth du Houssay, venu « capitaine » avec le Régiment de Carignan, juin 1665, sont venus :
- i) Guillaume Morel (1654–1725) fils de Guillaume et de Jeanne Mathieu, épousa Catherine Pelletier; ii) Michel Morel (1630–1671), origine inconnue, épousa Marie Grandin; iii) Pierre Morel (c 1646–1699) fils de Samuel et de Jeanne Denis, épousa Jeanne Leblanc (m 1675);
- ii) venu en 1661 l'abbé Thomas Morel (1636–1687) né à Amanlis, missionnaire sur la Côte de Beaupré et curé-missionnaire sur la Côte du Sud de 1671 à 1683;

Nouel (Noël), Estienne :

- Estienne Noël, neveu et filleul de Jacques Cartier, né en 1510, fils de Jehanne Cartier et de Jean Nouel; son frère aîné : Pierre Cartier sieur de La Boullenaye né en 1506, a épousé Marie Chenu (un compagnon de voyage de Jacques Cartier = Jacques Chenu) – chez les Cent-Associés : un Pierre Chanut n^{os} 144 et 186;
- venu en N.-F. : en 1637, Jean Noël laboureur, (1^{er} m 1649 Suzanne Barbeau, 2^e m Jeanne Yvon, vve de Florent Bisson dit Saint-Cosme venu en 1652;

Olivier, Geoffroy :

- Plusieurs filles Olivier en Nouvelle-France;
- côté Fortin : Cécile Olivier épouse de Jacques Asselin;

Phélipot, Michel; et un Michel Pierres (un parent de Jacques Cartier) et Pepin, Guillaume :

- inscrits côté Houdet : Guillaume Pepin époux de Jeanne Le Gobien : il est le père de Julien Pepin marié à Jacqueline Yvon; et il est grand-père de Françoise Pepin épouse de Bernard Grout sieur de la Villejacquin (1576–1632); (voir Grout, p. 5).

Pour son troisième voyage d'exploration et de colonisation, Cartier commandait cinq navires. Il s'embarqua le 23 mai 1541 et arriva trois mois plus tard devant Stadaconé (où Québec fut fondée en 1608). Il avait le mandat d'aller découvrir le fabuleux Royaume du Saguenay, tant vanté par le chef Donnacona, emmené en France en 1536.

En septembre 1541 Cartier avec quelques hommes, dont **Martin de Paimpont**, partirent vers Hochelaga (Montréal) pour mieux étudier les rapides afin de les franchir au printemps de 1542. Mais au printemps de 1542, l'hostilité des Iroquois en décida autrement : Cartier fit le voyage de retour en France dès le mois de juin. Thomas Fromont dit La Bouille serait décédé au cours de ce troisième voyage¹⁶. Il était aussi du second voyage, maître de nef de la Grande Hermine. Il ne serait pas Breton. Il a épousé en 1518 Guillemette Patrix¹⁷, de la paroisse de La Trinité de *Routhan* (Rouen) selon l'acte, une paroisse voisine de la paroisse de La Bouille.

L'époque

En France, au XVI^e siècle, c'était la noblesse, la petite et la grande, qui assumait les responsabilités militaires et administratives. C'est ainsi que Philippe de Chabot, seigneur de Brion et comte de Charny et Buzançais, alors amiral de France, équipa les navires de Verrazzano et de Jacques Cartier.

Par contre une pléiade de hardis navigateurs, aussi grands découvreurs de *terres neuves* – dès 1504 des Bretons à l'île du Cap Breton et en 1505

des armateurs de Rouen équipent des flottilles de morutiers pour les bancs de Terre-Neuve – ont laissé leur nom à l'Histoire : Jean Ango¹⁸ (1480–1551), riche armateur de Dieppe, renommé pour son intelligence et ses grandes qualités, a attiré auprès de lui les plus hardis capitaines du temps :

1506 – Jean Denys, de Honfleur, capitaine et explorateur célèbre; a navigué vers les deux Amériques et, en 1509, ramena à Rouen un *sauvage*, un autochtone du Canada. Un de ses descendants, Nicolas Denys (1598–1688)¹⁹, sera agent et représentant de la Compagnie de la Nouvelle-France en Acadie en 1632 et gouverneur du Cap Breton et des îles du golfe du Saint-Laurent et de Terre-Neuve, en 1654;

1508 – Nicolas Hervey²⁰ partant de Saint-Malo; partant de Dieppe, le commandant du navire *La Pensée*, Thomas Aubert qui, avec le pilote Gamart ont, eux aussi, abordé plusieurs fois les deux Amériques. Au XVII^e siècle, Pierre Aubert, noble homme, conseiller et secrétaire du roi, sera l'un des douze directeurs des Cent-Associés en 1628;

1525–1530 – Jehan Blondel²¹ et un Michel²² (prénom inconnu) : des capitaines normands qui ont visité Terre-Neuve, le Labrador et les îles du golfe Saint-Laurent;

1541 – Désireux de doter la France d'un empire en Amérique, le roi François 1^{er} confia à Jean-François de La Rocque, sieur de Roberval (qu'il nommait lieutenant général du Canada avec pouvoirs absolus), un projet d'établissement; sous ses ordres, Jacques Cartier, pour son troisième et dernier voyage, traversa l'Atlantique et hiverna au Canada mais retourna en France sans avoir vu de La Rocque qui, retardé, n'arriva à Charlesbourg-Royal qu'au mois de juillet 1542 et dut l'été suivant faire rapatrier sa colonie²³.

1585 – Jacques Noël, demi-frère d'Étienne Noël (Nouel) neveu et compagnon de Cartier, est venu jusqu'au Mont Royal et dit avoir vu les ruines des forts construits par son oncle.

Ces explorateurs de l'Atlantique Nord ont été relayés par des *capitaines de mer*, presque tous de petite noblesse :

- noble homme François Gravé, sieur Du Pont (1554–1631), époux de Christine Martin et gouverneur de Honfleur : *vice-roi, capitaine général tant à la mer qu'en la terre du pays de Cadie, du Canada et autres terres de la Nouvelle-France*;
- en 1603 il n'y avait encore qu'un comptoir de traite et l'embryon d'un projet de colonisation – *l'abitation du capp. Chauvin de l'an 1600* (DBC–1;215) – à Tadoussac, administrés par Pierre Chauvin, sieur de Tonnetuit, capitaine de la garnison de Honfleur. Pont-Gravé, explorateur malouin, était alors sous les ordres de l'amiral Aymar de Chaste, gouverneur de Dieppe, décédé avant qu'il ne revienne cette année-là. Succéda à Aymar de Chaste : Pierre du Gua, sieur de Mons²⁴ – nommé vice-amiral de la Nouvelle-France en 1603, chargé de la traite des fourrures; son lieutenant a été le capitaine Samuel de Champlain;
- le capitaine Pierre Du Bouley, au Canada en 1610;
- le capitaine Testu à Port-Royal en 1608; côté Fortin : Marie Testu épouse d'Antoine Pepin (m 24 novembre 1659, à Qc), venus vers 1654;
- Henri Couillart, pilote et maître de navire, venu plusieurs fois entre 1605 et 1617;
- les Le Cocq : Emmanuel Lecocq, capitaine de navire, de Honfleur, au Canada en 1608, 1609, 1610; Guillaume Le Cocq dit le jeune, maître de navire, au Canada en 1611; Jean Le Cocq, à Québec en 1622–1623, où il meurt le 8 mai; René Le Cocq de La Saussaye, commandant, arriva avec les colons de la marquise De Guercheville en 1610; il était l'associé de Jean de Biencourt de Poutrincourt (+ en 1613)²⁵; voir note 23;
- un Nicolas Le Roy-Dumé, capitaine de navire, à Québec, en 1621²⁶. La mère de

l'épouse de Jacques Cartier est née *Dumast* et épousa Jacques-Honoré des Granges, *connétable de la ville de St.Malo*.

- Pepin : en 1624, en partie *avitailés par Élie Pepin*, les navires le *Désir* et la *Fortune* sont partis pour *aller faire le voiage de Canada et y faire la pescherie de moulues et la trocque avec les sauvages*;
- côté Houdet : **Renée Pepin** épouse de **Bertrand du Guesclin**;
- côté Fortin : **André Pepin** époux de **Jeanne Chevalier** (m au Havre).

Prévost : un Jehan Prévost est venu plusieurs fois au Canada de 1604 à 1627; et un Guillaume Prévost, marchand, est inscrit au n° 38 sur la liste des Cent-Associés;

- Prévost : le premier ménage français-indienne, *ayant eu une descendance*, au Canada, a été celui de **Martin Prévost** (le 3 novembre 1644) avec Marie-Olivier Sylvestre Manitouabeouich (qui avait été élevée à la française par Guillaume Huboust et son épouse, **Marie Rollet**, veuve de **Louis Hébert** – inscrite 9 fois dans notre arbre).

De ce premier mariage Martin Prévost eut neuf enfants. Le 8 novembre 1665 il se remariait avec **Marie d'Abancourt** (veuve : a) de **Jean Jolliet** et b) de **Geoffroy Guillot** [un **Charles Guillot** dit **Lavallée** est dit être secrétaire de Jacques Cartier, 2^e voyage]. Il sera censitaire du seigneur de Beauport, tout comme **Guillaume Pelletier**, **Noël Langlois** et **Jean Côté** qui a épousé, à Québec en 1635 **Anne Martin** (origines inconnues).

Ce Martin Prévost – le plus jeune de cinq garçons – était fils de Pierre Prévost et Charlotte Vien, de Montreuil sous le Bois-de-Vincennes (près de Paris); une de ses cousines, Jeanne Prévost (1631-1699) (qui serait fille de Nicolas Prévost, le frère aîné de Martin), a épousé **Gaston Guay**, un pionnier de Lévis. Aux registres de la paroisse Saint-Pierre-et-Saint-Paul se trouvent beaucoup de *Prévost* (ce qu'a constaté aussi notre

aïeul **Benoist-Nicolas Houdet**, (selon les archives familiales),

- fils de **Guillaume Benoist Houdet** époux de **M.-Nicole Prévost** de **La Brisegaudrie**, fille de **Nicolas Prévost**, capitaine de cavalerie, fait chevalier de Saint-Louis, fils de **Rémy Prévost**, notaire à Montmirail (époux de **Marie Huot**), et petit-fils de **Rémy Prévost**, notaire et procureur fiscal de la terre et seigneurie de Chézy, près de Meaux;
- côté Fortin aussi : **Mathieu Huot**, époux de **Marie Du Tertre**, **Louise Prévost**, épouse de **Jean Olivier**; **Marie Huot** (épouse de **Pierre Martin**), fille de **Nicolas Huot** et **Louise Bourdon**.

On trouve la signature de Martin Prévost (commis au magasin des Cent-Associés) sur un contrat enregistré à Québec fin 1639 (Piraube, 27 décembre), soit le mariage d'**Hélène Desportes** (premier enfant né viable à Québec) avec **Noël Morin** – qu'on retrouve inscrits onze fois dans notre arbre généalogique, côté Fortin.

Il s'y rencontre quand même des roturiers, comme **Jacob Bontemps**, compté comme associé actif des Cent-Associés (n° 158) et qui l'était encore en 1663²⁷; et **Jérémie Deschamps**²⁸.

La noblesse marqua aussi son intérêt pour l'œuvre de la colonisation ainsi que celle du maintien et de la propagation de la religion catholique en usant de la faculté, que lui assurait l'édit de 1604, d'entrer dans les compagnies pour y activer le commerce, y favoriser l'assimilation légale des Indiens baptisés et participer au peuplement des colonies par des colons français.

Cette noblesse a rêvé d'un empire colonial. Elle eut le désir de participer à l'affaiblissement de la puissance espagnole et de la fédération austro-espagnole, ainsi que la volonté d'égaliser les succès des Hollandais qui

commerçaient au Bengale, en Chine, au Japon (alors que leurs actionnaires ont, de 1605 à 1648, reçu des dividendes de 22 ½ %). La possession et l'exploitation de colonies vont devenir une question de politique internationale.

Ont été créées des compagnies composées d'un nombre d'intéressés puissants, travaillant au bien commun. Car ces compagnies, avec privilèges et monopoles, pouvaient plus avantageusement faire ledit commerce que des particuliers s'appliquant à faire valoir ce qui leur appartient :

- 1625 - Compagnie de La Nacelle de Saint-Pierre;
- 1626 - Compagnie du Morbihan;
- 1627 - Compagnie des Cent-Associés ou du Canada;
- Compagnie des îles d'Amérique;
- 1635 - Compagnie de l'île de Saint-Christophe;
- 1638 - Compagnie du Cap Nord;
- 1642 - Nouvelle compagnie de l'île Saint-Christophe; et la compagnie de Madagascar ou des Indes orientales.

* * *

À suivre : À l'époque des Cent-Associés (1627-1645) - deuxième partie.

Sources

1. ACHARD, Eugène, *Le chemin de Jacques Cartier vers la bourgade d'Hochelaga*, 1^{re} édition, Montréal, 1969 (en main).
2. AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN, *La Grande Hermine*, Ottawa, 1968 (en main).
3. AUGER, R.-J., *La Grande recrue de 1653*, Société généalogique canadienne-française, n° 1, Montréal, 1955 (en main).
4. BERNIER, André, *Le Vieux-Sillery*, Ministère des Affaires culturelles, Québec, 1977 (les cahiers du patrimoine) (en main).
5. DAVELUY, Marie-Claire, *Jeanne Mance 1606-1673*, Fides, Montréal et Paris, 1962 (Collection - Fleur de Lys) (en main).
6. DESCHAMPS, abbé, *Généalogie de la famille de Kermarec depuis 1387 jusqu'en 1924*, Imprimerie E. Totain, Torigny-sur-Vire, 1924 (en main).
7. DESCHAMPS, Léon, *Histoire de la question coloniale en France*, E. Plon, Nourrit et C^{ie}, imprimeurs-éditeurs, Paris, 1891 (en main).
8. DES LONGRAIS, Frédéric Jotun, *Jacques Cartier - Documents nouveaux*, via lettre F.-X. Perrin, octobre 1999 (en main).
9. DESROSIERS, abbé Adélar, *Notre Jacques Cartier*, Éditions Albert Lévesque, Montréal, 1934, (albums historiques) (en main).
10. DICTIONNAIRE BIOGRAPHIQUE DU CANADA, I et II, Les Presses de l'Université Laval, University of Toronto Press, 1966 (en main).
11. DIONNE, N.E., *Samuel de Champlain, Fondateur de Québec et Père de la Nouvelle-France, Histoire de sa vie et de ses voyages*, 2 vol., Québec, A. Côté et Cie, 1891 (en main).
12. Du BREIL, vicomte de Pontbriand Paul-Marie, *Histoire généalogique de la Maison du Breil*, Rennes, 1889 (en main).
13. DUBY, Georges et Armand Wallon (sous la direction de), *Histoire de la France rurale*, Éditions du Seuil, tome 1, 1975 (en main).
14. Du JEU, vicomte E., *Madame de Chantal - sa vie dans le monde - sa vie religieuse*, Librairie académique Perrin & Cie, 1927 (en main).
15. DUMAS, Sylvio, *Les filles de roi en Nouvelle-France*, Études historiques avec répertoire biographique, La Société historique de Québec, 1972 (Cahiers d'Histoire - 24) (en main).
16. FROTIER De La MESSELIÈRE, comte Henri, *Filiations bretonnes - 1650-1912*, Saint-Brieuc, 3 tomes, 1914.
17. GARIÉPY, Raymond, *Les seigneuries de Beaupré et de l'île d'Orléans dans leurs débuts*, La Société historique de Québec, 1974; *Les Terres de Château-Richer 1640-1990*, Société de généalogie de Québec, 1993 (Contribution - 72); *Les terres de Saint-Joachim (Côte de Beaupré) Des origines au début du XX^e siècle*, 1997 (Contributions - 83) (en main).
18. GILBERT, Roger Paul, *De l'arquebuse à la bure*, Éditions du Méridien, 1999.
19. GUIDE TOPONYMIQUE DE CAP-ROUGE, Ville de Cap-Rouge et Société d'histoire de Cap-Rouge, 1995 (en main).

20. LACOURSIÈRE, Jacques, *Histoire populaire du Québec – des origines à 1791*, tome 1, Septentrion, 1995 (en main).
21. LANGLOIS, Michel, *Dictionnaire biographique des ancêtres québécois (1608-1700)*, tome 1, lettres A à C, La Maison des ancêtres, Les Archives nationales du Québec, Sillery, 1998 (en main).
22. LARIN, Robert, *Breve histoire des protestants en Nouvelle-France et au Québec (XVI^e-XIX^e)*, Éditions de la Paix, 1998 (Collection – Patrimoine, 2).
23. LAROCHE-MONTPETIT, Marielle, *Les Sevestre et la Nouvelle-France*, Ministère des Affaires culturelles, Québec, 1984 (Coll. Civilisation – 31) (en main).
24. LE GOFF, Jacques, *Un autre Moyen Âge*, Gallimard, 1999 (Quarto).
25. MYRAND, Ernest, *Une fête de Noël sous Jacques Cartier*, Québec, 1888 (en main).
26. MIQUEL, Pierre, *Ce siècle avait mille ans*, Alban Michel, 1999.
27. MONTAGNE, Mme Pierre, *Tourouvre et les Juchereau*, Société de généalogie de Québec, 1965 (Contribution – 13) (en main).
28. MORLET, Marie-Thérèse, *Dictionnaire étymologique des noms de famille – nouvelle édition revue et augmentée*, Perrin LAP, 1991 et 1997, imp. 1998 (en main).
29. MOUSNIER, Roland, *L'homme Rouge ou La vie du cardinal de Richelieu (1585-1642)*, Robert Laffont, Paris, 1992 (Coll. Bouquins).
30. OURY, dom Guy-Marie, o.s.b., *Les Ursulines de Québec 1639-1953*, Septentrion, 1999.
31. PRÉVOST, Robert, *Témoin de nos commencements – Martin Prévost 1611-1691*, Les Éditions Archonte, 1991.
32. RAMEAU DE SAINT-PÈRE, E., *Une colonie féodale en Amérique – l'Acadie 1604-1710*, 2 vol., Paris, 1877.
33. TRUDEL, Marcel, *La population du Canada en 1666*, Recensement reconstitué, Septentrion, 1995; *Catalogue des immigrants 1632-1662*, Hurtubise HMH, Montréal, 1983 (Cahiers du Québec – Histoire); *Histoire de la Nouvelle-France – Le Comptoir 1604-1627*, Fides,

1966; *Les débuts du régime seigneurial au Canada*, 1974; *Montréal – La formation d'une société 1642-1663*, Fides, 1976; *Histoire de la Nouvelle-France III – La seigneurie des Cent-Associés I. Les Événements*, Fides, Montréal, 1979 et II. *La Société*, Fides, Montréal, 1983.

Notes

1. MIQUEL, Pierre, *Ce siècle avait mille ans*, Alban Michel, 1999, p. 19-20.
2. MIQUEL, Pierre, *Idem*, chapitre 2, *Les dieux de haine*, p. 108-112.
Pour éviter de nouveaux conflits entre les royaumes *très chrétiens* d'Occident, le pape de Rome est intervenu. Mais les Rois très catholiques ont protesté et en 1493 le pape Alexandre VI découpa l'Atlantique en deux zones séparées par un méridien... Les bulles de 1493, 1501 et 1508 émanant du Saint Siège vont permettre aux Espagnols et aux Portugais d'aller convertir les indigènes d'Amérique, d'installer partout des églises... de style baroque, toutes blanches, décorées de peintures vives à l'intérieur, et de Vierges... noires. Et tous, de s'empressez : il faut être les premiers arrivés chez ces *patens* qui ignorent le nom du Christ.
3. Affaires indiennes et du Nord canadien, *La Grande Hermine*, Ottawa, 1968.
4. Jacques Cartier est né en juin 1491 à Saint-Malo. Son père : Jamet Cartier, sa mère, Jesselin Jansart. Il a épousé en 1520 Catherine des Granges, fille de Jacques-Honoré des Granges et de Françoise *du mast*. En 1547, Jacques Cartier se retira dans son manoir de Limoilou (à Paramé) où il est décédé en 1557 (cf. FOURNIER, M., *Les Bretons en Nouvelle-France*, p. 50). Son parrain a été Guillaume Maingard, père des frères : Jacques, Michel, Raoullet, Pierre Maingard.
5. ACHARD, Eugène, *Le chemin de Jacques Cartier vers la bourgade d'Hochelaga*, 1^{re} édition, Montréal, 1969, p. 31, note 12. Aujourd'hui Château Bay, extrême sud-est du Labrador.
6. Îles concédées en 1663 à François Doublet, apothicaire, armateur né à Honfleur (c 1619-1678), fils de François Doublet, marchand, et Marguerite Auber. Il avait, en 1643, épousé Madeleine Fontaine; leur fils, Jean-François, fut corsaire et lieutenant de frégate.

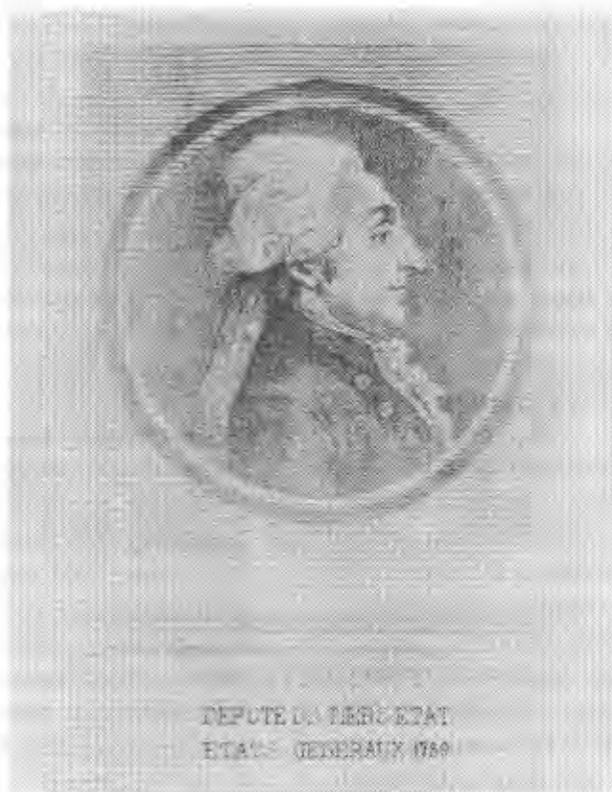
7. Jean Poulet n'est mentionné, comme compagnon de Cartier, qu'en fonction de cette relation du deuxième voyage. Côté Fortin : un **Pierre Poulet** (Paulet), époux de **Marie Deshayes**, dont ascendance inconnue. Nouvelle-France : en 1670, l'intendant Talon envoya un capitaine Poulet examiner une mine au Cap-Breton.
8. MYRAND, Ernest, *Une fête de Noël sous Jacques Cartier*, Québec, 1888, p. 249.
9. DBC-I; 283-4, *Donnacona*, de Marcel Trudel.
10. Tiré de l'Histoire généalogique de la Maison du Breil :
 - Des deux enfants nés du mariage de Charles du Breil et de Guyonne de Pontbriand, Roland est celui dont le fils Bertrand légua ses biens à son oncle **Julien du Breil**, époux de **Marie Ferré**, dame du Pin (m 2 mai 1551).
 - Chez les Cent-Associés : n° 53 Louis Ellyes du Pin, lieutenant général en la haute justice de Mauny-de-Rouen.
 Donc, **Julien du Breil** reçut en héritage de Bertrand du Breil son neveu, entre autres biens, les manoirs Pontbriand en Saint-Lunaire et la Mettrie en Pleurtuit, première sergentise féodée de la vicomté de Dinan appelée la sergentise du grand bailliage d'Avaugour, paroisse de Saint-Lunaire (où se trouvait le manoir Pontbriand). Au décès de Guyonne de Pontbriand, cet héritage était devenu propriété d'une tante de son fils Roland décédé : soit Antoinette de Pontbriand, vicomtesse **Marin de Montchenu** (voir : la marquise de Guercheville, note 22).
 - Mais la famille Pontbriand avait quitté la Bretagne pour le Périgord et le Limousin. Madame de **Montchenu** mit en vente ces biens. Elle trouva, comme acquéreur, **Julien du Breil** qui était le cousin germain de son neveu Roland. La vente fut signée en 1556. Délaissant le manoir Pontbriand, **Julien du Breil** s'installa à la Mettrie où il entreprit la construction d'un château qu'il nomma le *Grand Pontbriand*.
 - Cette seigneurie fut érigée en châtellenie, puis en comté, par Lettres patentes de 1650, en faveur de son petit-fils **René du Breil**, comte de Pontbriand, seigneur du Pin, la Garde, de Richebois, de La Houlle et la Ravillais, (l'époux de **Jacquemine de Guémadeuc**), guidon d'une compagnie d'hommes de guerre, capitaine général des garde-côtes de l'évêché de Saint-Malo au département de Pontbriand. Un ordre du Cardinal de Richelieu, daté du 1^{er} décembre 1636, le confirma dans ses droits (parce que contestés pendant longtemps par le célèbre marquis Du Bois de La Motte qu'a été Jean d'Avaugour-Saint-Laurent), pour « *commander, gouverner la coste* ». Telle est l'origine des du Breil de Pontbriand, branche cadette de celles des du Breil de Chalonge et des du Breil de Rays, toutes deux éteintes au siècle dernier.
11. PRÉVOST, Robert, Guide - *Les Montréal de France*, Libre Expression, 1991, p. 122 : Claude Pontbriand serait décédé dès 1536, selon un mandement adressé à Jean Duval, trésorier de la maison du Dauphin et du duc d'Orléans, de payer à Françoise de Boucart, leur échanson, *au lieu et place de feu Claude de Pontbriand dit Montréal la somme de 464 livres montant des gages dudit office depuis le 3 novembre 1536 date du décès dudit Pontbriand jusqu'au 31 décembre 1537*.
12. DBC-I; 395.
13. *Liste de l'Équipage de Jacques Cartier* - conservée dans les archives de Saint-Malo - revue avec soin sur le fac-similé par C.H. Laverdière, Ptre Bibliothécaire de l'Université Laval, 22 novembre 1859.
14. SAINTONGE, Jacques, *Guillaume Pepin dit Tranche-montagne*, dans NOS ANCÊTRES - 5, Sainte-Anne-de-Beaupré, 1989, p. 117.
15. **Michelle Mabile** : dont une aïeule née Anne Cartier (1584-1651) fille de Pierre Cartier et de Madeleine Talbot. Inscrit sur la liste de l'équipage de Jacques Cartier : un Pierre Esmery dit Talbot.
16. Au XVII^e siècle, l'une des familles Cartier venues en Nouvelle-France est celle de Joseph Cartier (1647-1690), qui serait venu avec le Régiment de Carignan-Salières en 1665. Il a épousé Marguerite Celles-Duclos (mariage à Montréal le 17 septembre 1674) : Marguerite était la fille de Gabriel Celles-Duclos (écuyer), caporal, et de Barbe Poisson (fille de Jean Poisson et de Barbe Provost); et petite-fille de Jean Celles-Duclos de Nonant (d. Bayeux) et de Colette Pagnot. Il était fils de Joseph Cartier et d'Élisabeth Fromont, de Saint-Martial d'Angoulême. - côté Houdet : **Jeanne Sauvaget du Clos** épouse de **Gilles de Rouxel** seigneur de Pérouze;

- Une autre souche, celle de Pierre Cartier et Marie Pasquière (Pasquier), du bourg et paroisse de Magu(n)é (d. de Poitiers) : - ils sont les grands-parents de **Paul Cartier**, fils de feu Paul Cartier (c 1643-c1697), meunier (il est à Sillery, fermier des Jésuites, en 1666) et de Barbe Le Boyer (m 23 octobre 1673, Québec). **Paul Cartier** (+ 1727), capitaine de milice, a été associé avec le directeur général et receveur du Domaine d'Occident en Canada, le sieur **Cugnet**, pour l'exploitation du poste de traite à la rivière Moisy, qui fit aussi partie d'une association pour l'exploitation de la pêche aux marsouins à la Petite Rivière Saint-François... Il était l'époux (ct m La Cetière 16 octobre 1705) de : **Agnès Cloutier** veuve de **Joseph Fortin** l'héritier du domaine de **Julien Fortin**, sieur de Bellefontaine, et fille de **Jean Cloutier** et **Marie Martin** (fille d'**Abraham Martin** et **Marguerite Langlois** - et beau-frère de **Pierre Des Portes**). Paul Cartier est celui qui a vu au bien-être des orphelins Fortin du Coteau Fortin, sur le Petit Cap, à Saint-Joachim de Cap-Tourmente (dont **Louis-Marie** (1700-1789) époux de **Marguerite Leblond** (m 1728, Saint-Vallier).
 - Une troisième souche : celle de Guillaume Cartier (fils de feu Julien Cartier et Françoise Bourdain), meunier de Nicolas Dupont à Neuville (1647-1719), époux de Marie-Étiennette Garnier (fille de François Garnier et Jacqueline Freslon); il est né à Drain, évêché de Nantes.
 - compagnon de Cartier : Jean Garnier, sieur de Chambeaux;
 - côté Fortin : **Françoise Garnier** épouse de **Robert Boulé** (que l'on retrouve 5 fois dans notre arbre) - dont m avant 1659;
 - un Charles Garnier, au nombre des Martyrs canadiens;
17. Page 252 de MYRAND, Ernest, *Une fête de Noël sous Jacques Cartier*, on peut lire : *En lisant les noms des personnes présentes à la Réunion de la Communauté de la villes de St.Malo, le lundi huitième de fevbrier, l'an mil cinq cents XXXIII je trouve ceux-ci, que vainement on dirait empruntés à l'Almanach des Adresses Cherrier, tant ils ont une orthographe contemporaine : Guillaume Deschamps, Etienne Picot, Pierre Gosselin, Francoys Martin, Robin Gauthier le Jeune, Estienne Gilbert, Jacques Martinet, Martin Patrix, Alain Patrix, Yvon Morel, Guillaume Martin Lalonde, Hamon Gauthier, Bertrand Picot, et plusieurs aultres des bourgeois congrégés (réunis) et assemblés comme dict est.*
- 18. Ango. Voir Ango des Maizerets, abbé Louis; a été aumônier des augustines de l'Hôtel-Dieu de Québec. Côté Fortin : née **Ango** : la mère de **Louis Lemieux** époux de **Marie Luguen**.
 - 19. Il était fils de Jacques Denys de La Thibaudière et de Marie C(r)osnier.
 - 20. Inscrit membre n° 79 chez les Cent-Associés : Étienne Hervé, marchand-libraire demeurant sur le pont Notre-Dame à Paris.
 - côté Fortin de notre arbre généalogique nous avons : Renée Hervé, épouse du marchand-tanneur Hypolite Thibierge (pour qui les noms des père et mère nous sont inconnus).
 - 21. Au nombre des Cent-Associés il y eut Nicolas Blondel, conseiller et échevin de la ville de Dieppe, dont l'épouse, Nicole Langlois (TRUDEL, P. 417), a été inscrite par François Derré de Gand en novembre 1627. Un Nicolas Blondel, chirurgien, âgé de 30 ans, est venu de Normandie en 1629, il revint en 1637 (*Catalogue des Immigrés*, p. 67). Il y eut aussi Pierre Blondel venu en 1636, dit le *brasseur du fort* en 1639, époux d'Alizon Gourdin, dont deux enfants nés et enterrées au fort de Trois-Rivières (il n'est pas le Pierre Blondel marié vers 1686 à Marie Mézeray).
 - 22. Barbe Esmard a épousé en secondes nocces Olivier Letardif après le décès de son premier mari : Gilles Michel. Un Jacques Michel aurait guidé les Anglais en 1629. Serait venu en Nouvelle-France un Jean Michel dit Lachapelle, engagé pour trois ans et chercher un David Michel.
 - L'épouse du seigneur de Beauport, Robert Giffard, eut pour mère : Jacqueline Michel.
 - côté Fortin : **Pierre Michel** époux de **Louise Gosri** (Gory) de Saint-Martin-du-Vieux-Bellême (Perche); leur fille, Marie, a épousé M^e **Louis Gasnier**, (en France au Vieux-Bellême en 1637); enlevé par des Iroquois, en juin 1661, ce chef d'une lignée de Gagné n'a plus été revu;
 - côté Houdet : Aliette Michel (vivait en 1576) épouse de **Jacques de Kermarec**, seigneur de Traourout.

23. Une fois vivres et munitions débarqués, les deux cents personnes qui accompagnaient Roberval (une douzaine de gentilshommes et des colons-forçats qu'il avait dû choisir parmi des prisonniers, car il n'a pu trouver à attirer de bons sujets pour l'établissement d'une colonie), se mirent à l'œuvre : abris agrandis, palissades consolidées, etc. Selon le routier rédigé par Jean Alfonse, on donne à l'établissement le nom de France-Roy, comme le confirme aussi la première lettre française datée en Amérique, écrite du *Fort France-Roy sur France-Prime ce neuvième jour de septembre 1542* » – « *France-Prime* : le fleuve, pour François I^{er} (cf. Guide toponymique de Cap-Rouge, p. 26).
24. Pierre Du Gua (1558–1628), sieur de Mons (fief sur la colline de Mons, colline qui domine Royan). Il a été l'époux de Judith Chesnel. Désigné vice-amiral de la Nouvelle-France en 1603, il a le privilège de la traite (la pêche demeurant libre aux autres) pour dix ans s'il satisfait aux obligations de peuplement qui lui sont faites. Il tente une association avec les marchands de Saint-Malo et de Saint-Jean-de-Luz : Samuel Georges et Jean Macain seront ses *procureurs généraux et especiauls*. En février 1606, s'engagent pour la traite aux *costes de la Cadie* : a) Corneil de Bellois et b) Henri Couillard, mais en 1607 tous doivent revenir en France. En 1612, finalement, Pierre du Gua de Mons cédera ses droits sur l'Acadie (sauf la seigneurie de Port-Royal, propriété de la famille de Poutrincourt) à : Antoinette de Pons, dame de Guercheville (c 1550 – +1632), inhumée à Liancourt, en Beauvaisin); fille d'Antoine de Pons et de Marie de Montchenu. Elle était l'épouse d'Henri de Sully, comte de la Roche-Guyon. Veuve en 1586, elle a épousé en 1594, Charles du Plessis, sieur de Liancourt, gouverneur de Paris et de Metz. Elle a été dame d'honneur de la reine Marie de Médicis. En 1627, elle a cédé ses droits sur l'Acadie – droits achetés de M. du Gua de Mons. (voir aussi QUEBECENSLA, vol. 18, n° 1, fév. 1999, p. 1 à 3 : *Pierre Dugua de Mons, le cofondateur de Québec tiré de l'oubli*, par Jean-Yves Grenon).
25. Inscrit, côté Houdet de notre arbre généalogique : **Jeanne Le Cocq** épouse (m 1663) de **Louis De la Fresnaye**, seigneur de Coëluhan. Propriétaire du *Saint-Nicolas de Nantes*, Me Charles Le Cocq, sieur de la Baussonnière, en 1653, fit la traversée sous la conduite du capitaine Pierre de Besson (*La Grande Recrue de 1653*, p. 8). Un Robert Le Cocq, compagnon de François Houël du Petit-Pré en Huronie, où il a été tué en 1650.
- Jean de Biencourt de Poutrincourt, seigneur et agriculteur, propriétaire d'un fief en Picardie, a été le premier lieutenant-gouverneur de l'Acadie. Il a, avec 120 compagnons, charpentiers, maçons, soldats, organisé la seconde tentative de colonisation en Acadie et reçut la direction de l'établissement de Port-Royal. Il était par alliance cousin de **Louis Hébert** (1575–1627) voir, fils **Nicolas Hébert** et de **Jacqueline Pajot** (m avant 1564); à l'été de 1606 Hébert a, avec Champlain et de Poutrincourt, exploré les côtes de ce qui est aujourd'hui la Nouvelle-Angleterre, à la recherche d'emplacements propices à la colonisation.
- De 1603 à 1608, on s'est appliqué à reconnaître le littoral américain, à identifier la relation existante entre le fleuve Saint-Laurent, le Saguenay, l'Outaouais et le Richelieu. (GILBERT, R.P., *De l'arquebuse à la bure, Samuel de Champlain (1567–1635)*, p. 13–43.
26. Il y eut aussi Pierre **LeRoy** dit Dumé (venu en N.-F. un Étienne Dumetz pionnier dans Gaudarville décennie 1650), celui qui devança de Caën, à Québec, pour signifier aux Kirke la reddition du fort et la défense de faire la traite (1631). Chez les Cent-Associés on trouve Antoine Roy (n° 179) dont la part venait de Paul Bailly de Saint-Thierry, aumônier du roi. Il était conseiller et secrétaire du roi, il est encore associé en 1663 et est l'un des directeurs de la compagnie; l'un de ses neveux sera signataire e la requête au roi en 1687.
- côté Fortin, nous avons huit fois : **Louis Leroy** époux d'**Anne Le Maistre**. Ils sont les père et mère de **Nicolas LeRoy**, bourgeois de Dieppe, époux de **Jeanne Lelièvre**, venus en 1663.
27. Selon l'historien Marcel Trudel, dans *Histoire de la Nouvelle-France III – La Seigneurie des Cent-Associés 1627–1663 – I. Les Événements*, Fides, 1979, p. 432.
28. Un Guillaume Des Champs, chirurgien, est à Port-Royal en 1605–1606; Anne Deschamps dite Mère Saint-Joachim est venue en 1643 (décédée en 1690); et venu en 1642, à 19 ans, un Pierre Deschamps dit laboureur, au service des jésuites (*Journal*, 1646 [RJ, 28:232]). Plus tard, en 1671, un Jean-Baptiste-François Deschamps (1646–1703), fils de Jean Deschamps et d'Élisabeth

Debin (et qui eut pour grand-mère paternelle Suzanne Le Bouteiller, dame de la Bouteillerie), vint au Canada avec 2 charpentiers, 2 maçons, 4 manœuvres; en 1672 lui fut confirmée sa concession de la seigneurie de la Rivière-Ouelle où il vécut un succès d'implantation en ce pays de colonisation. Il avait épousé Catherine Gertrude Macard, fille de Nicolas Macard et Marguerite Couillart.

- Apparentés à la famille du cardinal de Richelieu : les Le Bouthillier, *ses amis et confidents*, Claude Bouthillier surintendant des finances et secrétaire d'État et son fils Léon, comte de Chavigny (1608-1652 qui lui succéda en 1632. Un moine, Armand Jean Le Bouthillier de Rencé, a tenu en commende l'office abbatial de Notre-Dame de la Trappe, à Rancé, mi-XVII^e siècle.



Guillaume-Benoist Houdet
(n 1744 à Meaux - d 1812 à Château-Thierry)

Il succéda à son père au greffe du bailliage de Meaux et fut, au criminel, lieutenant-général au siège présidial. Il aura été le premier échevin de la ville de Meaux, dès 1773, puis maire en 1784. Il a été élu député du Tiers État aux États généraux de 1789. Il apporta à l'Assemblée une voix très modérée. En premières noces, il a épousé Marie-Françoise Justine Petit; en secondes noces, Antoinette Françoise Marie Nicole Prévost de la Brisegauderie (n 1763, Château-Thierry - d 1848 au Havre). À la restauration de la Monarchie (1814), il fut annobli, à titre posthume.

Renseignements : dons de volumes, acquisitions

Afin de faire connaître aux généalogistes les outils qu'ils peuvent consulter à notre bibliothèque, voici un ensemble d'indications utiles sur chacune des rubriques que *L'Ancêtre* présente.

RÉPERTOIRES, HISTOIRES DE FAMILLES, MONOGRAPHIES DE PAROISSE ET RÉFÉRENCES

- . **Dons** : liste des volumes remis **gratuitement** par une ou un auteur à la Société.
Figurent sous cette rubrique, et dans cet ordre chaque fois que possible, les renseignements suivants :
 - a. la région ou le nom de la personne ou des personnes concernées,
 - b. le titre donné à l'ouvrage pour sa publication,
 - c. l'année ou les années couvertes par la dite publication,
 - d. le nom de l'auteure ou de l'auteur, l'année de publication, le nombre de pages,
 - e. le nom de la donatrice ou du donateur. S'il s'agit d'un membre, il indique son numéro de membre.
- . **Acquisitions** : liste des volumes que la Société a achetés. Figurent sous cette rubrique, et dans cet ordre chaque fois que possible, les mêmes renseignements que pour les dons (sauf ce qui ne s'applique pas).

NOS MEMBRES PUBLIENT

Par souci d'encouragement, la Société offre, sous cette rubrique, un **espace publicitaire gratuit** aux auteures et auteurs :

1. qui sont membres en règle de la Société de généalogie de Québec;
2. qui ont fait don à la dite Société d'un exemplaire gratuit de leur œuvre;
3. qui fournissent un résumé exact (maximum 100 mots) de leur œuvre, tel qu'ils veulent le voir figurer dans nos pages, incluant le nom de l'auteur + la nature et l'année de la publication + le nombre de pages + l'endroit de mise en vente + le prix de l'œuvre + les frais postaux.

Exemple (fictif) : Canuel, Marie. *Recensement 1851, comté de Portneuf : noms, professions, adresses, état civil, religion, etc.*, 1999, 255 pages. En vente chez l'auteure (18 \$ + 5 \$: poste et manutention) : 42, rue Saint-Félix, Montréal (QC), H2V 2Y6.

N.B. Le membre doit remplir les 3 conditions.

Le village huron de Lorette : une crèche du XVIII^e siècle

par Serge Goudreau



Serge Goudreau

L'auteur est né à Deschambault, comté de Portneuf (1957).

Il est détenteur d'un baccalauréat en géographie de l'Université Laval (1980) et d'une maîtrise en démographie de l'Université de Montréal (1984).

En concertation avec René Jetté et le Programme de recherche en démographie historique (PRDH), il effectue la supervision d'un projet de dépouillement des registres de l'état civil du Québec pour la période 1766 à 1800.

Il participe au projet Parchemin de la Société Archiv-Histo (1986-1990).

Il publie un volume sur l'histoire des familles Goudreau (1992).

Il est l'auteur d'une vingtaine d'articles dans des revues de généalogie.

Récipiendaire du prix Percy W. Foy (meilleur article) de la Société généalogique Canadienne-Française en 1996 et en 1997, généalogiste émérite, l'auteur offre des cours de généalogie à l'Université Laval depuis 1994 (service de la formation continue).

* * * * *

Résumé

En 1717, Françoise Boissel donne naissance à Québec à un enfant illégitime. La sage-femme qui l'accouche lui conseille d'abandonner son enfant à une *sauvagessse* de Lorette. L'enfant y est alors confié en adoption. Dans les jours qui suivent, Françoise Boissel se ravise et désire récupérer l'enfant. Elle s'adresse au procureur du Roi et demande au père naturel de reconnaître sa paternité. L'enfant est alors remis à Michel-Alexandre Morel de La Durantaye. Cet événement soulève des interrogations de la part des autorités coloniales. Doit-on permettre l'adoption d'enfants français par des Indiens? Le procureur du Roi et l'intendant de la Nouvelle-France ont des vues divergentes sur la question. En 1721, le Conseil de la Marine expédie à l'intendant Bégon ses directives. Le 6 février 1722, Bégon enregistre une ordonnance où il défend à toutes personnes de remettre des enfants de souche française à des *Sauvages*.

* * * * *

Les registres paroissiaux de la Nouvelle-France révèlent l'existence d'un nombre croissant de naissances illégitimes au XVIII^e siècle. Certains de ces enfants sont abandonnés par leurs parents naturels. Qu'advient-il de ces nouveau-nés qui échappent à la mortalité en bas âge? Il semble que les autorités coloniales ne se soient pas préoccupées du destin de ces enfants avant les années 1720. En effet, le 6 février 1722, l'intendant Michel Bégon enregistre une ordonnance où il fixe l'usage de recueillir les enfants bâtards pour les confier à des nourrices canadiennes¹. Quel événement incite donc l'intendant Bégon à intervenir cette année-là? Il semble bien qu'une naissance illicite survenue à Québec en 1717 l'ait forcé à réglementer l'abandon des enfants illégitimes. De plus, cet événement laisse présumer une pratique fort répandue dans la région immédiate de Québec. En effet, les Hurons de Lorette adopteraient les enfants dont ne veulent pas les jeunes Canadiennes de la ville de Québec.

Naissance de Marguerite de la Durantaye (1717)

Née illicitement d'une relation entre Michel-Alexandre Morel de Ladurantaye et Françoise Boissel, Marguerite de la Durantaye fut baptisée à Saint-Etienne-de-Beaumont, le 25 février 1717.

Le vingt cinquième jour de fevrier de l'an mil sept cent dix sept par moy soussigné a été baptizée Marguerite née le 14 dudit mois d'une conjonction illegitime de Michel Alexandre de la Durantaye dit Boisgaudin avec Françoise Boissel de la paroisse St Michel de la Durantaye le parrain a été Nicolas Maupas et la marraine Marguerite Salois veuve Boissel grande mere de l'enfant lesquels ont déclaré ne scavoir signer de ce requis suivant l'ord[on]nance.

Bien que l'acte de baptême de Marguerite de la Durantaye ait été inscrit dans les registres paroissiaux

de Beaumont, il semble cependant que Françoise Boissel ait accouché de son enfant en la ville de Québec. Cette jeune fille fut recueillie à Québec pendant quinze jours par la sage-femme Samson. Afin de cacher la faute commise par cette Canadienne de 19 ans, la sage-femme lui recommanda d'abandonner son enfant à une sauvagesse de Lorette. À cette fin, la dame Samson contacta le père Duparc, prêtre jésuite, pour qu'il établisse des contacts avec la future mère adoptive. Le père Duparc refusa cette demande, mais après une seconde missive, il envoya à Québec une sauvagesse qui vint chercher l'enfant. Quelques jours plus tard, Françoise Boissel se rendit dans la mission de Lorette y porter quelques mauvais linges à la mère adoptive, tout en l'implorant de bien prendre soin de son enfant.

Dans les jours qui suivent l'abandon de l'enfant, Françoise Boissel se présente à l'office de François-Mathieu Martin de Lino, procureur du Roi à la Prévôté de Québec. Elle avise alors le Sieur de Lino qu'elle a abandonné son enfant aux Hurons de Lorette. Elle ajoute qu'elle regrette amèrement son geste et qu'elle désire récupérer l'enfant des mains de la mère adoptive. *Gardien de la vindicque publique*, le procureur du Roi signale l'événement à l'intendant de la Nouvelle-France avant de prendre position sur le sujet.

Sans attendre l'avis des autorités coloniales, Françoise Boissel se présente à la mission de Lorette pour récupérer son enfant, prétextant qu'elle agit au nom du procureur du Roi. N'ayant pu justifier de règlement, Françoise Boissel revient bredouille de la mission de Lorette. Elle y retourne une troisième fois et s'en prend alors physiquement à la mère adoptive. Françoise Boissel récupère son enfant avec l'intervention du père naturel, le sieur de La Durantaye. En effet, ce dernier se présenta à la mission de Lorette pour y déclarer sa paternité. L'enfant lui fut alors remis. Le père Richer lui prêta 44 livres pour qu'il puisse rembourser à la sauvagesse toutes les dépenses qu'elle avait effectuées².

Bien que l'enfant ait été remis au sieur de La Durantaye, cet événement souleva de nombreux questionnements de la part des autorités coloniales. Doit-on permettre l'adoption des enfants illégitimes de race française par des Indiens? Les opinions de François-Mathieu Martin de Lino, procureur du Roi à Québec, et de Michel Bégon, intendant de la Nouvelle-France, divergent sensiblement sur le sujet.

Réaction des autorités coloniales

Dès que le sieur de Lino eut pris connaissance des événements entourant ce geste d'adoption, il se présenta devant l'intendant Michel Bégon pour qu'il intervienne afin de faire cesser cette pratique qu'il trouvait déplorable. Il signale alors à l'intendant que

l'intention de Sa Majesté est de franciser les Sauvages et de les accoutumer à nos mœurs, et non l'inverse. Les enfants français ne doivent pas être élevés par les sauvages, car ils deviennent ivrognes et sujets à toutes autres sortes de vices contraires aux principes de l'Église catholique. De plus, de Lino signale qu'accorder la permission aux filles vagabondes de porter leurs enfants chez les Sauvages encouragera les jeunes Canadiennes à la débauche. Enfin, il précise que l'adoption d'enfants français par les Sauvages est préjudiciable à la sécurité de la colonie. En effet, les sauvages domiciliés près des habitations françaises peuvent changer de parti et devenir les ennemis des Français. Augmenter la population indienne par l'adoption d'enfants français représente donc un certain risque pour la colonie. De toute évidence, François-Mathieu Martin de Lino demeure ouvertement opposé à cette forme d'adoption.

L'intendant Michel Bégon lui répliqua qu'il avait déjà rendu son ordonnance au sujet de cet enfant et qu'il n'en rendrait compte qu'au Conseil de la Marine (France). De Lino se retira alors dans un respectueux silence devant cette fin de non-recevoir. Cependant, il adressa, dès 1717, une requête au Conseil de la Marine pour obtenir gain de cause sur l'intendant de la Nouvelle-France. Il pria alors le Conseil d'ordonner que les enfants trouvés ou bâtards abandonnés soient de sa responsabilité exclusive. Ces enfants seraient confiés aux procureurs du Roi des juridictions royales et les dépenses engagées seraient payées par le Roi, suivant les ordonnances de sa Majesté ainsi qu'il a été pratiqué à présent en ce pays. Ces enfants seraient ensuite à la charge du domaine d'Occident pour être mis en apprentissage chez de bons habitants³.

En 1718, le Conseil de la Marine recommande d'écrire à l'intendant Bégon afin d'obtenir tous les détails de cette affaire. Le Conseil de la Marine désire prendre connaissance de l'ordonnance de Bégon sur le sujet. Les autorités françaises veulent également savoir pourquoi cette affaire ne fut pas réglée par les cours de justice ordinaires en Nouvelle-France⁴.

Dans un compte rendu du 20 avril 1720, l'intendant Bégon précisa qu'aucune requête ne fut présentée au juge, qu'il n'y eut aucun réquisitoire du procureur du Roi, ni d'ordonnance rendue de sa part. En fait, l'enfant fut remis à son père naturel avant le départ des vaisseaux en 1717. De plus, Bégon signale au Conseil de la Marine que cette forme d'adoption n'est pas contraire au bon ordre dans la colonie. En effet, les Sauvages chrétiens jouissent, suivant l'édit d'établissement de la Compagnie de la Nouvelle-France de 1628 et de l'article 12 du Conseil d'État du 5 mars 1648, des mêmes droits que les naturels français⁵. L'intendant Bégon semble prendre position en faveur des sauvages de Lorette sur l'adoption des enfants illégitimes de race blanche.

Réaction des autorités métropolitaines

Le 15 février 1721, le Conseil de la Marine expédie ses ordres aux autorités coloniales de la Nouvelle-France. Conformément aux ordres du Conseil il tiendra la main à ce que les enfans des François ne soient pas remis à des Sauvages⁶. L'intendant Bégon reçoit dès lors des directives claires. Aucun enfant français ne doit être remis en adoption à des Indiens. Pour que cette directive du Conseil de la Marine soit diffusée à toute la population canadienne, l'intendant Bégon enregistre une ordonnance en date du 6 février 1722. Cette ordonnance émet des directives sévères sur les mesures à prendre lors de la naissance d'enfants illégitimes. Cette ordonnance est reproduite dans les lignes qui suivent.

Par la declaration du Roy du 2^e aoust 1717. registrée au Conseil Superieur, et dans les juridictions de cette ville de celles de Montreal et des Trois Rivieres il est ordonné que l'edit du Roy Henry Second du mois de fevrier 1556. qui établit peine de mort contre les femmes qui étant devenues enceintes par des voyes illicites cachent leur grossesse, et laissent perir leurs enfans sera executé selon sa forme et teneur, et publié de trois mois en trois mois aux prosnes des messes parroissiales avec injonction aux curés, vicaires, et autres eclesiastiques seculiers ou reguliers faisant les fonctions curialles dans cette colonie de faire lad[it]e publication, et d'en envoyer un certifficat signé d'eux aux procureurs du Roy des juridictions dans lesquelles leurs parroisses sont scituées a peine d'y estre contrains par saisie de leur temporel à la req[ue]te du procureur general aud[it] Conseil Superieur, et étant informé que jusqua present en cette colonie il n'a point été fait de publication de cet edit si necessaire non seulement pour assurer la vie, mais le salut de plusieurs enfans qui periroient malheureusement sans baptesme, et que leurs meres sacrifieroient à leur pretendu honneur par un crime encor plus grand que celui qui leur a donné la vie si elles n'estoient retenues par la connoissance de la rigueur de la loy, et si la crainte des chastimens ne faisoit en elles l'office de la nature ; que dans les parr[ois]ses de cette colonie ce desordre devient fort commun, que celles qui y sont pourroient alleguer divers pretextes, les vues qu'elles ygnorent la peine portée par led[it] edit, et celles qui en ont connoissance, que cet edit n'explique point à qui elles doivent declarer leur grossesse pour en avoir le temoignage suffisant qu'il requiert ;

Que quelques unes des femmes qui sont appellées à ces acouchemens transportent les

enfans ainsy nés hors de la parr[ois]se de leur naiss[an]ce et les exposent à mourir sans baptesme, et à estre privés de la sepulture ord[ina]ire pour cacher le desordre de leur mere qui croyant aussy se deshonnorer si elles nourrissoient leurs enfans les remettent ou font remettre à des sauvages ou sauvagesses qui les adoptent ou à de pauvres veuves qui n'ayant pas le moyen de payer une nourrice leur donnent du lait de vache coupé avec de l'eau, et estant necessaire de remedier à ces abus egalement prejudiciables au bien spirituel et temporel

Nous ordonnons en conformité de lad[it]e declaration du Roy du 2^e aoust 1717, que ledit edit du Roy Henry Second du mois de fevrier 1556. sera leu et publié de trois mois en trois mois aux prosnes des messes parroissiales de cette colonie; ensemble nostre presente ordonnance à ce que personne n'en puisse pretendre cause d'ygnorance de l'un et de l'autre, enjoignons à tous les curés, vicaires, et autres eclesiastiques seculiers ou reguliers faisant les fonctions curialles de faire lad[it]e publication et d'en envoyer un certifficat signé d'eux aux procureurs du Roy des juridictions dans lesquelles leurs parr[ois]ses sont scituées a peine d'y estre contrains par saisie de leur temporel à la requeste du procureur g[ener]al au Conseil Superieur poursuite et deligence de ses substituts chacun dans leur ressort, Ordonnons en outre que les femmes qui seront devenues enceintes par voyes illicites seront tenues d'en faire leur declaration aux procureurs du Roy des juridictions royales, ou aux procureurs fiscaux des seigneurs hauts justiciers dans le ressort desquels sera leur domicile

Que celles dont le domicile sera dans un lieu ou il n'y a point de justice royalle ny seigneuriale seront tenus de declarer leur grossesse aux curés ou aux autres eclesiastiques ou religieux faisant les fonctions curialles qui en enverront copie certiffiee d'eux aux procureurs du Roy des juridictions dans lesquelles leurs parroisses sont scituées, et ce dans un mois au plustard du jour de la declaration à eux faite

Que lesdites femmes seront en outre tenues de faire declarer conformément aud[it] edit la vie ou la mort de leurs enfans lors de leur acouchemens, c'est à dire si sera venu au monde vivant ou mort, et ce par devant les procureurs du Roy ou les procureurs fiscaux s'il y en a dans les lieux de leur domicile sinon par devant les curés de leur parroisse ou autres y faisant les fonctions curialles

Que faute par lesd[ites] femmes d'avoir fait ou fait faire les declarations cy dessus expliquées elles seront réputées conformément aud[it] edit avoir homicidé leurs enfans, et suivant la rigueur d'iceluy punies de mort, et dernier suplice selon que la qualité particuliere du cas en meritera

Que les sages femmes seront tenues de veiller a ce que tous les enfans qu'elles receveront soient portez a l'église de la paroisse ou ils seront néz pour y estre baptisés

Faisons deffenses a toutes personnes de les transporter d'une paroisse à une autre avant qu'ils ayent été baptisés a peine de 50 # d'amande aplicable au denonciateur mesme d'estre punis plus severement s'il arrive que lesd[its] enfans se trouvent morts sans avoir receu le baptesme

Ordonnons que jusqua ce qu'il ait esté pourveu a la nourriture et entretien desd[its] enfans, que dés qu'ils seront néz ils seront remis a une nourrice choisie par les procureurs du Roy ou fiscaux et dans les lieux ou il n'y a point d'officiers de justice par le curé de la paroisse a laquelle nourrice il sera payé par provision par le fermier du domaine d'Occident et suivant les ordres particuliers que nous luy en donnerons la somme de quarante cinq livres d'avance pour les trois premiers mois ou premier quartier de la nourriture et subsistance desd[its] enfans, celle de trente livres aussy d'avance pour le second quartier, et pareille somme de 30 # d'avance pour chacun des quartiers suivans, faisons tres expresses inhibitions et deffenses à toutes personnes de remettre ou faire remettre lesd[its] enfans a des sauvages ou sauvagesses a peine contre les contrevenans de trois cent livres d'amande pour la p[remie]re fois aplicable au denonciateur et de plus grande peine en cas de recidive, ordonnons aux missionnaires chargés du soin des missions des sauvages de nous informer des enfans des François qui auront été remis à des sauvagesses de leurs missions ; enjoignons auxd[its] procureurs du Roy de tenir la main a ce que la publication dud[it] edit et de notre p[rese]nte ordonnance soit faite de trois mois en trois mois par les curés de leur ressort et a ce que les certificats de lad[it]e publication leur en soient envoyés mandons aux officiers des justices royales et seigneuriales de cette colonie de faire enregistrar, lire, publier, et afficher la presente ord[onnan]ce ensemble l'extrait dud[it] edit au greffe de leur juridiction et de tenir la main chacun en droit soy à leur execution fait et donné à Quebec en nostre hostel le VI^e fevrier 9VII vingt deux.

L'ordonnance de l'intendant Bégon établit donc des règles strictes pour régir les naissances d'enfants illégitimes survenant sur le territoire de la Nouvelle-France. Cette ordonnance précise notamment que l'on désire mettre un frein à l'abandon d'enfants à des sauvagesses. Pour appliquer cette défense, les autorités jugent essentiel de punir de 300 livres d'amende toute personne qui remettrait un enfant français à des Sauvages. De plus, les missionnaires chargés des missions amérindiennes doivent informer les autorités coloniales lorsque des enfants français seront remis à des Sauvagesses de leurs missions.

L'intendant Bégon profite de cette ordonnance pour dicter les règles à suivre lors de la naissance d'enfants abandonnés par leurs parents naturels. Les enfants abandonnés seront remis à des nourrices rémunérées par les procureurs du Roi. Elles recevront la somme de 45 livres pour les trois premiers mois de pension, et 30 livres pour les quartiers subséquents. En juin 1736, l'intendant Hocquart édicte de nouvelles conditions pour le placement des enfants abandonnés⁷. Les autorités coloniales fixent alors à sept livres par mois le montant accordé pour les enfants âgés de 18 mois à quatre ans. L'intendant Bégon signale aux procureurs du Roi que les enfants devront être engagés dans des familles canadiennes dès l'âge de quatre ans. Ces mesures visent à diminuer les dépenses de nourriture et de subsistance qui deviennent de plus en plus considérables en raison de l'augmentation de la population canadienne.

À compter de 1722, les enfants abandonnés deviennent à la charge de l'État. Le procureur du Roi identifie des nourrices potentielles pour assurer leurs premières années d'existence. Dès que ces enfants ont atteint l'âge de quatre ans, le procureur du Roi passe un accord notarié avec un couple canadien qui se chargera d'élever l'enfant comme s'il s'agissait de l'un de ses enfants. La consultation de la banque de données « Parchemin » nous a permis d'identifier un certain nombre de documents de cette nature. À titre d'exemple, reproduisons l'engagement d'un enfant prénommé Pierre qui fut engagé (adopté) le 25 mai 1732 par Jean Chevalier, de Beauport⁸.

Par devant les no[tai]res royaux en la Prevosté de Quebec soussignez y residents furent presens Jean Chevalier habitant de Beauport faisant tant pour luy que pour Marie Marg[uerite] Creste sa femme de luy bien et dument autorisée a leffet des presentes lesquels a reconnu et confessé que M[onsieu]r le procureur du Roy en la Prevosté de Quebec leur a engagé le nommé Pierre, né de pere et mere inconnus, lequel enfant lad[it]e Chevalier a nourye aux frays de sa Majesté des le 6 avril 1727 pour led[it] Pierre les servir jusqu'a l'age de dix huit ans accomply en tout ce quils luy commanderont de licitte et d'honneste et ce suivant ses forces a mesure quil croistra en

age; pendant lequel temps lesd[its] Chevalier et sa femme s'obligent d'eslever led[it] Pierre dans la religion catholique apostolique et romaine de le nourrir, entretenir et en avoir soin comme un de leurs enfans et au bout dud[it] temps de luy donner quatre chemises de toille de mesly, un capot veste et culotte de mazamet, une paire de bas de St Maixant une paire de souliers francois et un chapeau le tout neuf outre les autres hardes d'entretien que led[it] Pierre aura pour lors, le present engagement ainsy fait moyennant la somme de quarante cinq livres a prendre et recevoir sur le domaine du Roy en ce pays suivant l'ordre qu'il plaira a Monseigneur l'intendant de delivrer sur le directeur et receveur dud[it] domaine dont lesd[its] Chevalier et sa femme se sont contentez et se contentent, car ainsy &ce promettant &ce obligant &ce fait et passé aud[it] Quebec en l'hotel de mond[it] S[ieu]r le p[ro]cureu[r] du Roy le vingt cinq may mil sept cent trente deux et a mond[it] S[ieu]r le p[ro]cureu[r] du Roy signé et led[it] Chevalier a déclaré ne scavoit escrire ny signer de ce interpellé s[ui]van]t l[ordonnan]ce.

Les enfants abandonnés sont désormais pris en charge dès leur naissance par l'état colonial. L'enfant aura des parents nourriciers jusqu'à l'âge de quatre ans et, à cet âge, il sera placé dans des familles canadiennes jusqu'à l'âge adulte. Il paraît vraisemblable de croire que certains couples canadiens sans postérité aient fait appel à cette forme d'adoption pour assurer leurs vieux jours. Combien d'enfants canadiens furent adoptés par les Hurons de Lorette? Il est impossible d'y aller d'une évaluation sommaire, mais il est permis de croire que le village de Lorette a cessé de recevoir des enfants français en adoption dès la passation de l'ordonnance de 1722.

Conclusion

L'ordonnance de l'intendant Bégon du 6 février 1722 ne laisse aucun doute sur l'existence du phénomène de l'adoption d'enfants canadiens par les Indiens de Lorette. Certains administrateurs coloniaux du XVIII^e siècle l'ont également signalé dans divers écrits d'époque. En effet, l'ingénieur français Louis Franquet signala en 1752 lors de sa visite au village de Lorette *Le sang parmi eux est mêlé aujourd'hui ; d'autant qu'il y a en hommes et en femmes des esclaves anglais faits prisonniers dans les guerres et qu'ils ont adoptés, qui y prennent des habitudes et s'y marient. Il y a même des femmes françaises qui*

*épousent des sauvages; d'ailleurs, il n'est point sans exemple qu'on y porte des bâtards qui élevés dans les manières sauvages ne tiennent à rien de celles de notre nation. Il est aisé de distinguer tous ces étrangers à la couleur de leur peau qui est autant blanche et de celle des sauvages est bronzée*⁹. En 1762, le général James Murray rédige un rapport sur l'état du gouvernement de Québec. Il signale en parlant des Hurons de Lorette *Ils n'ont actuellement que 32 guerriers et la population de tout le village, y compris hommes, femmes et enfants atteint à peine le chiffre 100. Leur nombre a diminué au moins de moitié depuis quarante ans et la tribu serait aujourd'hui presque disparue si elles n'avaient reçu comme recrues, des prisonniers de guerre et de malheureux enfants dont la vente indigne fournissait à des parents le moyen de cacher leur propre honte*¹⁰. Après la guerre de la Conquête, le métissage s'intensifiera de telle sorte qu'un rapport officiel du Conseil exécutif du Bas-Canada de 1836 conclura que les Hurons de Lorette ne peuvent plus être considérés comme des Indiens¹¹.

Notes

1. *Ordonnances des intendants de la Nouvelle-France*, 6 février 1722 (Archives nationales du Québec, E1, S1/5, vol. 8, folio 16-18).
2. Archives nationales de France, fonds des colonies, série C11a, vol. 41, folio 259v-261v.
3. Archives nationales de France, fonds des colonies, série C11a, vol. 38, folio 226r-227r ; vol. 124, folio 76r-77r..
4. Archives nationales de France, fonds des colonies, série B, vol. 40, folio 483r-483v.
5. Archives nationales de France, fonds des colonies, série C11a, vol. 41, folio 259v-261v.
6. Archives nationales de France, fonds des colonies, série B, vol. 42, folio 452v-453r.
7. *Ordonnances des intendants de la Nouvelle-France*, 9 juin 1736 (Archives nationales du Québec, E1, S1/5, vol. 24, folio 62r-63r).
8. Archives nationales du Québec (Québec), Minutier Nicolas Boisseau, CN 0301-0032, 25 mai 1732.
9. Franquet, Louis, *Voyages et mémoires sur le Canada par Franquet*, Québec, Imprimerie générale A. Côté et Cie, 1889, page 107.
10. Short, Adam et Arthur G. Doughty, *Documents relatifs à l'histoire constitutionnelle du Canada 1759-1791*, Ottawa, 1921, page 58.
11. Denis Vaugeois, *La fin des alliances franco-indiennes : Enquête sur un sauf-conduit de 1760 devenu un traité en 1990*, Sillery, Boréal/Septentrion, 1995, page 73.

* * * * *

Regard sur les revues

par Jean-François Tardif



Né à Québec en 1955, Jean-François Tardif a fait des études au Lycée français de Londres, Angleterre, de 1966 à 1969, et à la Commission scolaire régionale de Tilly. Gradué du Cégep François-Xavier-Garneau en 1977 en bibliothécaire, il obtient ensuite un diplôme de l'Université Laval en archivistique en 1992. De 1978 à 1992, il travaille dans diverses bibliothèques et centres de documentation du gouvernement provincial. Depuis 1997, il est à la Régie de l'assurance-maladie du Québec à titre de responsable du Centre de préarchivage.

Il est coauteur de deux bibliographies publiées dans le cadre de ses emplois précédents, et a également publié dans la revue *L'Ancêtre* plusieurs articles sur les familles Tardif, Parent, Leblanc, Voligny et Massé. Il a aussi publié à titre de coauteur les deux volumes suivants : *Généalogie des familles Tardif en Amérique* et *Dictionnaire généalogique : Les Tardif d'Amérique*.

Jean-François Tardif

Mémoires – vol. 50, n° 4, hiver 1999 – Société généalogique canadienne-française, Case postale 335, Succ. Place d'Armes, Montréal (Québec), H2Y 3H1.

- À la recherche de mes ancêtres en Finlande (**Utraiainen**).
- Les Petits émigrés de Paris au Canada.
- Du Griffon à « *Blanche-Rose* » : la famille de Louis de **Buade de Frontenac**, gouverneur de la Nouvelle-France.
- **Joseph-Claude Cressé Poulin de Courval** : Un curé de Neuville un peu spécial.
- Faits divers sur plusieurs maires apparentés (**Beausoleil, Bohémier, Gauthier, Villeneuve**).
- Les 56 actes de baptême retracés en France de juillet à octobre 1999 (**Amonet, Denys, Huard dit Laliberté, Maillaud dit Laroche**).
- **Pierre Volant** (1760-1800), commis du poste des Ilets-Jérémie, et sa descendance montagnaise.
- Notule généalogique -56- **Joseph Amiôt et Louise Larivière**.

Échos généalogiques – vol. 15, n° 4, hiver 1999 – Société de généalogie des Laurentides, Case postale 131, Saint-Jérôme (Québec), J7Z 5T7.

- Les ancêtres de **Claire Lamarche**, de **Fernand Casavant**, de **Monique St-Onge** et de **Serge Mercier**.
- La maison funéraire **Trudel** : de **William Gauthier** à **Michel Trudel**.

Héritage – janvier 2000 – Société de généalogie de la Mauricie et des Bois-Francs, 1800, Rue Saint-Paul, bureau 308, Trois-Rivières (Québec), G9A 1J7.

- Proposition du directeur de l'état civil aux Sociétés de généalogie.
- La généalogie via Internet.
- La famille **Landry**.
- Changement de patronyme (**Williamson, Danielson**).
- Lignées ancestrales **Landry** et **Lachapelle**.

L'Outaouais généalogique – vol. 22, n° 1, janvier-février 2000 – Société de généalogie de l'Outaouais Inc., C.P. 2025, Succ. B., Hull (Québec), J8X 3Z2.

- L'utilisation de l'Internet pour la recherche généalogique.
- Index des familles de douze enfants (**Derouin, Graveline, Payette, Vanasse**).
- Les **Potvin** dans L'Outaouais.
- Les confirmés de la paroisse Notre-Dame-de-Grâce, Hull (Québec) (**Auger, Bélanger, Girouard, Jolicœur**).
- Lignée ancestrale **Fournier**.
- Ascendance partielle de **Catherine de Corday de Repentigny**.

Le Luperivois – vol. 11, n° 4, décembre 1999 – Société d'histoire et de généalogie de Rivière-du-Loup, 300, rue Saint-Pierre, Rivière-du-Loup (Québec), G5R 3V3.

- Paroisse civile de la Rivière-du-Loup : 10 janvier 1842.
- Les habitants de Rivière-des-Caps en 1754 (**Boucher, Ouellet, Marquis**).
- Des marquis, comtes, vicomtes et barons au Canada.
- Quelques relevés intéressants dans les registres de la paroisse de Saint-André, au tournant du siècle, il y a 200 ans (**Drapeau, Lanoux, Sirois**).
- Votre ancêtre : l'anthroponymie, science des noms de personnes.

Chroniques matapédiennes – vol. 10, n° 1, octobre 1999 – Société d'histoire et de généalogie de la Matapédia, C.P. 224, Lac-au-Saumon, G0J 1M0.

- Le chemin de fer et la gare de Saint-Alexis.
- Grosse Île et le mémorial des Irlandais.
- **Arthur Buies** : La vallée de la Matapédia.

Cap-aux-Diamants – n° 60, Hiver 2000 – Les Éditions Cap-aux-Diamants inc., C.P. 609, Haute-Ville, Québec (Québec), G1R 4S2.

- La famille Saint-Pierre.

Au fil du temps – vol. 8, n° 3, octobre 1999– Société d'histoire et de généalogie de Salaberry, 76, rue Saint-Jean-Baptiste, Salaberry-de-Valleyfield (Québec), J6T 1Z6.

- Edgar Hébert : un modèle de député exemplaire.
- Lignée ancestrale Hébert.
- Homélie de Mgr Lebel prononcée dans le cadre du 125^e anniversaire de Salaberry-de-Valleyfield.
- Quelques figures du Comté de Beauharnois : De simple député à ministre...(Bergevin, Plante, Sauvé).

Au fil du temps – vol. 8, n° 4, décembre 1999.

- Albert « Battleship » Leduc : navigateur, entrepreneur et illustre hockeyeur.
- L'église Saint-Clément de Beauharnois.
- Lignée ancestrale Leduc.

La Source généalogique – n° 5, décembre 1999 – Société de généalogie Gaspésie – les Îles, C.P. 6217 – Gaspé, Québec, G4X 2R7.

- Les Métot (Mettot, Méthot).
- Les Pipons en Gaspésie.
- Les Réhel/Rail/Rehel... et... une erreur peut changer l'histoire.
- Les familles Jalbert.

Par-delà le Rideau – vol. 19, n° 4, octobre-novembre-décembre 1999 – Société d'histoire et de généalogie d'Ottawa, C.P. 20322, Succ. A, Ottawa (Ontario), K1N 1A3.

- Généalogie – Labrosse, Raymond.

The British Columbia Genealogist – vol. 28, n° 4, December 1999 – The British Columbia Genealogical Society, P.O. Box 88054, Richmond, BC, V6X 3T6.

- Meet the Pioneers from the Pioneer Registry (Grahame, Irwin, Tomlinson, Woodward).

Chinook – vol. 20, n° 2, Winter 2000– Alberta Family Histories Society, P.O. Box 30270, Station B, Calgary, AB, T2M 4P1.

- 200 Remarkable Alberta Women (Andrews, Campbell, Fraser, Johnson, Mercier, Price).
- Gordon Wesley Hodgson (1924–2000).
- My Favourite Ancestor : Mary-Jane Wescott Edwards.
- My Favourite Ancestor : George Jessop.
- My Favourite Ancestor : Mary Elizabeth Rogers.

Connecticut Maple Leaf – vol. 9 n° 2, Winter 1999–2000 French-Canadian Genealogical Society of Connecticut, P.O. Box 45, Tolland, CT 06084, USA.

- The Good and the Bad in a Marriage Contract.

- Marriage contract : James Robinson and Marie-Ange Boimier.
- From France To Connecticut : Chapter Two of the Raymond Family History.
- Nom des soldats et marins franco-américains qui ont pris part à la Grande Guerre (Casavant, Labrecque, Messier, Rondeau).

Nord généalogie – n° 16158, 1999/6 – Groupement généalogique de la région du nord Flandres-Hainaut-Artois – Boîte postale 62, 59118 Wambrechies Cedex, France.

- Ascendance Verstraete Chapdelaine (Chapdelaine, Doucet, Lacroix, Verstraete).
- Les Guilluy : notaires à Fruges.
- Ascendance Desplechin-Simon (Desplechin, Leclercq, Prevost, Simon).
- Comptes de la Seigneurie de Couppigny 1647–1750 (Carpentier, Lefebvre, Mallet).
- Notes sur la famille Dael à Halluin et environs.
- Ascendance de Franck Robert Paris (Blondeau, Deparis, Dubois, Lemaire).
- Rectifications à l'ascendance Testelin-Degand.
- Ascendance Delerive (Delerive, Dumont, Prevost).

À moi Auvergne! – n° 91, 1^{er} trimestre 2000 – Cercle généalogique et héraldique de L'Auvergne, 18bis, boul. Victor-Hugo, 78100, Saint-Germain-en-Laye, France.

- Généalogie et histoire de la famille Bretagne.
- Une descendance de la famille de Villelume.

Stemma – Tome XXI, 4^e trimestre 1999 – Cercle d'études généalogiques et héraldiques de l'Île-de-France, 46, route de Croissy, 78110 Le Vésinet, France.

- Comment échanger les résultats de nos recherches?
- Chronique des registres paroissiaux de Sartrouville.
- Carrières-sur-Seine, Yvelines : métiers ou titres relevés dans les registres paroissiaux avant la révolution (Charles, Legrand, Gautier).

Cannes Généalogie – n° 19, 4^e trimestre 1999 – Cercle généalogique du pays Cannois, Espace Associatif Mairie-Annexe, 06150, Cannes, La Bocca, France.

- Tableaux d'honneur de la guerre 14–18 (Julien, Marchand, Richard).
- Maires de Cannes – 20^e siècle (Bonhomme, Cornut-Gentille).

Généalogie Franc-Comtoise – n° 80, 4^e trimestre 1999 – Centre d'Entraide Généalogique de Franche-Comté, 35, rue du Polygone, 25000, Besançon, France.

- Exemple d'écriture « phonétique » d'un acte Thérèse-Bernardine Mongenet, bisontine, compagne durant 27 ans du Prince Edward, futur père de la reine Victoria.

* * * * *

Les erreurs en généalogie

par Michel Langlois

Questions d'orthographe

Deux lettres reçues dernièrement m'incitent, dans cette chronique, à attirer l'attention sur un phénomène particulier et très important en généalogie, celui de l'orthographe des noms propres. J'ai pensé, si je me fie à différentes expériences que j'ai eues à ce sujet tout au long de ma carrière, qu'il serait utile d'apporter quelques précisions à ce sujet.

Certaines personnes, en se basant sur la façon de faire actuelle dans ce domaine, attachent une importance démesurée à cette question d'orthographe. Il y a même eu des chicanes mémorables parmi les membres de différentes associations de familles qui ne s'entendaient pas sur la façon d'écrire le patronyme de leur ancêtre. On a même vu des associations de familles se créer sous le surnom porté par l'ancêtre, qui n'acceptaient pas dans leur rang les personnes portant le nom même de l'ancêtre comme si, par exemple, on créait une association de familles au nom de Lapointe et qu'on n'y admettait pas les Audet.

Ce qu'il faut savoir en premier lieu

Parce que l'orthographe des noms propres n'était pas fixée au dix-septième siècle et parce que les deux tiers de nos ancêtres ne savaient ni lire ni écrire, on écrivait les patronymes un peu de toutes les façons. Les curés tout comme les notaires écrivaient les noms comme ils les entendaient ou comme les gens les prononçaient. Voilà pourquoi il y a tant de divergences sur la façon d'écrire certains patronymes.

Ceux et celles qui ont eu à travailler avec l'excellente banque informatisée Parchemin en savent quelque chose. Les auteurs de cet outil indispensable et tellement utile ont eu à décider s'ils devaient uniformiser les noms. Sagement, ils ne l'ont pas fait, parce qu'il y avait trop de risques d'erreurs. À vouloir uniformiser, on prenait le risque de confondre différents individus. Aussi, quand nous travaillons avec cet instrument, nous devons de nous référer à la liste des variantes que la banque nous précise. On vit le même phénomène lorsqu'on consulte les Répertoires des baptêmes mariages et sépultures, publiés par le Programme de démographie historique de l'Université de Montréal. Il faut consulter avec soin les index et faire montre de beaucoup d'imagination

pour être certain de ne pas oublier certaines variations dans l'orthographe des noms.

À titre d'exemple, voici sous quelles orthographes j'ai dû chercher pour être certain de repérer tous les documents concernant l'ancêtre Guillaume MONTMINY.

MONMAGNIE, MONMAGNIÉ, MONMAGNIER,
MONMAGNI, MONMAGNY, MONMAINIER,
MONMAINIE, MONMAINIÉ, MONMANI, MONMANY,
MONMAINI, MONMAINIS, MONMAINNIS,
MONMAINY, MONMAINNY, MONMENI, MONMENIL,
MONMESNIL, MONMENY, MONMIGNI, MONMIGNY,
MONMINI, MONMINIS, MONMINNI, MONMINNIS,
MONMINY, MONMINNY, MONTMAGNIE,
MONTMAGNIÉ, MONTMAGNIER, MONTMAGNI,
MONTMAGNY, MONTMAINIER, MONTMAINIE,
MONTMAINIÉ, MONTMANI, MONTMANY,
MONTMAINI, MONTMAINIS, MONTMAINNIS,
MONTMAINY, MONTMAINNY, MONTMENI,
MONTMENIL, MONTMESNIL, MONTMENY,
MONTMIGNI, MONTMIGNY, MONTMINI, MONTMINIS,
MONTMINNI, MONTMINNIS, MONTMINY,
MONTMINNY etc.

Si vous deviez choisir une de ces orthographes pour écrire la biographie de l'ancêtre Guillaume MONTMINY, laquelle choisiriez-vous? Il est bien évident qu'en ce domaine, personne n'a raison plus que son voisin. Aussi, faire tout un plat au sujet d'une orthographe de nom, c'est dépenser beaucoup d'énergie pour rien.

Quand j'ai eu à déterminer quelle orthographe j'emploierais dans mon dictionnaire biographique, je m'en suis tenu à quelques règles simples, la première étant d'écrire le nom de l'ancêtre comme lui-même l'écrivait dans le cas des ancêtres qui savaient signer. Toutefois, ce choix n'a pas été simple. En effet, certains ancêtres ne portaient pas du tout le même nom que celui retenu par ses descendants. Je pense aux CORBEIL dont l'ancêtre signait GOURBIL. Je pense aux CONSTAN-TINEAU dont l'ancêtre signait COUTAN-CINEAU. Et que dire des DUGAL dont l'ancêtre était Tugal COTIN.

J'ai tâché de mon mieux, à quelques exceptions près, quand l'ancêtre savait signer son nom, de m'en tenir à cette orthographe, sauf dans les cas

évidents où il n'avait appris qu'à écrire son nom et parvenait tout juste à le faire, souvent en le transformant de façon trop fantaisiste.

Dans les autres cas, j'ai tâché de m'en tenir à la façon la plus usitée d'écrire ce nom au dix-septième siècle en mettant entre parenthèses une variante fréquente et en indiquant dans la table de concordance des noms les renvois appropriés.

Pour éviter de la confusion, dans chaque biographie, j'ai tenu à normaliser le nom. Je pouvais me permettre de le faire, parce que je consulte chaque document – et pas seulement l'intitulé – dont je me sers pour écrire mes biographies. C'est ce qui explique pourquoi je n'ai pas transcrit rigoureusement l'orthographe employée par chaque notaire dans les différents actes concernant un ancêtre. L'essentiel dans ce genre de biographie n'est-il pas de savoir constamment de qui nous parlons ? Pourquoi alors risquer de mêler tout le monde en jouant constamment avec l'orthographe de son nom ?

Un exemple flagrant

Les curés comme les notaires, lorsqu'ils écrivaient un acte devaient se fier aux personnes qu'ils avaient devant eux. Or, il ne faut pas oublier que nos ancêtres venaient de toutes les parties de France et que leur accent variait selon leur lieu de provenance. Encore de nos jours en France, d'une région à l'autre, l'accent varie; et que dire des Français qui ont de la difficulté à nous comprendre ? Nous ne sommes pas réputés pour être des champions de l'articulation. De plus, si on se réfère au dix-septième siècle, beaucoup de nos ancêtres parlaient des dialectes régionaux. Imaginons ce que parfois le curé ou le notaire pouvait entendre et parions qu'avant d'écrire, ils devaient faire répéter plusieurs fois.

Ainsi, quand le notaire Auber rédige la confirmation du contrat de mariage de Jean Riou le 7 mars 1678, il écrit que ce dernier est natif de Bretagne de la paroisse de Bloujean (sic) évêché de Le Tréguier, fils de Jean Riou, laboureur, et de Marguerite Guigan. On ne s'étonne donc pas qu'il écrive Bloujean pour Plougean et Guigan pour Gueguen. C'est à nous par la suite, avec les précautions nécessaires, à interpréter le texte pour le rendre comme il doit l'être. Faudrait-il écrire Bloujean au lieu de Plougean parce que l'ancêtre prononçait mal ou que le notaire a mal compris ?

Croyant avoir été assez clair, je n'insiste pas davantage sur ce sujet. Par contre, je veux revenir sur le sujet de ma dernière chronique, c'est-à-dire,

les erreurs commises par les notaires et les scribes d'autrefois. En voici un bel exemple relevé chez le notaire Pierre Duquet. Dans l'*Inventaire des greffes des notaires*, tome 2, p. 235, au 14 août 1695, on lit : Bail à ferme d'André Patri à Julien Boissy. C'est le même intitulé que l'on retrouve dans la banque Parchemin. Or, il s'avère que c'est exactement le contraire qu'on devrait lire. En effet, c'est Julien Boissy qui loue sa terre, le 14 août 1695, à André Patry. L'erreur vient du notaire Duquet. En marge du document, on lit : Bail Jullien Boissy habitant de La Durantaye. Mais voici comment est rédigé le début de l'acte.

Pardevant fut present en sa personne André Patri habitant de la seigneurie de La Durantaye Lequel a reconnu et confessé avoir baillé et delaisé a tiltre de ferme Et moisson de grain du premier jour de Mai dernier jusques a trois années finis et accomplis et promet le dit temps garantir et faire jouir +, le dit patri a ce present et acceptant preneur...

Le notaire a inscrit un renvoi qu'il n'a pas complété et ce document n'a pas de sens. Il devient bien évident que c'est Julien Boissy qui loue sa terre à André Patry et non le contraire. Pour confirmer le tout, on peut se référer à la biographie de Julien Boissy qui durant cette période travaille à Québec en association avec Guillaume Dupont et Barthélémy Bergeron et qui, l'année suivante, s'associe à Pierre Leaumont et Charles Marquis. De plus, le 28 juin 1690, André Patry et son épouse Henriette Cartois reconnaissent, devant le notaire Gilles Rageot, devoir 50 livres à Julien Boissy pour le bail de sa terre.

Je signale ce fait pour souligner l'importance d'aller voir le contenu des actes et également, pour être très attentif face à un document quand il y a un **anachronisme**. Il vaut mieux, à mon avis, en généalogie, pécher par excès de prudence que d'affirmer ou de supposer n'importe quoi. Ceci m'amène, en terminant cette chronique à relever une erreur dans le tome trois de mon dictionnaire biographique, qui illustre bien ce que je viens de dire.

Monsieur Gabriel Debien, archiviste à La Rochelle en Aunis, nous a rendu un fier service, quand il a dépouillé les actes des notaires de La Rochelle pour y relever les contrats d'engagement de nos ancêtres. Il a publié le résultat de ses recherches dans la *Revue d'histoire de l'Amérique française*, au tome 6, page 221 et suivantes, sous le titre *Liste des engagés pour le Canada au XVII^e siècle*. N'ayant pas les documents originaux des Archives de La Rochelle sous les yeux, la plupart

des chercheurs se fient aux renseignements que monsieur Debien nous a transmis. Or, monsieur Guy Perron, qui dépouille à La Rochelle les documents originaux de l'amirauté, a eu l'occasion dans une série d'excellents articles parus dans *L'Ancêtre* en 1991 et 1992 d'attirer notre attention sur le fait que certains renseignements communiqués par monsieur Debien ne sont pas exacts et, notamment, en ce qui concerne le salaire annuel payé à certains engagés.

Or, il s'avère, au moins dans un cas, concernant le lieu d'origine d'un ancêtre, que monsieur Debien a fait une interprétation erronée. Il s'agit de l'engagement de François Lemaistre, le 5 juillet 1651. Cet engagé (n° 263 p. 379) mentionne FLERS comme lieux d'origine. En note, monsieur Debien écrit : commune du canton de Domfront (Orne). C'est en me fiant à cette note que j'ai mentionné dans mon Dictionnaire biographique, tome 3, p. 224, 5° paragraphe ; *il faut se garder de le confondre (François Lemaistre) avec son homonyme qui s'engage pour cinq ans, à La Rochelle, le 5 juillet 1651, et qui est originaire de FLERS au Perche*. Or, il s'avère que l'engagé de La Rochelle est bien notre François Lemaistre dit Le Picard, fils de Fiacre Lemaistre et d'Anne Loyer, de la paroisse Saint-Pierre, près d'Amiens en Picardie, comme nous l'indique son contrat de mariage avec Judith Rigaud devant le notaire Ameau, le 24 février 1654.

René Jetté, dans son Dictionnaire, (page 703) ignore la filiation de cet ancêtre. Il le dit frère d'Antoine Lemaistre et en se basant sur les informations de Gabriel Debien, il mentionne qu'il est peut-être le François Lemaître engagé à La Rochelle, journalier, de Flers, canton Domfront, ar. Alençon, Perche (Orne).

* * * * *

Quelques faux amis

Certains noms de famille ont une signification complètement différente de celle que l'on pourrait spontanément leur attribuer aujourd'hui. Boudin, patronyme qui compte actuellement près de 16,000 porteurs, paraît difficile à porter... Il provient en fait d'un nom de baptême d'origine germanique construit à partir de la racine *bod* signifiant *le messager* ! Parmi d'autres faux amis, citons : Jolly qui veut dire joyeux et non pas beau; Paris qui ne désigne pas la ville d'origine de la famille mais est une déformation des prénoms Paternus ou Patricius; Cornu, qui avait en ancien

C'est une mauvaise lecture de monsieur Debien, ou encore une mauvaise interprétation, qui fait de ce FLERS le bourg du département de l'Orne. Or madame Carmen Lemaître-Duhaime, de Laval, (que je remercie sincèrement) me fait parvenir une photocopie de l'acte d'engagement de l'ancêtre François Lemaître. Sur ce document, la ligne où est inscrit le lieu d'origine de cet engagé est presque effacée. Une numérisation et un agrandissement du texte permettent très bien de lire FLERS, près d'Amiens en Picardie.

Voilà comment une mauvaise lecture ou une mauvaise interprétation d'un autre est à l'origine d'une erreur de ma part. Je n'avais pas sous les yeux le document original – il m'en coûterait une fortune de les avoir tous – mais je trouvais **anachronique** qu'un ancêtre originaire de Picardie puisse être le même que celui qui se dit de FLERS, en Normandie. Voilà pourquoi, je croyais qu'il s'agissait de deux individus différents. Des recherches plus poussées du côté de la paroisse Saint-Pierre de FLERS-sur-Noye en Picardie n'ont pas permis de retracer l'acte de baptême, vers 1630, de cet ancêtre. Toutefois, au registre de la paroisse voisine de Saint-Jacques d'Essertaux, on a retracé le baptême de sa sœur Françoise née en 1631. Nous voilà donc fixés quant au lieu d'origine de cet ancêtre. Dommage cependant que je n'aie pas eu ces renseignements quelques mois plus tôt. Je me console toutefois parce que madame Lemaître-Duhaime a eu la gentillesse de me faire parvenir cette rectification et, pour cette fois, si je ne manquais pas de Flers – il y en a six en France – j'ai quand même manqué de flair. Je préférerais toujours cependant me tromper par excès de prudence que de tomber pile sur la vérité par supposition ou au hasard d'une affirmation gratuite.

* * * * *

français le sens de sot ou de niais mais jamais celui de mari trompé, sens apparu au XVII^e siècle; Payen qui ne désignait pas une personne sans religion mais un paysan; Couturier qui n'a jamais été attribué à un tailleur mais au paysan cultivant une *couture* (petite pièce de terre); Mercier qui désignait un marchand; etc. Précisons aussi qu'il ne faut quasiment en aucun cas faire l'amalgame *patronyme-prénom = ancêtre enfant trouvé*, idée fautive pourtant couramment colportée. (Collection *Les noms de famille. Histoire et anecdotes*. Paris, 1998. Archives et culture)

Écho de la bibliothèque
LES RÉPERTOIRES

DONS

ESSEX JUNCTION, 3-E090-12, Holy Family Marriage Repertoire, 1893-1999, COLLABORATION, Vermont French-Canadian Genealogical Society, 1999, 245 pages. Donateur : Vermont French-Canadian Genealogical Society.

MURDOCHVILLE, 3-0300-16, Répertoire des mariages, paroisse Saint-Paul de Murdochville, 1953-1993, MARTEL, Réjean, Musée de la Gaspésie, Société de généalogie Gaspésie/Les Îles, 1993, 36 pages. Donateur : W.-Richard, Guy.

MURDOCHVILLE, 3-0300-17, Répertoire des décès et sépultures, paroisse Saint-Paul de Murdochville, 1953-1999, OUELLET, Serge, RICHARD, Guy-W., 1999, 14 pages. Donateur : Ouellet, Serge et W.-Richard, Guy.

ACQUISITIONS

ALFRED, 3C030-115, Baptêmes paroisse Saint-Victor d'Alfred, 1871-1997, COLLABORATION, Société Franco-Ontarienne d'Histoire et de Généalogie, 1999, 354 pages.

ALFRED, 3C030-116, Baptêmes paroisse Saint-Victor d'Alfred, 1871-1997, COLLABORATION, Société Franco-Ontarienne d'Histoire et de Généalogie, 1999, 350 pages.

ALFRED, 3C030-117, Mariages et annotations marginales paroisse Saint-Victor d'Alfred, 1871-1997, COLLABORATION, Société Franco-Ontarienne d'Histoire et de Généalogie, 1999, 204 pages.

ALFRED, 3C030-116, Sépultures paroisse Saint-Victor d'Alfred, 1871-1997, COLLABORATION, Société Franco-Ontarienne d'Histoire et de Généalogie, 1999, 300 pages.

CHAMBLY, 3-5605-3, Mariages de Saint-Joseph de Chambly, 1706-1990, SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DU HAUT-RICHELIEU, Société d'histoire du Haut-Richelieu, 1964, 441 pages.

FALL RIVER, 3-E030-137, Marriages of Saint Anne Catholic Church, Fall River, 1869-1996, COLLABORATION, American-French Genealogical Society, 1999, 639 pages.

FALL RIVER, 3-E030-138, Marriages of Saint Anne Catholic Church, Fall River, 1869-1996, COLLABORATION, American-French Genealogical Society, 1999, 645 pages.

FALL RIVER, 3-E030-139, Baptisms of Saint Anne Catholic Church, 1869-1996, COLLABORATION, American-French Genealogical Society, 45, 550 pages.

FALL RIVER, 3-E030-140, Baptisms of Saint Anne Catholic Church, 1869-1996, COLLABORATION, American-French Genealogical Society, 1999, 550 pages.

FALL RIVER, 3-E030-141, Baptisms of Saint Anne Catholic Church, 1869-1996, COLLABORATION, American-French Genealogical Society, 1999, 549 pages.

FALL RIVER, 3-E030-142, Baptisms of Saint Anne Catholic Church, 1869-1996, COLLABORATION, American-French Genealogical Society, 1999, 640 pages.

NAPIERVILLE, 3-6700-3, BMS de Napierville de 1823-1983, FORTIN Lucienne - FOUCAULT, Jean-Laurent, 1985, 423 pages.

NAPIERVILLE, 3-6700-4, BMS de Napierville 1823-1983, FORTIN Lucienne - FOUCAULT, Jean-Laurent, 1985, 412 pages.

SAINTE-FRANÇOISE, 3-0811-19, Naissances, décès, mariages avec annotations marginales Sainte-Françoise 1864-1938, CHENARD, Hélène, 1989, 490 pages.

TROIS-PISTOLES, 3-0821-18, Répertoire des naissances et baptêmes Trois-Pistoles (1713-1962), Rivière-Trois-Pistoles (1906-1988), COLLABORATION, Société historique et généalogique de Trois Pistoles, inc, n°1, 1999, 602 pages.

WINOOSKI, 3-E090-10, Burials St-François-Xavier 1868-1994, COLLABORATION, American-Canadian Genealogy Society, 1997, 435 pages.

WINOOSKI, 3-E090-11, Marriages St-François-Xavier, June 1868 - December 1994, COLLABORATION, American-Canadian Genealogy Society, 1997, 468 pages.

LES HISTOIRES DE FAMILLES

DONS

BEAUDET, 1-4, Répertoire des familles Beudet (te), descendants de Jean-Baptiste, deuxième édition, ajouts et corrections, COLLABORATION, Association

des familles Beudet, 1999, 641 pages. Donateur : Association des familles Beudet.

BEAUDET, 1-5, Répertoire des familles Beudet (te), descendants de Jean-Charles, Michel, Jacques,

COLLABORATION, Association des familles Beaudet, 1999, 921 pages. Donateur : Association des familles Beaudet

D'ANJOU, 1-1, Généalogie des D'Anjou, COLLABORATION, Moreau D'Anjou, Émilienne, 1995, 171 pages. Donateur : Moreau, D'Anjou, Émilienne.

DAIGLE, 1-3, Dictionnaire généalogique des familles Daigle, Olivier Daigre, d'Acadie et de Jean Daigle, d'Allemagne (version préliminaire hommes), DAIGLE, Jacques, 2000, 676 pages. Donateur : Daigle, Jacques.

DAIGLE, 1-4, Dictionnaire généalogique des familles Daigle, Olivier Daigre, d'Acadie et de Jean Daigle, d'Allemagne (version préliminaire femmes), DAIGLE, Jacques, 775 pages. Donateur : Daigle, Jacques.

LOSIER, 1-1, Les familles Losier - Les descendants de Prospère Desjardins dit Lausier, COLLABORATION, Familles Losier, 1991, 328 pages. Donateur : Famille Losier.

MATHEWS, 1-1, Thomas Mathews et sa descendance, BLOUIN, Jean-Guy, 2000, 66 pages. Donateur : BLOUIN, Jean-Guy.

RATÉ, 1-4, Les descendants de Jacques Raté et d'Anne Martin depuis 1650, RATTÉ, Jacques, 1999, 390 pages. Donateur : Ratté, Jacques.

RIVARD, 1-3, Contrat d'engagement par Nicolas Rivard, 6 mars 1648, Tourouvre, France, n/d, 76 pages. Donateur : Gariépy, Alain.

ROBITAILLE, 1-4, Généalogie de Charles-François Robitaille 1670-1999, D'ANJOU TURCOTTE, Francine, 1999, 108 pages. Donateur : D'ANJOU TURCOTTE, Francine.

ACQUISITIONS

BEAUDOIN, 1-1, Drame au Yukon, principales familles citées Beaudoin, Bouthiller, Constantin, Turcotte, FORGET, André, 28 pages.

CHOQUETTE, 1-2, La famille Choquette, BROUILLETTE, S., 1999, 212 pages.

LES MONOGRAPHIES DE PAROISSE

DONS

BEAUPORT, 2-2000-59, Le monument de la tempé-

rance de Beauport, THÉRIAULT, Jean-Daniel, 1999, 17 pages. Donateur : PARENT, Mariette.

LES RÉFÉRENCES

DONS

8-9200- Laf, Our French-Canadian Ancestors XXVII, LAFORÉST Thomas J. 1999, 289 pages. Donateur : Saintonge, Jacques.

8-9200 Sai, Nos Ancêtres 30, Sainte-Anne-de-Beaupré 1998, 160 pages. Donateur Saintonge Jacques

HISTOIRE, 5-6300-Sai, Saint-Castin, baron français, chef amérindien 1652-1707, SAINT-PIERRE, Marjolaine, Septentrion, 1999, 260 pages. Donateur : Septentrion.

ACQUISITIONS

200 FAMILY TREES, 5-1000- Index de 1 à 20, From France to Canada to U.S.A., LABONTE, Youville, Labonte, Yolande, 1999, 35 pages.

200 FAMILY TREES, 5-1000-20, From France to Canada to U.S.A., LABONTE, Youville, Labonte, Yolande, 1999, 212 pages.

200 FAMILY TREES, 5-1000-21, From France to Canada to U.S.A., LABONTE, Youville, Labonte, Yolande, 1999, 210 pages.

200 FAMILY TREES, 5-1000-22, From France to Canada to U.S.A., LABONTE, Youville, Labonte, Yolande, 1999, 205 pages.

CHATEAU-RICHER, 5-4000-Cas, Recensements de Château-Richer par chefs de famille 1851-1901 comprenant les recensements agraires 1851-1871, CASEAULT, Michel, LAPLANTE, Lisette, Commission municipale des archives et des biens culturels de Château-Richer, n° 4, 1999, 296 pages.

GOVERNEURS DE LA NOUVELLE-FRANCE, 5-6300-Dub, Le Chevalier de Montmagny, premier gouverneur de la Nouvelle-France, DUBE, Jean-Claude, Éditions Fides, 1999, 432 pages.

PASSAGERS DE BATEAUX, 5-4500-God, Les Passagers du Saint-André (La Recrue de 1659), GODBOUT, Archange P, O.F.M., Société de généalogie canadienne-française, n° 5, 1964, 163 pages.

* * * * *

Service d'entraide

par Alain Gariépy

Questions

- 5133 La date du mariage et les parents de Napoléon Chenevert et d'Éveline Beaudin. Leur fille, Marguerite, épouse Pierre Dufresne, le 20 août 1923, en l'église de Saint-Louis-de-France, Montréal. (Pierre Rioux 2023)
- 5134 La date du mariage et les parents de Antoine Laviolette et de Marie Dugas. Leur fille, M.-Anne, épouse Joseph-Hyppolyte Leblanc à Carleton, le 24 janvier 1866. (Pierre Rioux 2023)
- 5135 La date et l'endroit du mariage d'Étienne Deschamps et de Marie Baril. Leur fille, Marguerite, épouse Ambroise Thiffault à Sainte-Genevève-de-Batiscan, le 16 janvier 1801. (Pierre Rioux 2023)
- 5136 La date et l'endroit de naissance de Charles-Noël Blanchet, fils de Noël Blanchet et de M.-Xainte Fortin mariés à l'Islet, le 19 novembre 1736. (Raymond Blanchet 2273)
- 5137 La date et l'endroit du mariage de Pierre Fournier et de Marie Morin. Leur fille, Marcelline, épouse Simon Bédard, à Charlesbourg, le 29 septembre 1852. (L. Dupont 3089)
- 5138 La date et l'endroit du mariage de Michel Lee et de Marie Ferra. Leur fils, Michel, épouse Julie Bilodeau, à Montmagny, le 15 mai 1821. (L. Dupont 3089)
- 5139 La date et l'endroit du mariage d'Ignace Alain et de M.-Anne Touchette. Leur fille, Marie, épouse Louis Fiset à Charlesbourg, le 3 février 1795. (L. Dupont 3089)
- 5140 La date et l'endroit du mariage de Raymond Laberge (fils de Hilaire Laberge et Anna Mathieu) qui épouse M.-Jeanne Boies de Saint-Siméon-de-Charlevoix. (Rose-Aimée Boies 4192)
- 5141 La date et l'endroit du mariage de Georges Pond et Catherine Rousselle. Leur fille, Marguerite, épouse Sevule Dubuc à Sainte-Martine, le 4 mai 1927. (Monique Grand-Maison 3404)
- 5142 La date et l'endroit du mariage et la date de naissance d'Augustin Morin (fils d'Augustin qui épouse Perpétue Trudeau, le 6 mars 1848, à Saint-Jacques-de-l'Achigan) et Joséphine Côté (fille de François qui épouse M.-R. Labrecque, le 2 février 1847, à Saint-Gervais). Leur fille, Marie-Clairina Morin, épouse Paul Demers, le 7 janvier 1907, à Saint-Paul-de-Chester. (Raymonde Sylvain 2916)
- 5143 Jean Germain (fils de Jean Germain et Adélaïde Leboeuf) épouse M.-Louise Baril, le 28 septembre 1840, à Trois-Rivières. Quels sont les parents de M.-Louise Baril? (Joceline Levasseur 4261)
- 5144 La date et l'endroit du mariage et les parents de Joseph-Paul Pelletier et Arthémise Paradis. Leur fils, Napoléon, Pelletier épouse Alexina Caron, le 12 août 1878, en l'église Saint-Roch de Québec. (Yvon St-Pierre 4370)
- 5145 La date et l'endroit du mariage de Wilfrid Marcotte (fils d'Euchariste Marcotte et Marie Carbonneau de Saint-Étienne-des-Grès) et Héloïse Samson (fille de Cyrille Samson et Alodie Baquet dite

- Lamontagne** de **Saint-Charles-de-Bellechasse**) (Roger Pépin 4092)
- 5146 La date et l'endroit du décès de **Cyrille Samson** qui épousa le 5 juillet 1859, à **Saint-Michel-de-Bellechasse**, **Alodie Baquet** dite **Lamontagne**. (Roger Pépin 4092)
- 5147 La date et l'endroit du décès d'**Alodie Baquet** dite **Lamontagne** qui épousa le 5 juillet 1859 à **Saint-Michel-de-Bellechasse**, **Cyrille Samson**. (Roger Pépin 4092)
- 5148 La date et l'endroit du mariage et l'époux de **Geneviève Touchette** (fille de **Joseph Touchette** et **Geneviève Fortin**). Elle est née en 1808, en la paroisse de la Nativité de **Beauport**. (Georges Roy 3813)
- 5149 Les parents, la date et l'endroit du mariage des parents de **Joséphine Nadeau** qui épouse **Éphrem Roy** à **Burlington**, **Vermont**, en 1875. (Georges Roy 3813)
- 5150 Les parents, la date et l'endroit du mariage d'**Achille** dit **Alcine Jean** et **Émélie Pelletier**. Leur fils, **Alphonse Jean**, épouse le 20 mai 1913 à **Saint-François-Xavier** de **Chicoutimi**, **Marie-Régina Côté** (fille d'**Osias Côté** et **Céline Larouche**). (Georges Roy 3813)
- 5151 Le lieu de naissance de **Barthélemy Deschênes** (fils de **Joseph Miville-Deschênes** et d'**Adèle Dubé**) né le 9 septembre 1890. (Fernand Deschênes 4080)
- 5152 La date et le lieu de naissance d'**Arthur Bernier** (fils d'**Abel Bernier** et de **Diana Bourgault**). (Fernand Deschênes 4080)
- 5153 La date et l'endroit du mariage des parents de **Christine Gagné** qui épouse **Joseph-Samuel Marmen**, le 1^{er} décembre 1813 à la **St-Andrew's Presbyterian Church** de **Québec**. (O. Bérubé 1949)
- 5154 La date et l'endroit du mariage de **Prosper Bégin** et de **Geneviève Samson**. Leur fils, **Joseph**, épouse **Françoise Lepage** le 24 novembre 1829, à **Rimouski**. (O. Bérubé 1949)
- 5155 La date et l'endroit du mariage des parents de **Joseph Potvin**. Il épouse **Martine Tremblay** (fille de **Luc Tremblay** et de **Catherine Simard**), le 1^{er} février 1831, à **Baie-Saint-Paul**. (O. Bérubé 1949)
- 5156 La date et l'endroit de la naissance de **Michel St-Pierre** (fils d'**Antoine St-Pierre** et **Véronique Jean**). Il est décédé à **l'Isle-Verte**, le 13 novembre 1838, à l'âge de 80 ans. Il avait épousé **Françoise Chartier** à **Saint-Jean-Port-Joli**, le 19 novembre 1793. (O.J. Genial 0651)
- 5157 La date et l'endroit de la naissance ainsi que la date et l'endroit du décès d'**Antoine St-Pierre** (fils de **Picrre St-Pierre** et **Marie Gagnon**). Il épouse **Véronique Jean** le 8 février 1751, à **l'Islet**. (O.J. Genial 0651)
- 5158 La date et l'endroit de naissance de **Françoise Chartier** (fille de **Jacques Chartier** et de **Françoise Labbé**). Elle est décédée à **l'Isle-Verte**, le 5 septembre 1830, à l'âge de 45 ans. Elle épouse **Michel St-Pierre** à **Saint-Jean-Port-Joli**, le 19 novembre 1793. (O.J. Genial 651)
- 5159 La date et l'endroit du mariage et les parents de **M.-Anne Moreau**. Elle épouse **Louis Béland** de **Sainte-Foy**. (Louisette Lortie 3126)
- 5160 La date et l'endroit du mariage et les parents d'**André Sanders-Alexander**. Il épouse **Marguerite Nadeau**, à **Montréal**, vers 1800. (Louisette Lortie 3126)

Réponses

- 4395 **Narcisse Gagné** (fils de Louis-Amable et M.-Louise Ménard) épouse le 23 janvier 1865 à Saint-Isidore-de-Laprairie, Marie **Fili** (fille de Louis et Madeleine Petit) Source : Drouin bleu (Bernard Gagné 2074)
- 4396 **Alexandre Gagné** (fils de Adolphe et M.-Louise Bertrand) épouse le 18 janvier 1892, à Saint-Hippolyte-de-Kilkenny (Terrebonne), Mathilda **Saint-Onge** (fille d'Isidore et Julie Desjardins) Source : Drouin bleu (Bernard Gagné 2074)
- 4397 **François-Xavier Gagné** (fils d'Augustin et Élisabeth Dandurand dite Marcheterre) épouse à Saint-Fabien (Rimouski), le 15 février 1884, Marie **Boulangier** (fille de Joseph et Marie Gagnon) Source : Drouin bleu (Bernard Gagné 2074)
- 4970 **Joseph Couillard** (fils de Charles et Louise Couture) épouse à Beaumont, le 8 août 1729, Geneviève **Turgeon** (fille de Zacharie et Isabelle Roy). Charles **Couillard** est le fils de Guillaume **Couillard** et de Guillemette **Hébert**. Source : Drouin rouge (Jeannine Couillard 4239)
- 5071 **Henry Hall**, décédé le 18 mai 1804, épouse, le 17 novembre 1802 à l'église St. Andrew's, Louisa **Harrison**. Elle épouse **Artimas Jackson** en secondes noces. **Henry Erle Hall** (fils de Henry et Louisa **Harrison**) baptisé le 21 mai 1804, et décédé le 7 janvier 1870, épouse selon contrat de mariage devant R.G. Belleau daté du 9 novembre 1839, Ann **Le Sueur** (fille de Philip et Ann **Sullivan**) décédée le 31 mars 1843. **Henry Erle Hall** (fils de Henry Erle et Ann **Le Sueur**) baptisé le 9 juillet 1843 à St-Paul's Chapel, Petit **Champlain**, épouse à Bécancour le 21 août 1870, Alphonsine **Landry** (fille de Louis Elzéar et Adélaïde **Quesnel**) née en 1847 et décédée le 13 juillet 1932. (Fernande P. Moisan 477)
- 5116 **Georges Knapp (Canappe)** (fils d'Antoine et Madeleine **Heurleur**) épouse, le 14 janvier 1817, en l'église Notre-Dame de Québec, Marguerite **Jalbert** (fille de Noël et Marguerite **Gouin**) Source : Mariages de Notre-Dame de Québec (1621-1900) B. Pontbriand. (Denis **Jalbert** 2580)
- 5125 **Thomas Savard** (fils de François et Marie **Brisson**) épouse à l'Île-aux-Coudres le 24 août 1824, Marie **Bouchard** (fille de Henri et M.-Constance **Gagnon**). (Edmond-Louis **Brassard** 1658)
- 5135 **Étienne Bourguignon dit Deschamps** (parents omis) épouse à Sainte-Geneviève-de-Batiscan, le 25 novembre 1774, Marie **Barille** (fille de François et Charlotte **Aillot**). Source : Répertoire des mariages de Sainte-Geneviève-de-Batiscan (Alain **Gariépy** 4109)
- 5137 **Pierre Fournier** (fils de Pierre et M.-Madeleine **Lefebvre**) épouse à Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud, le 11 avril 1820, M.-Geneviève **Morin** (fille de Charles et Louise **Quimeneur** dite **Laflamme**) Source : Drouin bleu (Alain **Gariépy** 4109)
- 5138 **Michel Lee** fils, venait d'Angleterre. Il est probable que le mariage de ses parents y fut célébré. Source : Drouin bleu (Alain **Gariépy** 4109)
- 5139 **Ignace Alain** (fils d'Ignace-François et Marguerite **Voyer**) épouse à Charlesbourg, le 27 septembre 1773, Anne **Touchet** (fille de Joseph et M.-Anne **Gauvin**). Source : Répertoire des mariages de Charlesbourg. (Alain **Gariépy** 4109)

* * * * *

Nouveaux membres

4357	Bourgeois, Sandra	4130, rue Ramesay, Québec, QC, G2B 2E2
4358	Beaudoin, Rémi	707, Colonel-Jones, Sainte-Foy, QC, G1X 3K4
4359	Corbeil, Serge	520, rue Leroux, Saint-Jérôme, QC, J7Z 2M2
4360	Plamondon, Gilles	166, rue Chicorée, BEAUPORT, QC, G1C 7C1
4361	Gourdeau, Pierre	27, rue Genest, Sainte-Pétronille, IO, QC, G0A 4C0
4362A	Daigle, Alain	4130, rue Ramesay, Québec, QC, G2B 2E2
4364	Larue-Côté, Thérèse	816, rue de La Colline, Sainte-Foy, QC, G1X 2V5
4365	Richard, Marcel	4415, boul. des Cimes, Québec, QC, G2A 1W5
4366	Tremblay, Huguette	715-14 ^e Rue, Québec, QC, G1J 2R8
4367	Gosselin, Michelle	4-814, av. de Rigaud, Sainte-Foy, QC, G1X 2T3
4369	Bouchard, Jocelyne	727, Cavalier, Sainte-Foy, QC, G1X 3H9
4370	St-Pierre, Yvon	4265, Jérémie, Québec, QC, G2C 1B4
4371A	Bernard, Jacques	1334, boul. Père-Lelièvre, Québec, QC, G1M 3P1
4372	Paquet, Louis	525, rue Boisjoli, Saint-Romuald, QC, G6W 3J9
4373	Dion-Parent, Nicole	310-8 ^e Rue, Québec, QC, G1L 2P1
4374	Tremblay, Lise	1155, des Soleils, Saint-Rédempteur, QC, G6K 1J8
4375A	Lemieux, Yolande	8681, boul. Cloutier, Charlesbourg, QC, G1G 5A1
4376	Bonneau, Serge	832, D'Alençon, Saint-Nicolas, QC, G7A 4B4
4377	Roy, Pierre	58, 15 ^e Rue, Saint-Rédempteur, QC, G6K 1C5
4378	Faucher, Diane	595, Turmel, Sainte-Marie-de-Beauce, QC, G6E 1L6
4379	Faucher, Clément	723, ht Saint-Jacques, Saint-Elzéar, QC, G0S 2J0
4380	Dubé, Paul-André	860, av. de Valence, Charlesbourg, QC, G1G 2T6
4381	Shea, Charles	1265, rue Dolan, Sainte-Foy, QC, G1W 3W2
4382	Tessier, Francyne	551, 8 ^e Rue, Québec, QC, G1J 2R1
4383	Bouchard, Richard	605 Parkwood Drive, Long Beach, MS, 39560-3801 USA
4384	Badeau, Françoise	146, Des Grès, Boischatel, QC, G0A 1H0
4385	Tousignant, Pierre	37, rue Leclerc, Cap-Santé, QC, G0A 1Y0
4386	Bergeron, Michel	144, Saint-Olivier, Beauport, QC, G1B 1K7
4387	Paboul, Jean-François	B 703/4 36, av. Victor-Schoelcher, La Rochelle, 17000 France
4388	Carrier, Michel	1456, rue Frédéric-Moisan, Sainte-Foy, QC, G2G 1 Y7
4389	Grenier, Pascal	1552, Saint-Michel, Ancienne-Lorette, QC, G2E 2V5
4390	Thériault, Roger	1626, Stanley, Sainte-Foy, QC, G1W 3T2
4391	Rhéaume, Lorraine	844, rue Lafontaine, Saint-Louis-de-Pintendre, QC, G6C 1C2
4392 A	Bétil, Normand	844, rue Lafontaine, Saint-Louis-de-Pintendre, QC, G6C 1C2
4393	Ayotte, Jean-Paul	97, des Patriotes, Sainte-Rose-de-Laval, QC, H7L 2L7
4394	Lacasse, Marc-André	1281, des Seigneurs, Sainte-Foy, QC, G1W 3H8
4395	Langlais, Paul-A.	2360, du Conducteur, Charny, QC, G6X 2R4
4396	Savoie, Ginette	3468, Royal, Sainte-Famille, I.O., QC, G0A 3P0
4397	Roy, Jean-Claude	25, rue des Jésuites, Loretteville, QC, G2A 2Z2
4398	Gravel, Clément	1521, rue Lacroix, Ancienne-Lorette, QC, G2E 1V8
4399	Frenette, Marcel	2-135, Grande-Allée Est, Québec, QC, G1K 2X2
4400A	Dussault, Monique	659, Chemin du Roy, Cap-Santé, QC, G0A 1L0
4401	Leclerc, Michel	3320, av. de la Paix, Sainte-Foy, QC, G1X 3W6
4402	Roberge, Murielle	207, rue Principale, Saint-Étienne-de-Lauzon, QC, G6J 1E8
4403	Lavallière, Pierre	45, av. de la Falaise, Beauport, QC, G1E 3H3
4404	Adam, Robert	37, chemin de L'Anse, Lac Beauport, QC, G0A 2C0
4405	McInnes, Franklin	4040, André Riel, Cap-Rouge, QC, G1Y 3T9
4406	Barougiet, Christiane	8, Pierre Saint-Roch, St-Bres, 34670 FRANCE
4407	Houle-Béliveau, Madeleine	1390, route 161, Saint-Wenceslas, QC, G0Z 1J0
4408	Juneau, Raymond	406, chemin du Roy, Saint-Augustin-de-Desmaures, QC, G3A 1W8
4409	Labrèche, Yolande	1320, rue des Patriotes, Ancienne-Lorette, QC, G2E 3W8
4410	Richard, Félix	105, Notre-Dame-des-Victoires, Sainte-Foy, QC, G2G 1J3
4411	Bourassa, Diane	303-2753, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy, QC, G1V 4S3
4412A	Dorais, Françoise	860, av. de Valence, Charlesbourg, QC, G1G 2T6
4413	Béchar, Georges	C.P. 500 (S. José), Ottawa, ON, K1N 8T7
4414	Légaré, Pierre	133, L'Abbé Ruelland, Beauport, QC, G1E 5L4
4415	Bourdages, Jane	1408, J.C. Cantin, Cap-Rouge, QC, G1Y 2X4
4416A	Delage, Michel	1408, J.C. Cantin, Cap-Rouge, QC, G1Y 2X4

A = membre associé

Nous sommes heureux d'accueillir ces nouveaux membres et nous leur souhaitons la plus cordiale des bienvenues.

Georges Roy, trésorier



Société de généalogie de Québec

fondée en 1961

PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ DE GÉNÉALOGIE DE QUÉBEC

A- BULLETIN L'ANCÊTRE

- 1-Numéros individuels 2,50 \$
- 1-Numéros doublés à compter de octobre-novembre 1998 5,00 \$
- Les 25 premiers volumes, sept. 1974 à juin 1999 (250 numéros) 500,00 \$

B- CARTES HISTORIQUES

- 2-Île d'Orléans, par Robert Villeneuve, 1689. Redessinée par G. Gallienne, 1963; 31x76 cm. 3,00 \$
- 3-Région de Québec, par Gédéon de Catalogne, 1709. Redessinée par G. Gallienne, 1974; 68 x 122 cm. 5,00 \$
- 4-Région de Montréal, par Vachon de Belmont, 1702. Redessinée par G. Gallienne, 1977; 83 x 99 cm. (liste des habitants tenus de construire l'enceinte de Montréal par corvée en 1714 et 1715) 5,00 \$
- 5-Neuville (Histoire des terres, 1ère concession) 2 cartes avec index 10,00 \$
- 6-Carte de France (Mes origines en France) Provinces et départements (Archiv-Histo) 8,00 \$

C- TABLEAUX GÉNÉALOGIQUES

- 11-Titre d'ascendance (R. Gingras) 11 générations - 9 3/4" X 14" 2,00 \$
- 12sgq-Titre d'ascendance (SGQ) 12 générations - 11" x 17" 3,00 \$
- 14sgq-Titre d'ascendance (SGQ) 14 générations - 11" x 17" 3,00 \$
- 10-Tableau généalogique (R. Gingras) 10 générations - 24" x 35" 4,00 \$
- 12-Tableau des Ancêtres (B. Lebeuf) 12 générations - 17 1/2" x 23" 5,00 \$
- 14-Tableau des Ancêtres (B. Lebeuf) 14 générations - 17 1/2" x 23" 6,00 \$
- 15-Tableau généalogique (C. Rivest) 12 générations - 15 1/2" x 18" 7,00 \$
- 16-Tableau généalogique (C. Miron) 10 générations - 30" x 36" (disponible au secrétariat seulement) 5,00 \$
- 17-Tableau généalogique (C. Miron) 12 générations - 30" x 96" (4 roulettes) (disponible au secrétariat seulement) 7,00 \$
- 18-Tableau pour enfants (J. Lindsay) 6 générations - 11" x 17" (en couleur) 7,00 \$
- 22-Bottin québécois des chercheurs en généalogie. Fédération québécoise des sociétés de généalogie. 10,00 \$
- 23-Le Grand livre des Ancêtres (H.-P. Thibault) 11 générations 15,00 \$
- 23A-Le Grand livre des Ancêtres (H. P. Thibault) 12e,13e,14e générations 7,00 \$
- 24-Journal de famille (Jacqueline F.-Asselin) 6,00 \$
- 25-T-Shirt (grandeur XL, blanc avec logo de la SGQ) 10,00 \$
- 26-Épinglette au logo de la Société de généalogie 5,00 \$

D- INFORMATIQUE

- 28-Logiciel GP pour fabriquer une généalogie personnelle. Ordinateur PC IBM ou compatible comprenant (1) le DOS 2,0 ou version subséquentes. (2) 640K de mémoire vive, (3) une unité à disquettes de format 5.25 ou 3,5 pouces (spécifiez) et (4) en option recommandée, un disque rigide. Un guide de procédure est fourni. 50\$ pour les non-membres 40,00 \$
- 28-Logiciel Outils GP (avec GEDCOMP GP) pour aider à vérifier, à manipuler les données contenues dans les fichiers de naissances, de mariages et décès saisies par le logiciel GP et créer des tableaux d'ascendances. Un guide de procédure est fourni. 30\$ pour les non-membres. 25,00 \$
- 29-Formulaires de saisie de baptêmes (B), mariages (M) ou sépultures (S)
Tablettes de 100 feuilles (B, M ou S, SPÉCIFIEZ) 5,00 \$

E- OUVRAGES DE RÉFÉRENCE

- No 14 **Mariages du district de Rimouski, 1701-1992, SGEQ.** 101 paroisses, 64 194 mariages. Comprend la série # 45 de la SGQ avec corrections et additions. Classement par noms des époux, 2 tomes, 1998, 960 pages. 70,00 \$
- No 15 **Mariages du district de Rimouski, 1701-1992, SGEQ.** 101 paroisses, 64 194 mariages. Comprend la série # 45 de la SGQ avec corrections et additions. Classement par noms des épouses, 2 tomes, 1998, 952 pages. 70,00 \$

No 44	Les terres de L'Ange-Gardien, Côte-de-Beaupré par R. Gariépy, index et carte incluse, 1984, 672 pages.	35,00 \$
No 50	Inventaire des greffes des notaires par Nicolas Boisseau, 1729-1744 et Hilarion Dulaurent, 1734-1759 par Pierrette Gilbert-Léveillé, 1986, 396 pages., Vol. 2.	23,00 \$
No 51	Répertoire des officiers de milice du Bas-Canada, 1830-1848 par Denis Racine, 1986, 275 pages.	25,00 \$
No 52	B. M. S. de St-François-de-la-Nouvelle-Beauce, Beauceville, 1765-1850 par P. G.-Léveillé, 1986, 305 pages.	15,00 \$
No 53	Répertoire des registres d'état civil catholiques et des toponymes populaires du Québec , R. Grenier, 1986.	25,00 \$
No 55	Les Bretons en Amérique du Nord, des origines à 1770 par Marcel Fournier. Comprend 2 380 biographies de Bretons venus en Amérique avant 1770, 1987- VIII, 424 pages.	35,00 \$
No 59	Mariages MRC Rivière-du-Loup, 1813-1986, KRT, 5 paroisses, 10 251 mariages, 1988, 546 pages.	42,00 \$
No 60	Mariages MRC Rivière-du-Loup, 1766-1986, KRT, 11 paroisses, 12 242 mariages, 1989, 378 pages.	32,00 \$
No 61	Mariages MRC Les Basques, 1713-1986, KRT, 7 paroisses, 8 955 mariages, 1989, 505 pages.	40,00 \$
No 62	Mariages MRC Témiscouata, 1861-1986, KRT, 18 paroisses, 13 984 mariages, 1991, 439 pages.	35,00 \$
No 64	Les terres de Ste-Anne-de-Beaupré par R. Gariépy, corrections et additions, carte incluse, 1988, 644 pages	49,00 \$
No 65	Mariages de la Moyenne-Côte-Nord, 1846-1987 par Réal Doyle. Comprend les mariages du district judiciaire de Sept-Îles, de Franquelin jusqu'à Moisie y compris les villes nordiques, 10 342 mariages, 1988, 607 pages.	40,00 \$
No 66	Mariages de la Basse-Côte-Nord, 1847-1987 , par Réal Doyle. Comprend les mariages catholiques et protestants de la Basse-Côte-Nord, entre Moisie et Lourdes de Blanc-Sablon, 6 470 mariages, 1989, 330 pages.	28,00 \$
No 67	Mariages du Québec métropolitain, 1918-1987, collectif, 5 paroisses, 8 206 mariages, tome 1, 549 pages.	42,00 \$
No 68	Mariages du Québec métropolitain, 1907-1988, collectif, 6 paroisses, tome 2, 455 pages.	42,00 \$
No 69	Mariages de Loretteville , par Gérard E. Provencher, 7 760 mariages, 1992, 254 pages.	25,00 \$
No 71	Mariages du comté de Lévis, 1679-1990, avec corrections de 1992 , par Guy St-Hilaire, 18 paroisses, 41 753 mariages. Classement par noms des époux et des épouses, 2 tomes, 1992, 1 419 pages.	84,00 \$
No 72	Les terres de Château-Richer, 1640-1990 par R. Gariépy, 44 tab. gén., index et carte inclus, 1993, 734 pages.	55,00 \$
No 73	Mariages de la Haute-Côte-Nord, 1668-1992 par Raymond Boyer, Réjeanne Delarosbil et Réal Doyle. Comprend les mariages de Baie-Comeau à Tadoussac, 17 689 mariages, 1993, 576 pages.	40,00 \$
No 74	Mariages du comté de Kamouraska, 1685-1990, KRT, 18 paroisses, 30 679 mariages. Classement par noms des époux et des épouses, 2 tomes, 1993, 969 pages.	72,00 \$
No 75	Mariages du comté de L'Islet, 1679-1991, KRT, 16 paroisses, 21 379 mariages, 1994, 676 pages.	48,00 \$
No 76	Mariages du comté de Montmagny, 1686-1991, KRT, 17 paroisses, 24 881 mariages, 1995, 771 pages.	50,00 \$
No 77	Mariages de la Beauce, 1740-1992, KRT, 34 paroisses, 55 123 mariages. Classement par noms des époux et des épouses, 2 tomes, 1995, 1 669 pages.	95,00 \$
No 78	Mariages du comté de Bellechasse, 1698-1991, KRT, 19 paroisses, 31 520 mariages, 1995, 950 pages.	55,00 \$
No 79	Mariages du comté de Dorchester, 1824-1992, KRT, 18 paroisses, 24 142 mariages, 1995, 777 pages.	45,00 \$
No 80	Mariages du comté de Montmorency, incluant le #47 Ile d'Orléans, 1661-1992, KRT, 23 779 mariages, 1996, 730 pages.	50,00 \$
No 81	Mariages du grand Beauport, 1671-1992, 13 paroisses, 19 503 mariages, 1996, 601 pages.	45,00 \$
No 82	Complément aux répertoires de mariages des paroisses de la ville de Québec, 36 paroisses, de Portneuf, 27 paroisses, de la banlieue nord de la ville de Québec, 20 paroisses, de la banlieue ouest de la ville de Québec 19 paroisses, du Palais de justice de Québec, 1969-1982, 8 282 mariages, et du comté de Lévis, 1992, 17 paroisses, 53 071 mariages, 2 tomes, 1996. Tome I, 828 pages, tome II, 815 pages.	95,00 \$
No 83	Les terres de Saint-Joachim, Côte de Beauport, des origines au début du XX^e siècle par R Gariépy, 33 tableaux généalogiques, index et carte inclus, 1997, 472 pages.	37,00 \$
No 85	Mariages du comté de Lotbinière, 25 paroisses, 27 724 mariages, classement par noms des époux et des épouses, 2 tomes, 1999, 817 pages.	70,00 \$

PAR LA POSTE

Toute commande est payable à l'avance par chèque ou mandat fait au nom de la Société de généalogie de Québec. Les frais de poste doivent être ajoutés au total de la commande: Canada, ajouter 10 % (minimum 2,00 \$); autres pays, ajouter 15 % (minimum 3,00 \$).

Adresse: Société de généalogie de Québec

C.P. 9066

Sainte-Foy (QC)

G1V 4A8

Tél: (418) 651-9127

Télécopie (418) 651-2643

Courriel: sgq@total.net

Janvier 2000

Port de retour garanti
L'Ancêtre
C.P. 9066
Sainte-Foy, G1V 4V8

Société canadienne des postes
Envoi de publication
canadienne
Numéro de convention 0512524

Rencontres mensuelles

Endroit:

Au Montmartre Canadien
1669, chemin Saint-Louis
Sillery, (Qué)

Heure: 19h30

Frais d'entrée de 5.00\$
Pour les non-membres

1. Mercredi le 19 avril 2000
Conférencier: Marcel Fournier
SUJET: Le Fichier *Origine*

Conférencière: Jeannine Ouellet
SUJET: La mission et les orientations
de la Fédération

Conférencière: Esther Taillon
SUJET: Un bref aperçu du Comité de
Toponymie de la Commission
québécoise sur les lieux de mémoire
communs

2. Assemblée générale le mercredi 17 mai 2000

Centre de documentation Roland-J.-Auger

Lundi : Fermé
Mardi : 13h00 à 16h00 et 18h45 à 21h45
Mercredi : 18h45 à 21h45
Jeudi : 13h00 à 16h00
Vendredi : Fermé
Samedi : (2^e et 4^e) 10h00 à 16h00

- **Publications de la Société :** on peut se procurer au centre de documentation Roland-J. Auger, local 4266, pavillon Casault, Université Laval : répertoires, tableaux généalogiques, cartes, logiciels, etc., aux heures d'ouverture.
- Les achats de publications débutent 30 minutes après l'ouverture du Centre et se terminent 30 minutes avant l'heure de fermeture.

Archives nationales

Heures d'ouvertures : Manuscrits et microfilms

Lundi, jeudi et vendredi : 10h30 à 16h30
Mardi et mercredi : 10h30 à 21h30
Samedi : 8h30 à 16h30

La communication des documents se termine 15 minutes avant l'heure de fermeture.